



**INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE STRASBOURG-  
Université de Strasbourg**



*Addario Lynsey, incendie Dixie, National Geographic, Greenville, Californie, 2021*

**Mémoire de 4<sup>ème</sup> année, filière Etudes des Relations Internationales et du Global**

**Sous la direction de Carola KLOECK**

**Année 2022-2023**

*« Un despote imbécile peut contraindre des esclaves avec des chaînes de fer ; mais un vrai politique les lie bien plus fortement par la chaîne de leurs propres idées »*

Michel Foucault

*« L'homme pille la Nature, mais la nature finit toujours par se venger »*

Gao Xingjian

« L'Université de Strasbourg n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteure ».

## REMERCIEMENTS

Je remercie Carola Kloeck pour avoir dirigé ce mémoire. Ses précieux conseils m'ont autant permis de faire mûrir ma réflexion que de mettre aux défis mes préconçus théoriques et institutionnels.

Je remercie Nathan Fouquet et Corinne Goillot pour leurs nombreuses relectures, leurs suggestions et leur soutien. Mon travail n'aurait pas pu être aussi abouti sans eux.

Enfin, je remercie Louis Diedrich et Pierre Bonne pour toutes les discussions passionnées et passionnantes qui ont tiré vers le haut mon raisonnement pendant un an.

**Résumé:** L'influence de la Chine sur la gouvernance climatique mondiale croît depuis l'Accord de Paris. Sa diplomatie climatique, instrument de son *softpower*, lui a permis de s'imposer comme un acteur majeur de cette gouvernance et de se présenter comme la porte-parole des pays en développement, tout en défendant subtilement ses propres intérêts, soit sa quête de puissance et sa croissance. En adoptant l'approche de l'analyse critique de discours, cette étude entend décrypter les discours officiels chinois, prononcés à l'occasion des grands sommets environnementaux, et répondre aux questions suivantes : quelles sont les caractéristiques du discours climatique chinois depuis l'Accord de Paris? Quelles sont les grandes lignes de la diplomatie climatique chinoise dans les arènes de négociations climatiques ? Tout en ancrant son analyse dans le contexte géopolitique internationale et national chinois, ce mémoire de recherche identifie trois caractéristiques interdépendantes principales du discours climatique chinois. Celui-ci met ainsi en avant le multilatéralisme et la coopération gagnant-gagnant entre les pays développés et les pays en développement. Si la diplomatie chinoise se présente comme la championne du développement et de l'adaptation en s'appuyant sur son idéologie de la civilisation écologique, elle priorise néanmoins sa propre croissance, sa sécurité énergétique et ses intérêts diplomatiques. Enfin, le discours climatique chinois développe une rhétorique technocentrée et solutionniste du réchauffement climatique par le progrès. Ces trois axes du discours chinois ont tous, dans une certaine mesure, une influence sur la gouvernance climatique mondiale.

**Abstract:** China's influence on global climate governance is increasing since the Paris Agreement. Its climate diplomacy, an instrument of its soft power, has enabled it to impose itself as a major stakeholder in this governance and to present itself as the advocate of developing countries, while subtly defending its own interests, i.e. its quest for power and growth. By adopting the approach of critical discourse analysis, this study aims to decipher the official Chinese speeches delivered at major environmental summits and answer the following questions: What are the characteristics of Chinese climate discourse since the Paris Agreement? What are the key features of Chinese climate diplomacy in the climate negotiation arena? While rooting its analysis in the Chinese international and national geopolitical context, this research paper identifies three main interrelated characteristics of Chinese climate discourse. It emphasizes multilateralism and win-win cooperation between developed and developing countries. While Chinese diplomacy presents itself as a champion of development and adaptation based on its ideology of ecological civilization, it also prioritizes its own growth, energy security and diplomatic interests. Finally, the Chinese climate discourse develops a technocentric and solutionist rhetoric of global warming through progress. These three axes of Chinese discourse all have some degree of influence on global climate governance.

**Mots-clés/Keywords:** Chine, gouvernance climatique, diplomatie climatique, analyse critique de discours, multilatéralisme, négociations climatiques / China, climate governance, climate diplomacy, critical discourse analysis, multilateralism, climate negotiations

## SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	4
SOMMAIRE .....	6
TABLE DES ABRÉVIATIONS.....	9
INTRODUCTION.....	10
Chapitre I : Contexte historique et géopolitique du rôle de la Chine dans la gouvernance climatique mondiale	16
I. L'implication progressive de la Chine dans les instances de gouvernances climatiques mondiales	17
A. La formation de la gouvernance climatique mondial et l'adhésion à reculons de la Chine	18
B. De Kyoto à Copenhague, la redistribution des cartes des puissances mondiales émettrices avec la croissance fulgurante de la Chine	20
C. L'échec de Copenhague: échec de l'intégration de la Chine à la gouvernance climatique ou la défense de ses intérêts géopolitiques ?	24
D. L'Accord de Paris et le rôle volontariste de la Chine	26
E. Du retrait des États-Unis de l'Accord à la guerre en Ukraine : le retour fracassant de la géopolitique dans les négociations climatiques	28
II. La diplomatie climatique chinoise ou la construction d'un modèle de développement alternatif non-occidental	31
A. La mise en avant d'efforts différenciés pour lutter contre les changements climatiques	32
B. L'influence de la stratégie climatique chinoise sur l'approche technocentrée et scientifique de la gouvernance climatique	34
C. L'exportation du modèle de développement chinois dans le Sud global, vecteur du renforcement de son leadership	37

## Chapitre II: L'étude du discours diplomatique chinois

45

### I- L'étude du discours en sciences sociales et en relation internationale

46

### II. L'étude du discours chinois pour comprendre son influence et sa puissance

51

## Chapitre III : Méthodologie de recherche

55

### I- Approches de la recherche

56

### II- Présentation du corpus de sources

61

### III- Méthodes d'analyse

63

## Chapitre IV: Analyse du discours climatique chinois

67

### I- La défense du multilatéralisme comme fondement du discours climatique chinois

68

A) L'importance du respect de la gouvernance climatique et la promotion du multilatéralisme

69

B) Une coopération internationale basée sur des relations gagnant-gagnant, impliquant dans le discours chinois la responsabilité des pays développés

73

C) L'utilisation systématique de la responsabilité commune mais différenciée (CBDR-RC)

75

D) La volonté chinoise de se placer comme porte-parole des PED au sein des négociations climatiques

76

### II- Le droit au développement, élément constitutif du discours climatique chinois

79

A) La priorité au droit au développement pour les PED

80

B) La notion de civilisation écologique comme alternative à la rhétorique occidentale du développement durable

82

C) La promotion d'un modèle de développement alternatif non-occidental proposé aux PED en les soutenant

84

D) La priorité absolue du développement et de la croissance chinoise

86

III- L'approche technocentrée du discours climatique chinois pour permettre le développement

90

A) La mise en avant du transfert de technologie, du partage d'expériences et de la finance climat pour le développement

91

B) La focalisation du discours climatique chinois sur les technologies propres et les énergies renouvelables

93

C) Mise en perspective du discours climatique chinois par rapport à son application nationale

97

Chapitre V: Limites de l'analyse

99

I- Limites de l'analyse critique du discours

99

II- Limites de l'étude du discours chinois

101

CONCLUSION.....

105

SOURCES.....

108

BIBLIOGRAPHIE.....

111

## TABLE DES ABRÉVIATIONS

AOSIS: Alliance Of Small Island States

BRI: *Belt and Road Initiative*, Nouvelles Routes de la Soie

BASIC: Brésil, Afrique du Sud, Inde et Chine

CBDR-RC: *Common but Differentiated Responsibilities and Respective Capabilities*, Principe de responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives

CCNUCC: Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (UNFCCC en anglais)

COP: Conférence des Parties

FAO: Food and Agriculture Organisation

GIEC: Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (IPCC en anglais)

INDC: intended national

MDP: mécanisme de développement propre

ONU: Organisation des Nations Unies

PCC: Parti Communiste Chinois

PED: Pays en développement

PMA: Pays les Moins Avancés

SBSTA: Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

## INTRODUCTION

La COP27 de Charm el-Cheikh, qui s'est tenue en novembre 2022, est parvenue à un accord décisif pour la création d'un fond de financement des pertes et des dommages subies par les pays les plus vulnérables dans le cadre du changement climatique<sup>1</sup>. Cet accord, acclamé mondialement, est symptomatique de la montée en puissance des thèmes de l'adaptation et de la responsabilité dans les négociations, portés par les pays en développement. Ceci s'imposent aux côtés du thème classique de la limitation des gaz à effet de serre, critiqué par le Sud global comme limitant son droit au développement. La Chine est un acteur majeur des négociations climatiques et porte en première ligne ce discours à la fois fait de son influence diplomatique, mais aussi en tant que premier émetteur de gaz à effet de serre, depuis qu'elle a ravi cette place aux États-Unis en 2007<sup>2</sup>. Or, la Chine bénéficie d'un double statut dans les négociations climatiques internationales. Elle est à la fois un protagoniste incontournable qui, en vingt ans, est passé du statut de paria climatique à celui d'un des leaders principaux des pays en développement, notamment via les coalitions des BASIC (Brésil, Afrique du Sud, Inde et Chine) et du G77+Chine<sup>3</sup>. D'un autre côté, elle n'est pas tenue par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de réduire ses émissions de gaz à effets de serre en tant que pays émergent, ses efforts climatiques de réduction reposant alors directement sur sa volonté politique propre<sup>4</sup>. Le poids des émissions chinoises dans la balance mondiale s'explique par sa croissance fulgurante, à deux chiffres dans les années 2000, depuis son ouverture progressive par Deng Xiaoping à l'économie de marché en 1978<sup>5</sup>. Les négociations climatiques ne peuvent plus se faire sans la Chine et celle-ci l'a bien compris depuis l'Accord de Paris où elle s'est révélée élément moteur aux cotés des États-Unis<sup>6</sup>.

Par ailleurs, alors que les effets du changement climatique sont de plus en plus visibles comme l'ont montré les inondations au Pakistan et les mégafeux survenus en

---

<sup>1</sup> UNFCCC, *La COP 27 parvient à un accord décisif sur un nouveau fonds « pertes et préjudices » pour les pays vulnérables*, 21 novembre 2022

<sup>2</sup> Gemenne François, « 1. Géographie des émissions », dans *Géopolitique du climat*, . 3e éd., Paris, Armand Colin, « Objectif Monde », 2021, p. 15-41, [Consulté le 26 avril 2023], ISBN 978-2-200-63242-7

<sup>3</sup> Gemenne François, « Du paria au leader, du leader au paria : les trajectoires croisées de la Chine et des États-Unis dans les négociations climatiques », *Revue internationale et stratégique*, , vol. 109, n° 1, 2018, p. 85-92, [Consulté le 12 décembre 2022]

<sup>4</sup> Romano Giulia Clara, « La Chine face au changement climatique : quelle(s) politique(s) ? », *Écologie & politique*, , vol. 47, n° 2, 2013, p. 77-87, [Consulté le 5 mai 2023]

<sup>5</sup> Gemenne François, « Du paria au leader, du leader au paria : les trajectoires croisées de la Chine et des États-Unis dans les négociations climatiques », *Revue internationale et stratégique*, , vol. 109, n° 1, 2018, p. 85-92, [Consulté le 12 décembre 2022]

<sup>6</sup> Gemenne François, « Du paria au leader, du leader au paria : les trajectoires croisées de la Chine et des États-Unis dans les négociations climatiques », *Revue internationale et stratégique*, , vol. 109, n° 1, 2018, p. 85-92, [Consulté le 12 décembre 2022]

Australie durant l'été 2022, les négociations climatiques internationales ne sont pas à la hauteur de l'enjeu du siècle, ou du moins se heurtent aux difficultés du multilatéralisme<sup>7</sup>. Or, plus qu'une simple question de concertation, les négociations climatiques sont dépendantes de la géopolitique mondiale et Charm el-Cheikh a pâti du contexte de montées des tensions liées à la guerre en Ukraine<sup>8</sup>. Ainsi, la pandémie mondiale de Covid-19 de 2019 et l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022 sont deux rappels à l'ordre pour le régime climatique mondial<sup>9</sup>. Les arènes de négociations climatiques entre les États, structurées principalement autour des Conférences des Parties (COP) depuis le sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992, ont vocation à faire émerger des accords mondiaux concernant le changement climatique<sup>10</sup>. Sous l'égide de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (UNFCCC, en anglais), les États signataires s'organisent en coalitions qui évoluent selon les COP et les enjeux mis à l'ordre du jour. Or, loin de rassembler tous les États membres vers un but mondial environnemental, les négociations climatiques sont tributaires du contexte géopolitique.<sup>11</sup> D'un côté, la Covid-19 a laissé entrevoir un changement structurel vers l'apparition d'un « monde d'après » avant que les émissions de gaz à effet de serre ne repartent à la hausse. D'un autre côté, la guerre en Ukraine a rebattu les cartes géopolitiques et relancé la course à l'indépendance énergétique, faisant descendre bien bas la COP27 de Charm el-Cheikh dans les agendas politiques des États<sup>12</sup>. Ainsi, le réchauffement climatique est un enjeu mondial pour tous et toutes, à toutes les échelles, qui a été pensé dans la gouvernance climatique comme un enjeu indépendant des autres enjeux internationaux alors qu'il reste subordonné au contexte géopolitique mondial et est transversal à tous les autres enjeux des relations internationales. Alors que le 6ème rapport du GIEC, abordant notamment les leviers d'action dont les décideurs politiques doivent s'emparer pour limiter au maximum les effets désastreux du réchauffement climatique<sup>13</sup>, les négociations climatiques mondiales sont plus que jamais déterminées par le contexte

---

<sup>7</sup> Aykut Stefan C. et Dahan Amy, « 3. La gouvernance du changement climatique. Anatomie d'un schisme de réalité », dans *Le gouvernement des technosciences*, Paris, La Découverte, « Recherches », 2014, p. 97-132, [Consulté le 27 avril 2023], ISBN 978-2-7071-7504-5

<sup>8</sup> Frédéric Mouchon Le 5 novembre 2022, « COP27 : Ukraine-Russie, États-Unis-Chine... Le contexte diplomatique s'annonce pesant », dans *leparisien.fr*, 5 novembre 2022, [Consulté le 22 mai 2023]

<sup>9</sup> Aykut Stefan C. et Dahan Amy, « Boomerang géopolitique : peut-on encore relever le défi climatique global ? », *GREEN*, vol. 2, n° 1, 2022, p. 34-42, [Consulté le 20 février 2023]

<sup>10</sup> Gemenne François, « Introduction. Le climat comme enjeu de politique internationale », dans *Géopolitique du climat*, 3e éd., Paris, Armand Colin, « Objectif Monde », 2021, p. 9-13, [Consulté le 26 avril 2023], ISBN 978-2-200-63242-7

<sup>11</sup> Aykut Stefan C. et Dahan Amy, « 3. La gouvernance du changement climatique. Anatomie d'un schisme de réalité », dans *Le gouvernement des technosciences*, Paris, La Découverte, « Recherches », 2014, p. 97-132, [Consulté le 27 avril 2023], ISBN 978-2-7071-7504-5

<sup>12</sup> <sup>12</sup> Frédéric Mouchon Le 5 novembre 2022, « COP27 : Ukraine-Russie, États-Unis-Chine... Le contexte diplomatique s'annonce pesant », dans *leparisien.fr*, 5 novembre 2022, [Consulté le 22 mai 2023]

<sup>13</sup> IPCC, *AR6 Synthesis Report: Climate Change 2023* — IPCC, mars 2023, [Consulté le 22 mai 2023]

géopolitique mondial tout en étant son reflet. S'intéresser aux différentes caractéristiques de la participation de la Chine aux négociations climatiques permet de saisir dans le détail ce contexte actuel et les tenants et les aboutissant de ces négociations multilatérales.

La gouvernance climatique mondiale découle d'une construction progressive des instances de coopérations internationales et de la mise en relation de tous les acteurs qui participent à la protection de ce bien public mondial « dont les bénéfices s'étendent à toutes les nations et toutes les générations », selon les termes de Kaul, Grunberg et Stern<sup>14</sup>. Le changement climatique, comme l'ont souligné de nombreux auteurs et scientifiques depuis plus de trente ans, est avant tout un problème politique, qui ne saurait être réduit à la question de la réduction des gaz à effet de serre<sup>15</sup>. Ainsi, la gouvernance climatique découle d'un assemblage complexe d'arènes de négociations, tels que les COP ou les Meetings of Parties (MOP), mais aussi des institutions qui gravitent autour, tels que le GIEC ou l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA), des Organisations Non gouvernementales (ONG), des think tank, entreprises et autres acteurs économiques ou philanthropiques<sup>16</sup>. Ainsi, les négociations seules lors des COP ne sont pas suffisantes pour saisir dans sa globalité l'action et l'influence de la Chine sur la gouvernance climatique, puisqu'elles se déclinent à tous ces niveaux. Consciente de cet aspect global de la gouvernance climatique, cette étude adoptera néanmoins une perspective réaliste des relations internationales et ce pour deux raisons. Premièrement, l'objet d'étude se focalisera sur l'État chinois en tant qu'acteur principal de l'influence de la Chine, du fait du caractère centralisé et autoritaire du pouvoir chinois<sup>17</sup>. Deuxièmement, la participation chinoise aux instances climatiques et le discours qu'elle y développe sont considérés comme des leviers de puissance par l'État chinois et participe au *softpower*<sup>18</sup> en tant que stratégie de pouvoir sur la scène internationale, cette étude l'abordera par la suite. Ainsi, dans la lignée des théories réalistes classiques des relations internationales<sup>19</sup> cette étude considère la politique

---

<sup>14</sup> Kaul Inge, *Les biens publics mondiaux: la coopération internationale au XXIe siècle* / sous la direction de Inge Kaul, Isabelle Grunberg, Marc A. Stern, Paris, Economica, 2002, ISBN 978-2-7178-4497-9

<sup>15</sup> Gemenne François, « Introduction. Le climat comme enjeu de politique internationale », dans *Géopolitique du climat*, . 3e éd., Paris, Armand Colin, « Objectif Monde », 2021, p. 9-13, [Consulté le 26 avril 2023], ISBN 978-2-200-63242-7

<sup>16</sup> Aykut Stefan C. et Dahan Amy, « 3. La gouvernance du changement climatique. Anatomie d'un schisme de réalité », dans *Le gouvernement des technosciences*, , Paris, La Découverte, « Recherches », 2014, p. 97-132, [Consulté le 27 avril 2023], ISBN 978-2-7071-7504-5

<sup>17</sup> Beeson Mark, « La Chine, le changement climatique et l'autoritarisme environnemental », *La Pensée écologique*, , vol. 4, n° 2, 2019, p. 14-25, [Consulté le 27 avril 2023]

<sup>18</sup> Golub Philip, « Soft Power, Soft Concepts and Imperial Concepts », *Monde chinois*, vol. 60, n° 4, 2019, p. 7-20, [Consulté le 17 mai 2023]

<sup>19</sup> Battistella Dario, « Chapitre 4. Le paradigme réaliste », dans *Théories des relations internationales*, . 3e édition, Paris, Presses de Sciences Po, « Références », 2009, p. 123-171, [Consulté le 22 mai 2023], ISBN 978-2-7246-1124-3

climatique chinoise comme une politique de puissance. Néanmoins, il ne s'agit en aucun cas de dénigrer le multilatéralisme via les institutions internationales climatiques, mais bien de faire dialoguer l'approche idéaliste et l'approche réaliste, appliquées à la gouvernance climatique.

Par ailleurs, le régime climatique sera aussi abordé. Par régime climatique, on entend le système construit autour de la gouvernance du climat ayant établi des relations spécifiques entre les sciences, la politique et le marché<sup>20</sup>. Il s'agira donc ici d'analyser, selon une perspective réaliste, la place de la Chine en tant qu'acteur central d'un discours alternatif aux pays du Nord dans le régime climatique mondial et à la lumière du contexte géopolitique mondial et de la stratégie d'influence chinoise globale. Ce mémoire de recherche entend donc se placer dans la lignée de la thèse du schisme de réalité, développé par Amy Dahan et Stefan C. Aykut en 2014<sup>21</sup>. L'historienne et le chercheur en sociologie établissent en effet un constat quant au décalage entre la gouvernance du climat et la réalité géopolitique mondiale. D'un côté, les négociations climatiques suivent les règles onusiennes du consensus et sont enfermées dans une bulle élaborée autour de notions de responsabilité, d'équité et de partage du fardeau, qui entretient la fiction du partage du fardeau des droits d'émissions. De l'autre côté, les auteurs mettent en lumière la lutte pour l'accès aux ressources, les stratégies diplomatiques des États et la concurrence économique entre les pays. A ce tableau, s'ajoute la mondialisation du modèle de vie et de développement occidental, consumériste, qui aggrave le problème climatique. Ainsi, ce cadre d'analyse permettra de saisir l'équilibrisme de la politique environnementale chinoise. Celle-ci s'inscrit à la fois dans la réalité de conflits d'intérêts géopolitiques, pourtant oubliée lors des négociations, tout en jouant le jeu de ces processus de négociations, plus ou moins bien selon les périodes.

La gestion du changement climatique en Chine est caractérisée par l'autoritarisme vert du Parti communiste chinois (PCC)<sup>22</sup>. Ainsi, à l'échelle nationale, l'État chinois prend totalement en charge la question du changement climatique, mais fait face à des carences de mises en place de ses politiques<sup>23</sup>. L'État chinois concentre le pouvoir et les décisions politiques qui manque par exemple de transparence concernant les objectifs de réductions

---

<sup>20</sup> AYKUT Stefan C, DAHAN Amy, « 3. La gouvernance du changement climatique. Anatomie d'un schisme de réalité », dans : Dominique Pestré éd., *Le gouvernement des technosciences. Gouverner le progrès et ses dégâts depuis 1945*. Paris, La Découverte, « Recherches », 2014, p. 97-132.

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> Beeson Mark, « La Chine, le changement climatique et l'autoritarisme environnemental », *La Pensée écologique*, vol. 4, n° 2, 2019, p. 14-25, [Consulté le 27 avril 2023]

<sup>23</sup> Hu Jiao, « Chapitre 6. La question du changement climatique en Chine. Courants apparents et courants sous-jacents », dans *Controverses climatiques, sciences et politique*, Paris, Presses de Sciences Po, « Académique », 2012, p. 141-155, [Consulté le 15 février 2023], ISBN 978-2-7246-1239-4

des émissions de CO<sub>2</sub><sup>24</sup>. A l'échelle des négociations climatiques, la politique climatique chinoise est guidée, depuis l'ère de la « réforme et de l'ouverture » de 1978, par les principes de non-ingérence et de souveraineté ce qui se répercute en des interactions multilatérales qui se concentrent sur les objectifs de politique intérieure<sup>25</sup>. La croissance économique, l'objectif du président Xi Jinping de fonder une civilisation écologique et le développement des énergies renouvelables structurent ainsi la politique climatique chinoise et son engagement dans la gouvernance climatique mondiale<sup>26</sup>. La Chine se sert par exemple de sa diplomatie climatique pour faire progresser son influence à l'étranger<sup>27</sup>, s'imposer sur le marché des énergies renouvelables<sup>28</sup> ou encore influencer l'agenda politique international<sup>29</sup>. Enfin, les Nouvelles routes de la soie ( *Belt and Road Initiative*, BRI), lancées en 2013 par le gouvernement chinois, contribuent et entravent la transition bas-carbone de l'économie mondiale<sup>30</sup>.

Finalement, cette étude entend affirmer ou infirmer le double postulat selon lequel la stratégie chinoise environnementale est une stratégie d'influence internationale de déstabilisation et de remise en cause de l'ordre géopolitique occidental, tout en étant une stratégie intérieure de renforcement du pouvoir central du PCC. Afin de vérifier ces deux grandes hypothèses débattues parmi les sinologues et les chercheurs en sciences politiques du climat, relations internationales et négociations internationales, une analyse critique des discours<sup>31</sup> chinois au sein des négociations internationales sera réalisée. Ainsi, les objectifs de recherches sont d'identifier, de caractériser et de classer les stratégies climatiques chinoises dans le discours officiel international. L'ambition n'est pas d'obtenir une typologie exhaustive des différents discours chinois tenus en fonction du contexte géopolitique, de l'audience ou encore des dirigeants mais bien de dégager les lignes stratégiques du discours principal à partir d'une étude qualitative. Afin de dégager les variations de ce discours, cette

---

<sup>24</sup> *Ibid.*

<sup>25</sup> Qin Yaqing, « Continuity through Change: Background Knowledge and China's International Strategy », *The Chinese Journal of International Politics*, , vol. 7, n° 3, Septembre 2014, p. 285-314, [Consulté le 22 mai 2023]

<sup>26</sup> Liu Jianqiang, « Analysis: Nine key moments that changed China's mind about climate change », dans *Carbon Brief*, , 25 octobre 2021, [Consulté le 22 mai 2023]

<sup>27</sup> Pearson Margaret M., « China and global climate change governance », dans *Handbook on the International Political Economy of China*, , Edward Elgar Publishing, 29 mars 2019, p. 411-423, [Consulté le 22 mai 2023], ISBN 978-1-78643-506-4

<sup>28</sup> Urban Frauke, « China's rise: Challenging the North-South technology transfer paradigm for climate change mitigation and low carbon energy », *Energy Policy*, , vol. 113, Février 2018, p. 320-330, [Consulté le 22 mai 2023]

<sup>29</sup> Xu Lin et Chen Ying, « Global Climate Governance and China's Strategic Choice », dans *Chinese Perspectives on Global Governance and China*, , Brill, 7 septembre 2021, p. 69-93, [Consulté le 22 mai 2023], ISBN 978-90-04-43943-6

<sup>30</sup> Bogojević Sanja et Zou Mimi, « Making Infrastructure 'Visible' in Environmental Law: The Belt and Road Initiative and Climate Change Friction », *Transnational Environmental Law*, , vol. 10, n° 1, Mars 2021, p. 35-56, [Consulté le 22 mai 2023]

<sup>31</sup> van Dijk Teun A., « Principles of critical discourse analysis », *Discourse & Society*, , vol. 4, n° 2, 1993, p. 249-283, [Consulté le 22 mai 2023]

étude se concentrera uniquement sur les documents officiels des négociations climatiques à partir de l'Accord de Paris, de 2015, qui représente un moment charnière de l'implication de la Chine dans la gouvernance climatique mondiale<sup>32</sup>.

Cette étude est ainsi construite pour répondre aux questions de recherches suivantes:

**Quelles sont les caractéristiques du discours climatique chinois depuis l'Accord de Paris ? Quelles sont les grandes lignes de la diplomatie climatique chinoise dans les arènes de négociations climatiques ?**

Afin de répondre à ces interrogations, le Chapitre I se penchera sur le contexte historique et géopolitique du rôle de la Chine dans la gouvernance climatique mondiale, soit le prérequis pour l'élaboration du cadre théorique de l'étude du discours chinois de cette étude qui sera présenté dans le Chapitre II. Le Chapitre III, quant à lui, établira la méthodologie de recherche suivie. Ensuite, le Chapitre IV présentera les différentes caractéristiques du discours climatique chinois en tant que résultat de cette étude. Enfin, le Chapitre V discutera des limites de ce mémoire.

---

<sup>32</sup> Gemenne François, « Du paria au leader, du leader au paria : les trajectoires croisées de la Chine et des États-Unis dans les négociations climatiques », *Revue internationale et stratégique*, vol. 109, n° 1, 2018, p. 85-92, [Consulté le 12 décembre 2022]

## Chapitre I : Contexte historique et géopolitique du rôle de la Chine dans la gouvernance climatique mondiale

Le Sommet de la Terre de Rio en 1992 marque le début de la construction de la gouvernance climatique mondiale comme nous la connaissons aujourd'hui avec l'adoption de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (UNFCCC, en anglais). Depuis, 197 pays ont ratifié la UNFCCC, devenant ainsi Parties à la Convention. La UNFCCC pose le cadre de la gouvernance mondiale climatique en instituant comme objectif à la société internationale de :

*« stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique (...) dans un délai suffisant pour que les écosystèmes puissent s'adapter naturellement aux changements climatiques, que la production alimentaire ne soit pas menacée et que le développement économique puisse se poursuivre d'une manière durable »<sup>33</sup>.*

Les Parties reconnaissent donc par cette convention le dérèglement climatique et la responsabilité humaine derrière ce phénomène<sup>34</sup> en stabilisant les gaz à effet de serre. Les réticences de la communauté internationale à s'engager dans cette direction étaient nombreuses et les négociations climatiques au début des années 2000 se déroulaient principalement entre pays du Nord. Pour autant, au fil des adhésions, cette dynamique a glissé vers des négociations Nord-Sud, soit entre pays industrialisés et pays en développement<sup>35</sup>. Parmi les pays en développement, plusieurs groupes se distinguent avec notamment celui des BASIC (Brésil, Afrique du Sud, Inde, Chine). La Chine passe ainsi en 20 ans de négociations multilatérales sur le climat du statut de « saboteur » des négociations mondiales à celui de « promoteur » de l'action climatique, et ceci surtout dans les pays des Suds<sup>36</sup>. Elle devient un facteur majeur de la géopolitique du climat actuel qui se caractérise donc par l'émergence de la Chine, et du Brésil, dans les négociations, couplée à leur croissance économique, par la montée du thème de l'adaptation et de l'enjeu d'équité et de

---

<sup>33</sup> Convention-Cadre des Nations unies sur les changements climatiques, Rio, 1992

<sup>34</sup> Collard Fabienne, « Les COP sur les changements climatiques », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 2486-2487, n° 1-2, 2021, p. 5-68, [Consulté le 24 octobre 2022]

<sup>35</sup> Aykut Stefan C. et Dahan Amy, « Chapitre 6 / La nouvelle géopolitique du climat. Pays en développement, puissances émergentes », dans *Gouverner le climat ?*, Paris, Presses de Sciences Po, « Références », 2015, p. 267-324, [Consulté le 24 octobre 2022], ISBN 978-2-7246-1680-4

<sup>36</sup> Qi Jianfeng Jeffrey et Dauvergne Peter, « China's rising influence on climate governance: Forging a path for the global South », *Global Environmental Change*, vol. 73, Mars 2022, p. 102484, [Consulté le 4 mai 2023]

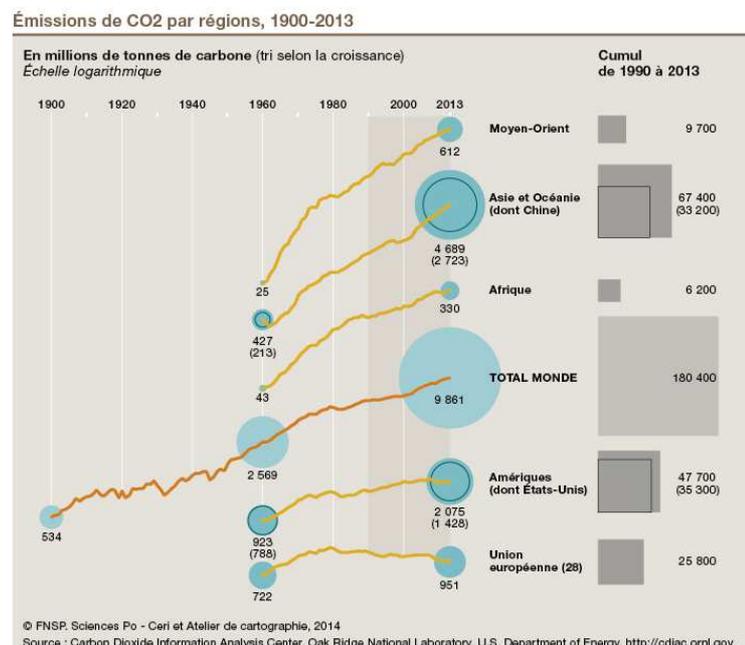
responsabilité<sup>37</sup>. Il s'agira donc dans cette première partie de mettre en exergue le contexte géopolitique et historique de la participation de la Chine dans la gouvernance climatique mondiale afin de saisir par la suite les caractéristiques de son discours climatique actuel. Tout d'abord, dans la première partie, j'examinerai l'implication progressive de la Chine dans les instances de gouvernance climatique mondiales (I). Ensuite, dans la deuxième partie, je me pencherai sur la diplomatie climatique chinoise et la construction d'un modèle de développement alternatif non-occidental (II).

## I. L'implication progressive de la Chine dans les instances de gouvernances climatiques mondiales

En 1988, en raison de l'alerte scientifique sur le changement climatique causé par les émissions de gaz à effet de serre (GES), le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a été créé. Quatre ans plus tard, en 1992, lors du sommet de la Terre à Rio, la communauté internationale a mis en place une gouvernance politique mondiale pour relever le défi du développement durable et tenter de trouver des solutions au problème du changement climatique. Depuis lors, les négociations climatiques et les conférences annuelles des parties (COP) de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (UNFCCC) ont réuni les représentants de 197 pays, y compris des diplomates, des ministres et parfois des chefs d'État. Ces réunions mobilisent un grand nombre d'acteurs, notamment des entreprises, des groupes de pression et des ONG. Elles peuvent réunir jusqu'à 20 000 participants<sup>38</sup>.

Les investissements humain,

### Émissions de CO<sub>2</sub> par régions, 1900-2013



Stefan C. AYKUT et Amy DAHAN, "Les négociations climatiques : vingt ans d'aveuglement ?", *CERISCOPE Environnement*, 2014

<sup>37</sup> Aykut Stefan C. et Dahan Amy, « Chapitre 6 / La nouvelle géopolitique du climat. Pays en développement, puissances émergentes », dans *Gouverner le climat ?*, Paris, Presses de Sciences Po, « Références », 2015, p. 267-324, [Consulté le 24 octobre 2022], ISBN 978-2-7246-1680-4

<sup>38</sup> Stefan C. AYKUT et Amy DAHAN, "Les négociations climatiques : vingt ans d'aveuglement ?", *CERISCOPE Environnement*, 2014, [en ligne], consulté le 04/05/2023

financier et politique déployés autour de cette gouvernance sont considérable, soulignent l'importance accordée au changement climatique à l'échelle mondiale. Néanmoins, comme le montre le graphique ci-dessus, les émissions de GES ont largement augmenté, témoin d'une gouvernance qui reste pour l'instant largement inefficace pour relever un des plus importants enjeux mondiaux du XXI<sup>e</sup> siècle. Or, la Chine s'étant peu à peu impliquée dans la gouvernance climatique mondiale, étudier son engagement progressif est donc primordial pour saisir les tenants et les aboutissants de son discours climatique actuel.

#### **A. La formation de la gouvernance climatique mondial et l'adhésion à reculons de la Chine**

Une des premières caractéristiques de la gouvernance climatique mondial mis en place par la Convention est le principe de droit au développement qui ne doit en aucun cas pâtir de la lutte contre les changements climatiques et des efforts pour réduire l'émission des gaz à effet de serre (GES). Dès 1989, le GIEC crée le Comité spécial pour la participation des pays en développement, conscient de l'aspect global du changement climatique et de la nécessité de parvenir à des discussions multilatérales. Ainsi, tel qu'évoquer plus haut, l'Article 2 de la Convention dispose que:

*« son objectif ultime est de stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique (...) dans un délai suffisant pour que les écosystèmes puissent s'adapter naturellement aux changements climatiques, que la production alimentaire ne soit pas menacée et que le développement économique puisse se poursuivre d'une manière durable ».*

L'Article 3, quant à lui, acte le principe de responsabilité commune mais différenciée (*Common but Differentiated Responsibilities and Respective Capabilities*, CBDR-RC) des Parties, qui est déterminant pour comprendre l'intégration de la Chine dans le régime climatique mondial. Cet article reconnaît la répartition inégale des émissions passées et présentes entre les Parties, tout comme le fait que tous les États n'ont pas les mêmes capacités et ressources pour faire face au changement climatique. La Convention divise ainsi les Parties en deux catégories : d'une part, les pays industrialisés, principalement membres de l'OCDE, ou ayant une économie en transition vers une économie de marché, comme pour les pays baltes, sont jugés majoritairement responsable des GES déjà produites. D'autre part, les pays en développement, souvent les premières victimes du changement climatique et qui se démarquent par un manque de moyens financiers et technologiques pour y faire face sont

les Parties non-Annexe I. Les Parties non-annexe I disposent de dérogations et de délais plus longs pour remplir les objectifs de baisse d'émissions de GES. Les COP sont instituées par la Convention dans le but d'entretenir les négociations climatiques et de coordonner les initiatives climatiques. Ainsi, quand la UNFCCC est ratifiée en 1994, il s'agit avant tout d'encadrer les négociations entre pays du Nord qui sont enjointés à s'engager formellement, au contraire des pays émergents et en développement qui sont invités à prendre part au multilatéralisme.

La Chine participe à théoriser le principe de responsabilité commune mais différenciée durant la formation de la gouvernance climatique. La Chine reste ainsi en marge de la ratification de 1994, mettant de côté toute possibilité de limiter son développement économique et préférant participer à la construction des connaissances scientifiques sur le climat, notamment en s'impliquant dans le GIEC<sup>39</sup>. La Chine est en effet concentrée sur son ouverture à la mondialisation et l'économie de marché et son industrialisation. Or, la résolution de Byrd Hegel au Sénat américain de 1997 est symptomatique des négociations climatiques qui auront lieu par la suite dans les années 2000 : les États-Unis annonce d'ores et déjà qu'ils ne laisseront pas leur croissance économique être freinée par la lutte contre le changement climatique si les pays en développement, dont la Chine, ne le font pas non plus. Le cadre du dilemme du prisonnier climatique est déjà posé et c'est dans ce contexte que les États-Unis signent en 1997 le Protocole de Kyoto avant de se retirer dès l'arrivée de Bush en 2002. Certains chercheurs y voient déjà les prémices de la rivalité États-Unis - Chine dans le cadre de la compétitivité capitaliste qui va forger par la suite le régime climatique<sup>40</sup>. Tout en restant éloignée des engagements climatiques, la Chine s'aligne sur les positions des pays en développement jusqu'à faire partie du G77+ Chine. Ainsi, elle se place dès le départ dans une perspective qualifiée de climato-sceptique en priorisant son développement et en formant un bloc de coalition pour faire valoir ses intérêts dans les négociations. La diplomatie chinoise climatique reste ainsi ferme à ce moment en refusant toute contrainte de réductions des émissions. D'abord réticente envers les premiers mécanismes du régime climatique, tel que le mécanisme de développement propre (MDP), sa position a radicalement évolué, à tel point que la Chine est devenue aujourd'hui la première bénéficiaire des MDP. Ainsi, la Chine adhère de très loin à la gouvernance climatique mondiale, en se concentrant sur l'aspect scientifique de la question et en construisant peu à

---

<sup>39</sup> P. G. Harris et H. Yu, « Climate Change in Chinese Foreign Policy. Internal and External Responses », in P. G. Harris (dir.), *Climate Change and Foreign Policy. Case Studies from East to West*, Routledge, Londres, 2009, p. 58.

<sup>40</sup> <sup>40</sup> DAHAN Amy, « L'évolution de la position chinoise dans les COP et sur la scène géopolitique climatique mondiale », *GREEN*, 2021/1 (N° 1), p. 13-18. URL : <https://www-cairn-info.scd-rprox.yu-strasbg.fr/revue-green-2021-1-page-13.htm>

peu une rhétorique basée sur le principe d'équité et de responsabilité commune mais différenciée, tout en se positionnant du côté des Suds.

Or, la question climatique a mué d'un enjeu de négociation multilatérale pour devenir pleinement géopolitique dans les années 2010<sup>41</sup>, notamment du fait de la croissance fulgurante à deux chiffres de la Chine. Le régime climatique s'est ainsi forgé sur une double illusion qu'Amy Dahan appelle schisme climatique<sup>42</sup>. Selon elle, les négociations se sont concentrées sur une lecture environnementaliste, en considérant le problème climatique comme un problème de pollution, sans remettre en cause le système de consommation non-durable. De plus, la gouvernance climatique s'est forgée en ignorant les facteurs géopolitiques dans les négociations alors que dès le départ les Parties n'avaient ni les mêmes enjeux à relever, ni les mêmes intérêts, dans un contexte d'engouement pour le multilatéralisme et l'Organisation des Nations Unies (ONU) durant cette décennie de fin de Guerre Froide.

## **B. De Kyoto à Copenhague, la redistribution des cartes des puissances mondiales émettrices avec la croissance fulgurante de la Chine**

La prise de recul des États-Unis vis-à-vis de la gouvernance climatique mondiale, suite à leur recentrage stratégique sur l'interventionnisme au Moyen-Orient en 2001, s'inscrit dans la lignée du refus américain de ratifier le protocole de Kyoto, annoncé en mars 2001. Tandis que l'Europe prend le lead des négociations climatiques, les pays en développement et émergents se saisissent de l'espace laissé par les États-Unis au niveau des négociations climatiques. Pour autant, si la Chine s'investit dans l'arène climatique, renforçant ses liens avec le G-77, elle n'est pas motrice des négociations. Ainsi, elle ratifie le protocole de Kyoto mais reste avant tout concentrée sur sa croissance au début des années 2000. La carte ci-dessous donne un aperçu de l'état des ratifications du protocole de Kyoto en 2014.

La Chine continue ainsi de se montrer méfiante envers la « grammaire globale du marché carbone »<sup>43</sup> mise en place par le Protocole de Kyoto. Ce dernier renforce en effet l'architecture de la gouvernance climatique mondiale en implantant un système complexe centré sur la réduction des émissions carbone, fonctionnant sur la base de permis d'émissions, de critères d'additionalité et de mécanismes de compensations économiques ou de développement. Peu de fonds sont attribués en réalité à la décarbonisation ou aux

---

<sup>41</sup> DAHAN Amy, « L'évolution de la position chinoise dans les COP et sur la scène géopolitique climatique mondiale », *GREEN*, 2021/1 (N° 1), p. 13-18. URL : <https://www-cairn-info.scd-rprox.y.u-strasbg.fr/revue-green-2021-1-page-13.htm>

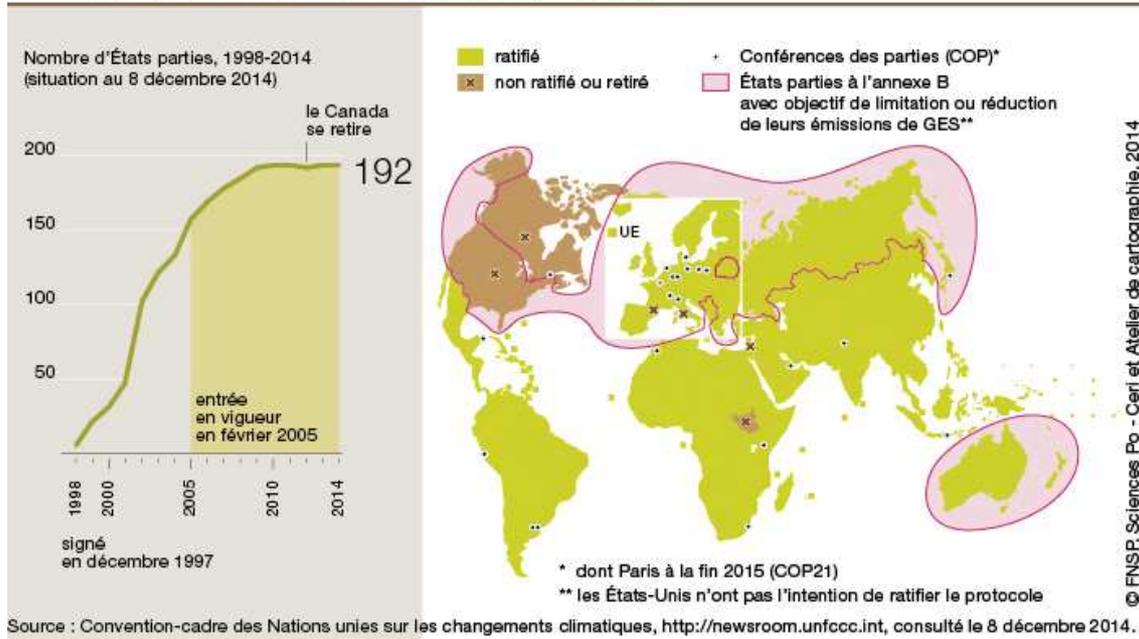
<sup>42</sup> Amy Dahan gouvernance clim

<sup>43</sup> Amy Dahan évolution chine

mécanismes de développement propre au début des années 2000, tandis que l'adhésion au Protocole de Kyoto continue comme ci-dessous.

### Protocole de Kyoto: état des ratifications, 1998-2014

#### Protocole de Kyoto : état des ratifications, 1998-2014



Source: Stefan C. AYKUT et Amy DAHAN, "Les négociations climatiques : vingt ans d'aveuglement ?", CERISCOPE Environnement, 2014, [en ligne], consulté le 04/05/2023

Or, en parallèle, la Chine s'impose comme un mastodonte de la mondialisation, ce qui se conjugue à une hausse soudaine de ses émissions. Dès 2003, elle dépasse l'Union européenne en terme d'émission de GES et en 2007 elle dépasse le volume global d'émissions des États-Unis alors que dans les années 1990 et l'implantation du régime climatique, cette situation n'était prévue qu'à l'aube de 2030<sup>44</sup>. Ainsi, la Chine dépasse toutes les estimations et vient rebattre les cartes des puissances les plus émettrices, tout en gardant son statut contradictoire de puissance émergente et surtout de Partie non-Annexe I. Dès lors, aucun objectif de réduction, mais seulement de communication de données, ne lui est imposé alors même qu'elle est une des puissances les plus polluées. Cette situation lui vaut ainsi le prix du Fossile du jour COP après COP<sup>45</sup>. Ce statut ne l'empêche pas pourtant de renforcer son lien stratégique au niveau des Suds et dans les processus de gouvernance. Elle joue ainsi la carte des pays développés dans le G77+Chine en insistant sur la responsabilité historique du Nord et l'inégale répartition des émissions de GES. Ce groupe d'intérêt devient dans les

<sup>44</sup> Gemenne François, « 1. Géographie des émissions », dans *Géopolitique du climat*, 3e éd., Paris, Armand Colin, « Objectif Monde », 2021, p. 15-41, [Consulté le 26 avril 2023], ISBN 978-2-200-63242-7

<sup>45</sup> *Ibid.*

années 2000 un conglomérat de cent-trente-deux pays en développement, de toutes les tailles, avec en son sein des sous-groupes très actifs.

Malgré la multiplication des groupes d'intérêts, par exemple la formation de la coalition *Alliance of Small Island States* (AOSIS) qui se rapproche de l'Union Européenne, la Chine a réussi à garder son leadership, à éviter les tensions<sup>46</sup> et à garder son propre intérêt. Ceci est corroboré par la COP13, à Bali, qui représente dans la littérature scientifique un tournant dans les négociations climatiques dans le sens où le régime se structure encore plus et les efforts pour lutter contre le changement climatique s'intensifient<sup>47</sup>. C'est à Bali que les nombreuses coalitions des pays des Suds se structurent le plus, avec par exemple l'importance accrue de l'AOSIS, de l'alliance BASIC, du Groupe Africain et même de coalitions informelles comme la *Rainforest Coalition* ou celle des pays d'Amérique Latine. Par ailleurs, les défections des États-Unis de Bali, déjà entamé depuis la résolution Byrd-Hagel du Sénat et l'arrivée de George W. Bush, est un argument supplémentaire pour toutes ces coalitions pour mettre en avant leurs intérêts en invoquant le fait qu'elles ne devraient pas avoir à faire des efforts de réduction si le Nord ne le fait pas non plus. Les Suds, réussissent ainsi à faire tourner l'agenda de Bali autour des thèmes des solutions d'adaptation, des transferts de technologies et des mécanismes financiers, en plus du thème traditionnel des actions pour réduire les émissions de GES. L'adaptation est ainsi devenue le fer de lance des Suds, qui en font un synonyme de développement et de vulnérabilité dans les négociations, poussant au passage pour la reconnaissance d'une dette climatique<sup>48</sup>. La Chine, portée par cette dynamique, accepte pour la première fois lors du Plan d'action de Bali de reconnaître la nécessité pour les pays en développement d'adopter des actions dans le cadre du développement durable, ce qu'elle refusait catégoriquement en tant que pays n'appartenant pas à l'Annexe B du Protocole de Kyoto, n'étant donc pas sommé de réduire ses émissions de GES<sup>49</sup>. La Chine approfondie ainsi subtilement sa position diplomatique en jouant le jeu des négociations, tout en continuant d'avoir une ligne de conduite basée sur l'équité et la responsabilité commune mais différenciée.

Bali représente ainsi le point d'orgue de l'imposition du thème de l'adaptation aux changements climatiques, notamment du fait de l'activisme du G77+Chine mais aussi du

---

<sup>46</sup> Aykut Stefan C. et Dahan Amy, « Chapitre 6 / La nouvelle géopolitique du climat. Pays en développement, puissances émergentes », dans *Gouverner le climat ?*, Paris, Presses de Sciences Po, « Références », 2015, p. 267-324, [Consulté le 24 octobre 2022], ISBN 978-2-7246-1680-4

<sup>47</sup> Aykut Stefan C. et Dahan Amy, « Chapitre 2 / Le régime climatique onusien. Expertise, gouvernance, arènes », dans *Gouverner le climat ?*, Paris, Presses de Sciences Po, « Références », 2015, p. 63-128, [Consulté le 23 mai 2023], ISBN 978-2-7246-1680-4

<sup>48</sup> *Ibid.*

<sup>49</sup> ROMANO Giulia Clara, « La Chine face au changement climatique : quelle(s) politique(s) ? », *Écologie & politique*, 2013/2 (N° 47), p. 77-87.

développement de la recherche scientifique et du travail d'inclusion des Suds par le GIEC<sup>50</sup>. Ceci a permis de réduire pendant les années 2000 la méfiance des Suds envers les enjeux environnementaux, allant de paire avec une prise de conscience de la vulnérabilité vis-à-vis des effets du changement climatique<sup>51</sup>. Le rôle des émergents dans cette dynamique est centrale. Le poids croissant de leurs économies et de leur influence diplomatique leur permet de se faire les porte-paroles des pays en développement (PED). La Chine, s'impose ainsi peu à peu comme interlocutrice centrale en jouant la carte de la solidarité avec les PED en ouvrant une cascade d'interventions des MDP à Poznan en 2008. En effet, elle devient la première utilisatrice des MDP, avec 1,2 million de tonnes d'équivalents de carbone crédit, soit environ 55% des réductions totales mondiales<sup>52</sup>. Les MDP favorisent l'investissement dans les projets de réduction de la pollution et sont surtout des occasions de transferts de technologies stratégiques. Ils deviennent des facteurs centraux de compréhension de la stratégie chinoise climatique. La Chine saisit ainsi l'opportunité de croissance offerte par les MDP et de fait s'implique encore plus dans la gouvernance climatique. Les MDP sont ainsi une aubaine de financement pour la croissance chinoise<sup>53</sup>. Or, les projets MDP lient le paradigme de pollution et les mécanismes de compensation carbone, ce qui peut avoir des effets pervers. Par exemple, la moitié des certificats MDP vendus en Chine financent une économie de la pollution qui transforme à partir de brûleur du HFC23, un GES à très fort potentiel de réchauffement, en CO<sub>2</sub>. Comme l'a montré Donald Mackenzie<sup>54</sup>, la possibilité de profit par le financement des MDP a encouragé des entreprises à polluer expressément afin de récupérer le HFC23 et le transformer en CO<sub>2</sub>. En plus, la Chine perçoit une taxe de 50% sur les projets de MDP qu'elle héberge, elle n'a donc aucun intérêt à interdire l'émission de HFC23, pourtant prohibé pour les pays du Nord depuis le Protocole de Montréal de 1989<sup>55</sup>.

En définitive, la Chine s'implique de plus en plus aux côtés des PED et du G77 au début des années 2000, en participant grandement à la mise à l'agenda du thème de

---

<sup>50</sup> CERISCOPE, « Les négociations climatiques : vingt ans d'aveuglement ? », dans CERISCOPE, 10 décembre 2014, [Consulté le 27 avril 2023]

<sup>51</sup> Aykut Stefan C. et Dahan Amy, « Chapitre 2 / Le régime climatique onusien. Expertise, gouvernance, arènes », dans *Gouverner le climat ?*, Paris, Presses de Sciences Po, « Références », 2015, p. 63-128, [Consulté le 23 mai 2023], ISBN 978-2-7246-1680-4

<sup>52</sup> Aykut Stefan C. et Dahan Amy, « Chapitre 6 / La nouvelle géopolitique du climat. Pays en développement, puissances émergentes », dans *Gouverner le climat ?*, Paris, Presses de Sciences Po, « Références », 2015, p. 267-324, [Consulté le 24 octobre 2022], ISBN 978-2-7246-1680-4

<sup>53</sup> Tsayem Demaze Moïse, « Paradoxes conceptuels du développement durable et nouvelles initiatives de coopération Nord-Sud : le Mécanisme pour un Développement Propre (MDP) », *Cybergeo: European Journal of Geography*, Mars 2009, [Consulté le 23 mai 2023]

<sup>54</sup> Donald MacKenzie, « Making Things the Same : Gases, Emission Rights and the Politics of Carbon Markets », *Science Direct, Accounting, Organizations and Society*, 34, 2009, p. 440-455.

<sup>55</sup> Aykut Stefan C. et Dahan Amy, « Chapitre 6 / La nouvelle géopolitique du climat. Pays en développement, puissances émergentes », dans *Gouverner le climat ?*, Paris, Presses de Sciences Po, « Références », 2015, p. 267-324, [Consulté le 24 octobre 2022], ISBN 978-2-7246-1680-4

l'adaptation, en continuant de défendre ses intérêts non-frontalement et finalement en saisissant l'opportunité de croissance des MPD.

### C. L'échec de Copenhague: échec de l'intégration de la Chine à la gouvernance climatique ou la défense de ses intérêts géopolitiques ?

La COP15 de Copenhague en 2009 marque une réelle rupture dans l'influence de la Chine sur le régime climatique mondial<sup>56</sup>. En effet, à l'occasion de cette COP, la Chine se révèle être le principal obstacle à la conclusion d'un accord dans les négociations en plaidant pour un droit d'émissions par tête<sup>57</sup>. Copenhague est symptomatique de la volonté chinoise de se réengager dans la coopération internationale climatique. Cette volonté est à mettre en lien avec la pression interne que subit le PCC qui se retrouve confronté aux enjeux de santé publique dans les grandes villes chinoises polluées où la question environnementale s'est muée en problématique sociale<sup>58</sup>. La COP15 est ainsi un véritable tournant pour la Chine qui s'investit en première ligne des négociations, tout en continuant de jouer le jeu des coalitions avec le groupe BASIC. La Chine s'impose ainsi comme une puissance déterminante de la gouvernance climatique, au même titre que dans la mondialisation<sup>59</sup>. Alors que la présidence Obama avait cristallisé les espoirs des mouvements civils pour une meilleure gouvernance climatique, les négociateurs danois se retrouvent exclus des négociations. Tout s'est en effet joué entre les présidents Obama et Hu Jintao, mettant de côté tout le multilatéralisme développé par la gouvernance climatique<sup>60</sup>. Un nouveau paradigme s'ancre alors dans le régime climatique, les négociations sont définitivement inscrites selon la dynamique Nord-Sud et sont dépendantes de la rivalité entre la Chine et les États-Unis<sup>61</sup>. La conférence de Copenhague, sur laquelle reposait l'espoir de la communauté internationale de parvenir à un accord contraignant qui aurait des effets durables pour limiter le changement climatique est finalement perçue comme un échec de la gouvernance climatique. La COP15 est aussi symptomatique de l'isolement géopolitique et contextuel de

---

<sup>56</sup> Aykut Stefan C. et Dahan Amy, « Chapitre 2 / Le régime climatique onusien. Expertise, gouvernance, arènes », dans *Gouverner le climat ?*, Paris, Presses de Sciences Po, « Références », 2015, p. 63-128, [Consulté le 23 mai 2023], ISBN 978-2-7246-1680-4

<sup>57</sup> *Ibid.*

<sup>58</sup> Gemenne François, « Du paria au leader, du leader au paria : les trajectoires croisées de la Chine et des États-Unis dans les négociations climatiques », *Revue internationale et stratégique*, vol. 109, n° 1, 2018, p. 85-92, [Consulté le 12 décembre 2022]

<sup>59</sup> Dahan Amy, « L'évolution de la position chinoise dans les COP et sur la scène géopolitique climatique mondiale », *GREEN*, vol. 1, n° 1, 2021, p. 13-18, [Consulté le 27 avril 2023]

<sup>60</sup> Gemenne François, « Du paria au leader, du leader au paria : les trajectoires croisées de la Chine et des États-Unis dans les négociations climatiques », *Revue internationale et stratégique*, vol. 109, n° 1, 2018, p. 85-92, [Consulté le 12 décembre 2022]

<sup>61</sup> Dahan Amy, « La gouvernance du climat : entre climatisation du monde et schisme de réalité », *L'Homme & la Société*, vol. 199, n° 1, 2016, p. 79-90, [Consulté le 27 avril 2023]

la gouvernance climatique qui a ignoré la crise financière de 2008<sup>62</sup>. Alors que la crise des *subprimes* venait justement questionner le modèle productiviste néolibéral, l'économie financiarisée et l'hégémonie occidentale, la gouvernance climatique n'a pas saisi cette opportunité pour questionner l'économie de la décarbonisation ou mettre en avant les innovations technologiques durables et la transition énergétique comme une opportunité au productivisme<sup>63</sup>. L'échec de Copenhague est attribué dans les pays du Nord à la Chine, mais l'écho n'est pas le même au niveau de ses alliés. Sans faire d'éclat, elle est perçue comme une puissance responsable qui n'a pas quitté la table des négociations et a finalement accepté un accord volontaire et inclusif. Une autre division est ressortie à Copenhague, celle entre les grands émetteurs, du Nord et du Sud global, et les pays vulnérables tels que le Bangladesh ou l'AOSIS<sup>64</sup>. Les États-Unis et les émergents avec les négociations américano-chinoises ont réussi à prioriser les enjeux de souveraineté et de contribution volontaire en refusant les contraintes de réduction.

Copenhague renverse le paradigme *top-down* onusien institué depuis Kyoto dans la gouvernance climatique. Plutôt que d'inclure le contexte géopolitique et d'accepter le caractère essentiellement politique des négociations climatiques, la gouvernance climatique se concentre sur l'idée que ce qui est déterminant pour lutter contre le changement climatique est finalement l'action des États, selon une dynamique *bottom-up*. A partir de Copenhague, l'idée des contributions volontaires des États s'impose dans la gouvernance climatique mondiale. Paradoxalement, ce changement de paradigme est un facteur<sup>65</sup>, avec les effets directs du changement climatique sur l'environnement, qui a poussé la Chine à tenir compte des enjeux climatiques pour se présenter comme l'avocate de cette question dans les années 2010, en inscrivant des plans d'atténuation et d'adaptation climatique dans la politique nationale du PCC<sup>66</sup>. La résilience de la question climatique a donc délié la dynamique de partage du fardeau de l'atténuation mise en place à Kyoto pour une logique de participation volontaire des pays.

---

<sup>62</sup> Aykut Stefan C. et Dahan Amy, « 3. La gouvernance du changement climatique. Anatomie d'un schisme de réalité », dans *Le gouvernement des technosciences*, Paris, La Découverte, « Recherches », 2014, p. 97-132, [Consulté le 27 avril 2023], ISBN 978-2-7071-7504-5

<sup>63</sup> Aykut Stefan C. et Dahan Amy, « 3. La gouvernance du changement climatique. Anatomie d'un schisme de réalité », dans *Le gouvernement des technosciences*, Paris, La Découverte, « Recherches », 2014, p. 97-132, [Consulté le 27 avril 2023], ISBN 978-2-7071-7504-5

<sup>64</sup> Aykut Stefan C. et Dahan Amy, « Chapitre 2 / Le régime climatique onusien. Expertise, gouvernance, arènes », dans *Gouverner le climat ?*, Paris, Presses de Sciences Po, « Références », 2015, p. 63-128, [Consulté le 23 mai 2023], ISBN 978-2-7246-1680-4

<sup>65</sup> *Ibid.*

<sup>66</sup> Hu Jiao, « Chapitre 6. La question du changement climatique en Chine. Courants apparents et courants sous-jacents », dans *Controverses climatiques, sciences et politique*, Paris, Presses de Sciences Po, « Académique », 2012, p. 141-155, [Consulté le 15 février 2023], ISBN 978-2-7246-1239-4

## D. L'Accord de Paris et le rôle volontariste de la Chine

L'Accord de Paris, lors de la COP21, entérine le rôle majeur de la Chine dans le régime climatique mondial, elle devient leader des négociations aux côtés des États-Unis<sup>67</sup>. En effet, durant l'automne 2014, les deux puissances signent une déclaration commune pour manifester leur volonté de sortir de l'immobilisme des négociations climatiques. La Chine considère pour la première fois l'hypothèse d'une limite à sa croissance. Si elle refuse de réduire ses émissions de GES, elle s'engage à réduire l'intensité carbone de son économie. Il s'agit d'un modeste engagement, mais symboliquement, sur la scène internationale, c'est un véritable tournant<sup>68</sup>. Il est important de noter qu'un pays réduit automatiquement son intensité carbone en se développant par la tertiarisation de l'économie et l'innovation technologique. Un autre axe de la diplomatie climatique chinoise est, qu'avant ou après Paris, elle a toujours fait en sorte, tout comme les autres grands émetteurs, que la question des énergies fossiles reste un impensé des négociations climatiques<sup>69</sup>. Néanmoins, le fait que les américains et les chinois se soient mis d'accord pour faire de la question climatique un enjeu de coopération et non de rapport de force a été un facteur déterminant de la réussite de l'Accord de Paris<sup>70</sup>.

En plus d'apparaître comme une puissance leader des efforts contre le changement climatique, la Chine se place comme facilitatrice des négociations. Par exemple, durant la dernière relecture de l'Accord, les négociateurs américains repèrent le terme « *shall* », qui les obligerait à faire passer le texte devant le Sénat américain. Ils obtiennent alors la modification en « *should* », ce qui déplait au Nicaragua qui pose une requête ce qui met en péril tout l'Accord. C'est la Chine qui sauve l'Accord en enjoignant le Nicaragua de retirer sa requête. Cet événement, qui pourrait paraître anecdotique, est révélateur de l'influence de la Chine auprès des PED et du leadership qu'elle a peu à peu obtenu<sup>71</sup>.

L'Accord de Paris est donc le symbole de la réussite de la diplomatie chinoise climatique. Il achève sa transformation d'État qui paralyse les négociations au statut de

---

<sup>67</sup> Aykut Stefan C. et Dahan Amy, « Chapitre 2 / Le régime climatique onusien. Expertise, gouvernance, arènes », dans *Gouverner le climat ?*, Paris, Presses de Sciences Po, « Références », 2015, p. 63-128, [Consulté le 23 mai 2023], ISBN 978-2-7246-1680-4

<sup>68</sup> Gemenne François, « 5. Coopération et négociations », dans *Géopolitique du climat*, . 3e éd., Paris, Armand Colin, « Objectif Monde », 2021, p. 93-138, [Consulté le 26 avril 2023], ISBN 978-2-200-63242-7

<sup>69</sup> Dahan Amy, « La gouvernance du climat : entre climatisation du monde et schisme de réalité », *L'Homme & la Société*, , vol. 199, n° 1, 2016, p. 79-90, [Consulté le 27 avril 2023]

<sup>70</sup> Canfin Pascal Alex Bastien et Baillat Alice, « Les lendemains de l'Accord de Paris : l'avenir de la planète se joue-t-il hors des COP ? », *Revue internationale et stratégique*, , vol. 109, n° 1, Mars 2018, p. 73-83, [Consulté le 12 décembre 2022]

<sup>71</sup> Gemenne François, « Du paria au leader, du leader au paria : les trajectoires croisées de la Chine et des États-Unis dans les négociations climatiques », *Revue internationale et stratégique*, , vol. 109, n° 1, 2018, p. 85-92, [Consulté le 12 décembre 2022]

grande puissance responsable, moteur des négociations. En 2015, l'influence de la Chine sur la gouvernance climatique mondiale est instaurée. Ceci coïncide avec une prise en compte des pouvoirs chinois à l'échelle nationale de la question de la pollution et des effets des changements climatiques<sup>72</sup>. Comme il sera étudié par la suite, le dialogue entre politique environnementale intérieure et diplomatie climatique extérieure est constant dans le cas de la Chine et l'un ne va pas sans l'autre. En revanche, de nombreux chercheurs et ONG ont pointé le fait que l'Accord de Paris n'était pas contraignant<sup>73</sup>. L'Accord de Paris prévoit bien des mécanismes de révisions et des clauses de transparence, ce qui en fait un accord évolutif et adaptatif aux situations futures. Nonobstant, il s'agit essentiellement d'actions sur le court-terme, il n'envisage pas la possibilité de se passer d'énergies fossiles, les promesses des pays émergents sont jugées trop modestes et l'examen véritable des émissions est prévu à partir de 2023-2025<sup>74</sup>. De plus, l'objectif de 1,5° est décrié dans la communauté scientifique et est même taxé de monnaie de singe du fait que les compensations ou vellétés judiciaires que les pays vulnérables auraient pu enclencher ont été interdites par le veto américain. Le seuil de 2° était déjà d'ailleurs vivement débattu dans la communauté scientifique à la suite de l'article de David G. Victor et Charles F. Kennel<sup>75</sup> qui défendait l'idée que le seuil de 2° était intenable, improductif et encourageait l'inaction<sup>76</sup>. L'Accord de Paris, en plus de ne rien dire sur les conséquences de son non-respect ou sur les modalités concrètes pour atteindre le seuil de 1,5° n'a pas statué sur l'enjeu primordial du prix du carbone. Ainsi, malgré un accord hautement symbolique, Paris est encore une fois déconnecté des solutions concrètes et a entretenu l'illusion d'une gouvernance climatique autonome des enjeux géopolitiques, notamment de l'énergie. Enfin, la grande avancée de Paris, les *Intended National Determined Contributions* (INDC) ancre la dynamique *bottom-up* dans la gouvernance climatique mondiale<sup>77</sup>. Les États s'engagent volontairement et la gouvernance climatique n'est pas contraignante.

---

<sup>72</sup> Hu Jiao, « Chapitre 6. La question du changement climatique en Chine. Courants apparents et courants sous-jacents », dans *Controverses climatiques, sciences et politique*, Paris, Presses de Sciences Po, « Académique », 2012, p. 141-155, [Consulté le 15 février 2023], ISBN 978-2-7246-1239-4

<sup>73</sup> Godbole Avinash, « Paris Accord and China's Climate Change Strategy: Drivers and Outcomes », *India Quarterly*, vol. 72, n° 4, 2016, p. 361-374, [Consulté le 27 avril 2023]

<sup>74</sup> Dahan Amy, « La gouvernance du climat : entre climatisation du monde et schisme de réalité », *L'Homme & la Société*, vol. 199, n° 1, 2016, p. 79-90, [Consulté le 27 avril 2023]

<sup>75</sup> Victor David G. et Kennel Charles F., « Climate policy: Ditch the 2 °C warming goal », *Nature*, vol. 514, n° 7520, Octobre 2014, p. 30-31, [Consulté le 23 mai 2023]

<sup>76</sup> Zalinge Brenda Feng Qingyi et Dijkstra Henk, « On determining the Point of no Return in Climate Change », *Earth System Dynamics Discussions*, Septembre 2016, p. 1-17

<sup>77</sup> Dahan Amy, « La gouvernance du climat : entre climatisation du monde et schisme de réalité », *L'Homme & la Société*, vol. 199, n° 1, 2016, p. 79-90, [Consulté le 27 avril 2023]

## E. Du retrait des États-Unis de l'Accord à la guerre en Ukraine : le retour fracassant de la géopolitique dans les négociations climatiques

Deux ans après la COP21, le 1er juin 2017, Trump annonce son intention de se retirer de l'Accord de Paris, ce qui participe à relancer les débats climato-sceptiques<sup>78</sup>. C'est une réelle douche froide pour la gouvernance climatique mondiale, dont la bulle isolée des enjeux géopolitiques explose brusquement sous le discours du Président américain qui prône la compétitivité nationale et entend prioriser l'économie américaine au-delà de tout objectif environnemental commun<sup>79</sup>. Pourtant, quelques jours avant, la Chine et l'Union européenne avait tenté d'influencer le gouvernement Trump en annonçant vouloir travailler main dans la main pour mener la communauté internationale vers une transition bas-carbone. Ainsi, tandis que les États-Unis pâtissent d'une importante perte d'influence dans le régime climatique mondial et que la décision du président Trump est mondialement critiquée, notamment par le secrétaire des Nations-Unies Antonio Guterres<sup>80</sup>, la Chine et l'Union européenne se saisissent du vide diplomatique laissé par les Américains. Les effets immédiats du retrait des États-Unis de l'Accord de Paris sont donc l'affaiblissement de la réputation internationale américaine, la mise en porte-à-faux du multilatéralisme climatique et le fait que l'influence européenne et chinoise s'impose de concert dans la gouvernance climatique mondial<sup>81</sup>. La Chine saisit ainsi l'opportunité du retrait des États-Unis de l'Accord de Paris pour se placer en leader du changement climatique. Elle a donc définitivement réussi à métamorphoser son image internationale en avocate du climat. Alors que le retrait américain a fait craindre la perte de confiance des Suds dans le dispositif onusien et le multilatéralisme, la Chine s'est faite gardienne du multilatéralisme tout en continuant subtilement de défendre ses intérêts et ceux des Suds<sup>82</sup>. De plus, le retrait des États-Unis a ouvert de nouvelles possibilités de coopération climatique entre la Chine et l'Union européenne<sup>83</sup>.

---

<sup>78</sup> Aykut Stefan C. et Dahan Amy, « Chapitre 2 / Le régime climatique onusien. Expertise, gouvernance, arènes », dans *Gouverner le climat ?*, Paris, Presses de Sciences Po, « Références », 2015, p. 63-128, [Consulté le 23 mai 2023], ISBN 978-2-7246-1680-4

<sup>79</sup> Dahan Amy et Aykut Stefan C., « Les négociations climatiques : vingt ans d'aveuglement ? », dans *CERISCOPE*, CERISCOPE, 10 décembre 2014, [Consulté le 27 avril 2023]

<sup>80</sup> Gemenne François, « Du paria au leader, du leader au paria : les trajectoires croisées de la Chine et des États-Unis dans les négociations climatiques », *Revue internationale et stratégique*, vol. 109, n° 1, 2018, p. 85-92, [Consulté le 12 décembre 2022]

<sup>81</sup> Dong Liang, « The Trump administration's decision to withdraw the United States from the Paris Climate Agreement », *Chinese Journal of Population Resources and Environment*, vol. 15, n° 3, Juillet 2017, p. 183-183, [Consulté le 24 octobre 2022]

<sup>82</sup> Jotzo Frank Depledge Joanna et Winkler Harald, « US and international climate policy under President Trump », *Climate Policy*, vol. 18, n° 7, Août 2018, p. 813-817, [Consulté le 25 octobre 2022]

<sup>83</sup> Urpelainen Johannes et Van de Graaf Thijs, « United States Non-Cooperation and the Paris Agreement », *Climate Policy*, vol. 18, Décembre 2017, p. 839-851

Par ailleurs, le retrait des Américains de l'Accord de Paris est symptomatique du changement radical qui s'opère à partir de la présidence Trump dans le régime climatique. En effet, on passe d'une situation où les puissances américaine et chinoise étaient le couple moteur des négociations à une situation où les négociations climatiques sont dépendantes et déterminées par la compétition Chine-États-Unis<sup>84</sup>. La Chine a pour autant réagi de manière adroite en continuant d'investir la diplomatie climatique, par exemple en co-hébergeant avec le Canada et l'Union européenne un sommet ministériel sur le changement climatique à Montréal. De plus, à l'occasion de la COP23 à Bonn, Pékin a clarifié son intention via la voix de Gou Haïbo, membre de la délégation, qui a déclaré « *La Chine va faire de son mieux pour remplir ses propres engagements climatiques et nous n'excluons pas la possibilité de faire plus que ce que nous avons annoncé* »<sup>85</sup>. Lu Ximming, de l'importante Commission Nationale pour la Réforme et le Développement, a réitéré l'ambition de la Chine d'aider les autres pays dans leur lutte contre le changement climatique<sup>86</sup>. Depuis 2017, la Chine a donc endossé clairement le rôle de porte-parole des PED en continuant de s'appuyer sur le principe de « responsabilité partagée mais différenciée » pour appuyer le fait que les pays développés ont le devoir de soutenir les PED. Par exemple, la Chine, auprès de l'Inde, de l'Iran et des autres membres de la coalition *Like Minded-Group of Developing Countries* (LMDC), a réussi à mettre cet enjeu à l'agenda de l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris<sup>87</sup>. Enfin, le dernier élément que l'on peut évoquer afin de mettre en exergue l'importance de la rivalité sino-américaine dans le régime climatique mondial est la réaction de Pékin en 2022 suite à la visite de Nancy Pelosi, présidente de la Chambre des représentants américain, à Taïwan. En effet, dans la lignée des velléités chinoises envers Taïwan, Pékin a annoncé mettre fin aux négociations entre la Chine et les États-Unis en réaction<sup>88</sup>.

Dernièrement, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a achevé l'éclatement de la bulle de la gouvernance climatique vers un réalisme géopolitique, du fait des enjeux énergétiques qui ont rendu saillants les dynamiques de dépendances des différentes puissances mondiales<sup>89</sup>. Ainsi, les COP sont désormais le théâtre de la fracture entre d'un côté la société

---

<sup>84</sup> Aykut Stefan C. et Dahan Amy, « Boomerang géopolitique : peut-on encore relever le défi climatique global ? », *GREEN*, , vol. 2, n° 1, 2022, p. 34-42, [Consulté le 20 février 2023]

<sup>85</sup> Voïta Thibaud, « Changement climatique : la Chine règne-t-elle désormais sur les COP ? », dans *Asialyst*, , 1 décembre 2017, [Consulté le 23 mai 2023]

<sup>86</sup> Liu Jianqiang, « Analysis: Nine key moments that changed China's mind about climate change », dans *Carbon Brief*, , 25 octobre 2021, [Consulté le 22 mai 2023]

<sup>87</sup> Gemenne François, « 5. Coopération et négociations », dans *Géopolitique du climat*, . 3e éd., Paris, Armand Colin, « Objectif Monde », 2021, p. 93-138, [Consulté le 26 avril 2023], ISBN 978-2-200-63242-7

<sup>88</sup> « Entretien. Amitav Ghosh : "L'abondance est terminée, les Européens doivent l'entendre" », dans *Courrier international*, , 6 novembre 2022, [Consulté le 22 novembre 2022]

<sup>89</sup> Aykut Stefan C. et Dahan Amy, « Boomerang géopolitique : peut-on encore relever le défi climatique global ? », *GREEN*, , vol. 2, n° 1, 2022, p. 34-42, [Consulté le 20 février 2023]

civile, les ONG, la communauté scientifique, les pays vulnérables et de l'autre les intérêts de souveraineté défendus par les États et les grands blocs de coalition selon des logiques de compétition de croissance et de développement<sup>90</sup>. La COP de Glasgow a ainsi révélé le compromis entre les émergents, les PED et les pays développés devenus la colonne vertébrale des négociations climatiques<sup>91</sup>. L'enjeu est clairement annoncé désormais, il s'agit de gagner du temps de croissance au dépend de la transition écologique en se défaussant des financements, notamment en arguant la faible participation des États-Unis. On pourrait alors avancer que la gouvernance climatique est désormais démythifiée d'une utopie où chaque État travaillerait main dans la main en prenant ses responsabilités pour faire face aux enjeux climatiques<sup>92</sup>. Cette même gouvernance qui a d'ailleurs échoué à remplir un engagement aussi simple que celui de contribuer à hauteur de cent milliards de dollars pour aider les pays les plus vulnérables à faire face aux effets du changement climatique, comme l'ont reproché les PED aux pays du Nord lors de la COP27 à Charm El-Cheikh. Si cette critique contre les pays du Nord a toujours fait partie du discours du G77+Chine, la COP27 a été révélatrice d'une nouvelle étape franchie. En effet, la géopolitique contemporaine est caractérisée par la contestation de l'ordre occidental et la gouvernance climatique mondiale n'échappe pas à cette règle<sup>93</sup>.

L'engagement croissant de la Chine dans les instances internationales de lutte contre le changement climatique a façonné sa vision et ses approches en matière de diplomatie climatique. Dans la deuxième partie, il sera donc examiné comment la Chine utilise sa position de plus en plus influente pour promouvoir un modèle de développement alternatif non-occidental, en mettant l'accent sur la durabilité environnementale, la souveraineté économique et la coopération Sud-Sud.

---

<sup>90</sup> Aykut Stefan C. et Dahan Amy, « Boomerang géopolitique : peut-on encore relever le défi climatique global ? », *GREEN*, vol. 2, n° 1, 2022, p. 34-42, [Consulté le 20 février 2023]

<sup>91</sup> Collard Fabienne, « Les COP sur les changements climatiques », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 2486-2487, n° 1-2, 2021, p. 5-68, [Consulté le 24 octobre 2022]

<sup>92</sup> Aykut Stefan C. et Dahan Amy, « Boomerang géopolitique : peut-on encore relever le défi climatique global ? », *GREEN*, vol. 2, n° 1, 2022, p. 34-42, [Consulté le 20 février 2023]

<sup>93</sup> *Ibid.*

## II. La diplomatie climatique chinoise ou la construction d'un modèle de développement alternatif non-occidental

Depuis l'accord de Paris, la Chine est devenu un acteur majeur de la gouvernance climatique mondiale. Il ne s'agit en rien d'un hasard puisque la diplomatie climatique est un des fers de lance de la stratégie d'influence chinoise mondiale et de son *softpower*<sup>94</sup>. Ainsi, la Chine a réussi à renforcer son influence sur la gouvernance climatique mondiale en se positionnant comme fer de lance du multilatéralisme climatique mais surtout en forgeant un modèle de développement qui met l'emphase sur les stratégies d'adaptation et d'atténuation<sup>95</sup>. Les politiques environnementales et climatiques chinoises ont été très vite incorporées à ses politiques de croissances et la Chine entend paver le chemin pour le Sud global en tant que leader climatique<sup>96</sup>. Or cette diplomatie climatique a un impact conséquent sur la nature de la gouvernance climatique mondiale. En effet, la capacité d'influence directe sur la gouvernance climatique mondiale dépend à la fois de ses ressources en *hardpower*, les pouvoirs militaire et économique, mais aussi de son leadership moral, de ses capacités technologiques et de ses niveaux d'émissions<sup>97</sup>. De plus, afin d'appréhender les répercussions sur la gouvernance climatique mondiale de l'influence croissante de la Chine, il est aussi nécessaire d'envisager son *softpower*, tel que défini par Joseph Nye en 1990 comme « l'habilité à séduire et à attirer »<sup>98</sup>. Ainsi, la diplomatie climatique est un vecteur de puissance pour la Chine qui se saisit de cette opportunité. Tout comme son influence sur la gouvernance lui permet de la forger selon ses principes, intérêts et idéologie, sa diplomatie climatique est une ressource qui lui confère la capacité d'influencer les autres pays, et surtout le Sud global, de par l'attractivité de son modèle environnemental<sup>99</sup>. Ce modèle chinois se présente comme un modèle de développement alternatif au modèle occidental. Les chercheurs ont identifié trois répercussions principales de l'exportation de ce modèle sur la gouvernance climatique mondiale<sup>100</sup>. Premièrement, la

---

<sup>94</sup> Xu Lin et Chen Ying, « Global Climate Governance and China's Strategic Choice », dans *Chinese Perspectives on Global Governance and China*, Brill, 7 septembre 2021, p. 69-93, [Consulté le 22 mai 2023], ISBN 978-90-04-43943-6

<sup>95</sup> Urban Frauke, « China's rise: Challenging the North-South technology transfer paradigm for climate change mitigation and low carbon energy », *Energy Policy*, vol. 113, Février 2018, p. 320-330, [Consulté le 22 mai 2023]

<sup>96</sup> Qi, Jianfeng Jeffrey, et Peter Dauvergne. « China's Rising Influence on Climate Governance: Forging a Path for the Global South ». *Global Environmental Change*, vol. 73, mars 2022, p. 102484. *ScienceDirect*, <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2022.102484>.

<sup>97</sup> Allan Jen et Peter Dauvergne, « The Global South in Environmental Negotiations: the politics of coalitions in REDD », *Third World Quarterly*, vol. 34, Septembre 2013

<sup>98</sup> Nye Joseph S., « Soft Power », *Foreign Policy*, n° 80, 1990, p. 153-171, [Consulté le 23 mai 2023]

<sup>99</sup> Qi Jianfeng Jeffrey et Dauvergne Peter, « China's rising influence on climate governance: Forging a path for the global South », *Global Environmental Change*, vol. 73, Mars 2022, p. 102484, [Consulté le 4 mai 2023]

<sup>100</sup> *Ibid.*

Chine entend faire valoir à égalité l'adaptation aux changements climatiques, par rapport au thème classique de l'atténuation, défendu par les pays développés depuis le début de l'élaboration de la gouvernance climatique mondiale. Deuxièmement, l'influence croissante de la Chine dans les enceintes multilatérales et surtout auprès du Sud global renforce une approche solutionnante technocentrée du changement climatique. Troisièmement, l'exportation du modèle chinois de par sa diplomatie climatique renforce son influence et son leadership sur le Sud global<sup>101</sup>.

#### A. La mise en avant d'efforts différenciés pour lutter contre les changements climatiques

Si depuis la COP21, la Chine se place à l'avant-garde de l'adaptation au changement climatique pour le Sud global, il s'agit en réalité d'un travail diplomatique déjà entamé depuis les années 1980 et renforcé dans les années 1990, jusqu'à en faire un principe structurant du multilatéralisme environnemental, notamment avec l'appui de l'Inde<sup>102</sup>. La rhétorique de l'adaptation contribue dans une certaine mesure à la transition vers une économie mondiale faible en émissions mais elle ne remet pas en cause le modèle productiviste et renforce une approche technocratique et progressive qui ne remet pas en cause la croissance<sup>103</sup>. La mise en avant de l'adaptation, au même niveau que l'atténuation, repose sur deux arguments: le principe de responsabilité commune (CBDR-RC) mais différenciée et le droit au développement pour les PED<sup>104</sup>. Le CBDR-RC s'inscrit dans la gouvernance climatique mondiale dès les premiers forums multilatéraux. Ainsi, la Convention et le Protocole transcrivent ce principe de façon dichotomique avec la division des Parties en annexe en reconnaissant la responsabilité des pays développés et le fait qu'ils doivent agir en priorité pour la protection des biens communs environnementaux<sup>105</sup>. Or le CBDR-RC a été utilisé jusqu'à l'Accord de Paris pour justifier l'inaction environnementale des PED et des émergents. De plus, ce principe renvoie pour la Chine à une vision du monde structurante et reflète ses intérêts économiques et politiques<sup>106</sup>. Alors que

---

<sup>101</sup> Qi Jianfeng Jeffrey et Dauvergne Peter, « China's rising influence on climate governance: Forging a path for the global South », *Global Environmental Change*, vol. 73, Mars 2022, p. 102484, [Consulté le 4 mai 2023]

<sup>102</sup> Amy 2015

<sup>103</sup> Qi, Jianfeng Jeffrey, et Peter Dauvergne. « China's Rising Influence on Climate Governance: Forging a Path for the Global South ». *Global Environmental Change*, vol. 73, mars 2022, p. 102484. *ScienceDirect*, <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2022.102484>.

<sup>104</sup> Godard Olivier, « Une dette climatique ? De la responsabilité historique du Nord envers le Sud », *Le Débat*, vol. 189, n° 2, 2016, p. 23-38, [Consulté le 27 avril 2023]

<sup>105</sup> *Ibid.*

<sup>106</sup> Stalley, P. (2013): Forum : principled strategy : the role of equity norms in China's climate change diplomacy, in: *Global Environmental Politics* 13 (1), 1-8

traditionnellement les accords internationaux sont basés sur l'égalité souveraine des Parties et la réciprocité entre les pays, la Chine a réussi, aux côtés de l'Inde et avec l'appui des PED à faire du CBDR-RC un principe structurant du multilatéralisme environnemental.

Le CBDR-RC est le reflet du compromis entre les pays du Nord avec les pays du Sud, qui sont restés, pour la plupart, jusqu'au milieu des années 2000 dans une perspective climatosceptique et méfiants de la gouvernance climatique mondiale<sup>107</sup>. En effet, les PED considèrent le changement climatique dans les années 1990 comme un enjeu qui concerne exclusivement les pays du Nord, comme la conséquence de leur surconsommation et comme un frein à leur développement. Ainsi, les problématiques d'équité et de justice climatique sont des facteurs clés des négociations sur lesquels la Chine joue jusqu'à aujourd'hui pour immiscer le thème de l'adaptation dans les négociations climatiques<sup>108</sup>. Le CBDR-RC est la justification principale des revendications concernant le financement de l'adaptation. Cette pomme de la discorde est prise en main par la gouvernance climatique, comme en témoigne l'adaptation du GIEC avec la création du Groupe II. Ce dernier se concentre sur l'impact du changement climatique et étudie les différents facteurs de vulnérabilité. Ses rapports englobent donc les différentes problématiques des Suds et participent à leur inclusion dans la gouvernance climatique. En prenant de plus en plus en compte des types de milieux et d'interactions des écosystèmes différents, le Groupe II a concouru à la réduction du scepticisme des Suds envers le changement climatique<sup>109</sup>.

Le droit au développement est le second pilier de la rhétorique de l'adaptation. Il est le point de convergence des Suds, notamment via la thématique du financement de l'adaptation. Au sein du Sud global, on retrouve ainsi l'AOSIS et les PMA qui défendent avant tout l'urgence de l'adaptation aux changements climatiques plutôt que la réduction des GES, en mettant en avant le fait qu'ils sont les pays les plus vulnérables aux effets du changement climatique, par exemple à la montée des eaux pour l'AOSIS. L'approche chinoise, elle, se concentre sur l'importance des transferts financiers et de technologies pour l'adaptation. Ainsi, en 2004, l'adaptation devient une priorité autant que la réduction de GES durant la COP10, à Buenos Aires<sup>110</sup>.

---

<sup>107</sup> Godard Olivier, « V. De la responsabilité historique », dans *La Justice climatique mondiale*, Paris, La Découverte, « Repères », 2015, p. 83-110, [Consulté le 24 octobre 2022], ISBN 978-2-7071-8548-8

<sup>108</sup> Xu Lin et Chen Ying, « Global Climate Governance and China's Strategic Choice », dans *Chinese Perspectives on Global Governance and China*, Brill, 7 septembre 2021, p. 69-93, [Consulté le 22 mai 2023], ISBN 978-90-04-43943-6

<sup>109</sup> Collard Fabienne, « Les COP sur les changements climatiques », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 2486-2487, n° 1-2, 2021, p. 5-68, [Consulté le 24 octobre 2022]

<sup>110</sup> Aykut Stefan C. et Dahan Amy, « Chapitre 6 / La nouvelle géopolitique du climat. Pays en développement, puissances émergentes », dans *Gouverner le climat ?*, Paris, Presses de Sciences Po, « Références », 2015, p. 267-324, [Consulté le 24 octobre 2022], ISBN 978-2-7246-1680-4

## B. L'influence de la stratégie climatique chinoise sur l'approche technocentrée et scientifique de la gouvernance climatique

La diplomatie climatique chinoise est caractérisée par une approche technocentrée et des solutions industrielles qui priorisent avant tout la croissance<sup>111</sup>. De fait, l'influence croissante de la Chine sur la gouvernance climatique mondiale inscrit de plus en plus cette dernière dans le paradigme solutionniste par la technologie, dans la lignée de la mise en avant de l'adaptation. Ainsi, la Chine prône, en plus du renforcement des financements climatiques, le transfert de technologie, la gestion des écosystèmes à grande échelle, l'utilisation accrue des énergies renouvelables et la construction de nouvelles infrastructures d'adaptation dans les pays du Sud global<sup>112</sup>. Les conséquences de cette approche sont que la diplomatie climatique chinoise joue un rôle crucial dans la transition mondiale vers une économie à faible émission de carbone, tout en renforçant une approche technocratique et progressive qui continue de promouvoir la croissance économique. Les solutions chinoises technocratiques, progressives et centrées sur l'industrie apportées à la crise climatique peuvent ainsi être considérées par certains chercheurs comme inadéquates<sup>113</sup>.

Pour faire face aux changements climatiques, la Chine s'est donc concentrée sur le développement de technologies propres, l'amélioration de la gestion nationale de l'environnement et l'intégration des marchés étrangers des énergies renouvelables en mettant en avant la compétitivité verte<sup>114</sup>. En revanche, il est nécessaire de souligner que ces modifications de la gouvernance climatique qui découlent de l'influence chinoise ne sont pas la conséquence d'une volonté affirmée de mener la gouvernance climatique mondiale mais plutôt d'une stratégie nationale propre<sup>115</sup>. En effet, la priorité donnée au développement économique et aux énergies renouvelables vient du fait que la Chine se concentre nationalement et internationalement sur sa sécurité nationale énergétique et vis-à-vis des

---

<sup>111</sup> Qi, Jianfeng Jeffrey, et Peter Dauvergne. « China's Rising Influence on Climate Governance: Forging a Path for the Global South ». *Global Environmental Change*, vol. 73, mars 2022, p. 102484

<sup>112</sup> Urban Frauke, « China's rise: Challenging the North-South technology transfer paradigm for climate change mitigation and low carbon energy », *Energy Policy*, , vol. 113, Février 2018, p. 320-330, [Consulté le 22 mai 2023]

<sup>113</sup> Allan Jen Iris, « Dangerous Incrementalism of the Paris Agreement », *Global Environmental Politics*, , vol. 19, n° 1, Février 2019, p. 4-11, [Consulté le 23 mai 2023]  
& Peter Dauvergne, *Global Governance and the Anthropocene: Explaining the Escalating Global Crisis*, 27 octobre 2021, p. 26-39,  
& Wallace-Wells David, *The uninhabitable earth: life after warming*, First edition, New York, Tim Duggan Books, 2019, ISBN 978-0-525-57670-9

<sup>114</sup> McBeath Jerry et Wang Bo, « China's Environmental Diplomacy », *American Journal of Chinese Studies*, , vol. 15, n° 1, 2008, p. 1-16, [Consulté le 23 mai 2023]

<sup>115</sup> Qi, Jianfeng Jeffrey, et Peter Dauvergne. « China's Rising Influence on Climate Governance: Forging a Path for the Global South ». *Global Environmental Change*, vol. 73, mars 2022, p. 102484.

effets du changement climatique<sup>116</sup>. Pour autant, les chercheurs ont déjà maintes fois souligné l'ambition de la Chine de dominer le marché mondial de l'énergie verte, en se concentrant sur le Sud global<sup>117</sup>. La Chine est ainsi devenue une des actrices principales de la modernisation des infrastructures de transport et de l'implantation des énergies renouvelables, ce qui contribue à réduire de fait les émissions de gaz à effets de serre dans les pays du Sud. De même, le financement de nombreux projets d'adaptation, notamment via la Belt and Road Initiative<sup>118</sup> (BRI), augmente la résilience des PED face au changement climatique.

Certes, la transition rapide vers les énergies renouvelables est une urgence mondiale, surtout en considérant la croissance de la population et donc de la demande d'énergie mondiale, tout comme le renforcement de l'équité climatique. Mais, cette transition dans le cas chinois est concentrée sur la manière de produire de l'énergie et non la remise en cause du système global de consommation<sup>119</sup>. Ainsi, il est nécessaire de relever le fait que le modèle d'adaptation chinois par les technologies ne s'attaque pas aux racines du réchauffement climatique, c'est-à-dire la croissance économique non durable et la production incessante couplée au non recyclage des ressources<sup>120</sup>. De même, le technocentrisme peut s'avérer être une voie périlleuse étant donné que ce paradigme place les énergies renouvelables, l'énergie solaire, la géo-ingénierie, la capture et le stockage du carbone ou l'intelligence artificielle comme seules solutions au changement climatique<sup>121</sup> et peut compromettre le principe de précaution scientifique. En conséquence du développement des exportations des technologies vertes chinoises dans le Sud global, la gouvernance climatique mondiale est de plus en plus déterminée par des solutions technocentriques, descendantes et axées sur l'offre dans les PED. Si la Chine est loin d'être le seul acteur de la gouvernance climatique à adopter ce solutionnisme scientifique, son succès national dans les technologies vertes et son rôle de modèle dans les pays du Sud augmentent les chances de parvenir à des transitions systémiques vers des solutions plus justes, équitables et durables<sup>122</sup>.

---

<sup>116</sup> Trombetta Maria Julia, « Securitization of climate change in China: Implications for global climate governance », *China Quarterly of International Strategic Studies*, vol. 5, n° 1, Mars 2019, p. 97-116, [Consulté le 23 mai 2023]

<sup>117</sup> Hecking Claus Klawitter Nils et Schultz Stefan, « (S+) Klimaschutz: China forciert die globale Energiewende », *Der Spiegel*, 23 septembre 2021, [Consulté le 23 mai 2023]

<sup>118</sup> Nouvelles Routes de la Soie en français

<sup>119</sup> Dubash Navroz, *Climate Change through the Lens of Energy Transformation: Essays from the Anthropocene*, 29 avril 2016, p. 315-342, ISBN 978-0-262-03436-4

<sup>120</sup> Dauvergne Peter, « Environmentalism of the Rich », dans *MIT Press*, 2018, [Consulté le 23 mai 2023]

<sup>121</sup> *Ibid.*

<sup>122</sup> Qi, Jianfeng Jeffrey, et Peter Dauvergne. « China's Rising Influence on Climate Governance: Forging a Path for the Global South ». *Global Environmental Change*, vol. 73, mars 2022, p. 102484.

Par ailleurs, la Chine a une place majeure dans la recherche sur le réchauffement climatique, ce qui participe aussi à renforcer l'approche technocentrée de la gouvernance climatique. Ainsi, la Chine a investi par exemple très tôt le GIEC et est pro-active dans la rédaction des rapports et la recherche pour pallier aux effets du changements climatiques, notamment en réalisant des modélisations climatiques et d'écosystèmes. Le rôle des scientifiques chinois dans le GIEC est surtout devenu prépondérant à partir des années 2010<sup>123</sup>. La posture historique du GIEC est celle de « *policy-relevant* » et non « *policy-prescriptive* », ce qui participe à faire accepter ses rapports par le plus grand nombre. Les scientifiques chinois de haut niveau sont depuis 2010 à des postes de haute responsabilité dans le GIEC, qui préparent et coordonnent les rapports des trois groupes de travail<sup>124</sup>. De plus, sur les 23 modèles climat dans le monde, la Chine en possède un et n'hésite pas à participer aux études d'inter-comparaison des modèles. Au contraire des pays pétroliers par exemple, la Chine n'a jamais adopté une attitude obstructive lors des discussions pour la ratification des rapports<sup>125</sup>. Les résumés sont en effet adoptés au consensus, ce qui participe à faciliter l'aspect mondial de ces derniers et évite les contestations au maximum. Le GIEC permet ainsi l'expression des intérêts nationaux divergents tout en facilitant la légitimation de la recherche scientifique dans une démarche de conseil aux dirigeants. Tandis que les pays insulaires défendent les rhétoriques du risque, les pays pétroliers argumentent autour de l'incertitude scientifique et les PED plaident pour le droit au développement tout en mettant en avant le volume de gaz émis historiquement par les pays européens, ces derniers mettant principalement en garde contre les émissions de GES futures<sup>126</sup>. Or l'implication des scientifiques chinois dans le GIEC relève d'une volonté directe de Pékin<sup>127</sup>. En effet, les scientifiques sont sélectionnés par le bureau du GIEC sur demande des États membres, en fonction de critères de genre, de nationalité, d'appartenance à des programmes de recherches nationaux. Il est important de noter que le GIEC ne rémunère pas les scientifiques qui participent aux recherches. Ces derniers sont directement soutenus par des financements nationaux, avec des exceptions pour certains chercheurs issus des PED. Rappelons enfin que le GIEC est un des acteurs majeurs de la gouvernance climatique

---

<sup>123</sup> Aykut Stefan C. et Dahan Amy, « 3. La gouvernance du changement climatique. Anatomie d'un schisme de réalité », dans *Le gouvernement des technosciences*, Paris, La Découverte, « Recherches », 2014, p. 97-132, [Consulté le 27 avril 2023], ISBN 978-2-7071-7504-5

<sup>124</sup> Dahan Amy, « L'évolution de la position chinoise dans les COP et sur la scène géopolitique climatique mondiale », *GREEN*, vol. 1, n° 1, 2021, p. 13-18, [Consulté le 27 avril 2023]

<sup>125</sup> *Ibid.*

<sup>126</sup> Collard Fabienne, « Les COP sur les changements climatiques », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 2486-2487, n° 1-2, 2021, p. 5-68, [Consulté le 24 octobre 2022]

<sup>127</sup> Gemenne François, « 5. Coopération et négociations », dans *Géopolitique du climat*, 3e éd., Paris, Armand Colin, « Objectif Monde », 2021, p. 93-138, [Consulté le 26 avril 2023], ISBN 978-2-200-63242-7

puisqu'il a vocation à éclairer les négociations durant les COP, à permettre plus de transparence dans les processus de décisions et à faire évoluer positivement le lien entre les champs scientifiques et politiques. Il n'est donc pas anodin de relever la participation active de la Chine au sein de cet organisme d'experts internationaux du climat.

Enfin, l'implication de la Chine dans la *Food and Agriculture Organisation* (FAO) est le dernier axe jugé pertinent à relever pour comprendre l'influence de la Chine sur la manière scientifique et technocentrée dont est de plus en plus conduite la gouvernance climatique<sup>128</sup>. La FAO est en effet une énième arène multilatérale que la Chine a investie. En son sein, elle promeut activement l'agro-business pour sortir les pays africains de la pauvreté, ce qui est une autre voie d'accès au *leadership* des PED<sup>129</sup>. De même, son investissement dans la FAO témoigne de l'intérêt chinois pour les enjeux agricoles, malgré le fait que la Chine continue très largement de suivre un mode de culture intensif. La Chine tient ainsi un discours productiviste en prônant l'utilisation d'engrais, de produits phytosanitaires, de pesticides, d'insecticides, de systèmes d'informations géographiques et le suivi par drone<sup>130</sup>. Encore une fois, la FAO n'a rien d'un organisme international anodin puisqu'elle entend aider les pays africains à sortir de la pauvreté en jouant le rôle d'un intermédiaire entre les États et les investisseurs privés. Les discours tenus par la Chine via la FAO sont révélateurs de la schizophrénie productiviste qu'elle entretient en parallèle de lisser son image de modèle écologique<sup>131</sup>. Alors que dans les COP et dans ses différents rapports climatiques la Chine essaie de se placer comme modèle, dans la FAO elle ne tient pas du tout un discours centré sur l'agroécologie ou la transition écologique, alors même que l'agriculture est un des secteurs prioritaires où il faudrait accélérer la transition vers un modèle durable pour espérer ralentir le réchauffement climatique et adapter les modèles de production<sup>132</sup>.

### **C. L'exportation du modèle de développement chinois dans le Sud global, vecteur du renforcement de son leadership**

Si la Chine ne cherche pas à assumer le rôle de leader mondial du climat, notamment parce que Pékin n'entend pas endosser des obligations qui ralentiraient sa

---

<sup>128</sup> Dahan Amy, « L'évolution de la position chinoise dans les COP et sur la scène géopolitique climatique mondiale », *GREEN*, vol. 1, n° 1, 2021, p. 13-18, [Consulté le 27 avril 2023]

<sup>129</sup> *Ibid.*

<sup>130</sup> *Ibid.*

<sup>131</sup> *Ibid.*

<sup>132</sup> Gemenne François, « Introduction. Le climat comme enjeu de politique internationale », dans *Géopolitique du climat*, 3e éd., Paris, Armand Colin, « Objectif Monde », 2021, p. 9-13, [Consulté le 26 avril 2023], ISBN 978-2-200-63242-7

croissance économique<sup>133</sup>, elle renforce malgré tout son leadership global et diplomatique auprès du Sud global par l'exportation de son modèle de développement, *via* ses actions climatiques<sup>134</sup>. Tandis que la Chine fait preuve de réticence pour assumer des obligations multilatérales qui pourrait contre-carrer ses priorités économiques et de sécurité<sup>135</sup>, elle a bien conscience du potentiel d'influence dans lequel réside les financements pour la croissance économique et l'adaptation climatique dans le Sud global<sup>136</sup>. En effet, dans son Livre Blanc sur la coopération internationale, la Chine a théorisé et justifié son leadership auprès du Sud global. Son argumentaire est construit autour du fait qu'en tant que plus grand émergent elle possède une légitimité naturelle pour dialoguer avec les PED<sup>137</sup>, au contraire des négociations Nord-Sud qui sont centrées sur la confrontation d'intérêts, comme il a été développé plus tôt. Ainsi, la rhétorique chinoise pour exporter son modèle est construite autour d'une image de « défenseur » du climat auprès des pays en développement. En luttant contre les inégalités climatiques en participant au développement et à l'adaptation du Sud global, la Chine se positionne en tant qu'avant-garde et protectrice des PED tout en exportant au passage son modèle de développement. Ainsi, l'exportation du modèle de développement chinois dans le Sud global repose sur trois leviers: le leadership discursif, le partage d'expériences et surtout la BRI<sup>138</sup>.

Premièrement, la Chine s'appuie constamment sur son statut de pays en développement alors qu'elle a bien une position unique dans le Sud global. D'un côté, elle est toujours classée par la Banque mondiale comme un pays en développement : son PIB par habitant étant toujours inférieur à la moyenne mondiale, elle fait face à une forte augmentation des inégalités sur son territoire et fait partie du G77+Chine et du groupe LMDC au sein de la UNFCCC. Mais d'un autre côté, la Chine occupe une position unique au sein du Sud global en raison de sa puissance matérielle et militaire, de son histoire coloniale et de ses luttes économiques. Ces éléments contribuent à la construction d'un récit anti-

---

<sup>133</sup> Qi, Jianfeng Jeffrey, et Peter Dauvergne. « China's Rising Influence on Climate Governance: Forging a Path for the Global South ». *Global Environmental Change*, vol. 73, mars 2022, p. 102484.

<sup>134</sup> Urban Frauke, « China's rise: Challenging the North-South technology transfer paradigm for climate change mitigation and low carbon energy », *Energy Policy*, , vol. 113, Février 2018, p. 320-330, [Consulté le 22 mai 2023]

<sup>135</sup> Pu Xiaoyu, « China's International Leadership: Regional Activism vs. Global Reluctance », *Chinese Political Science Review*, , vol. 1, n° 3, Septembre 2017, p. 48-61, [Consulté le 23 mai 2023]

<sup>136</sup> Lin Justin Yifu et Wang Yan, *Going Beyond Aid: Development Cooperation for Structural Transformation*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017, [Consulté le 23 mai 2023], ISBN 978-1-107-15329-5

<sup>137</sup> Aykut Stefan C. et Dahan Amy, « 3. La gouvernance du changement climatique. Anatomie d'un schisme de réalité », dans *Le gouvernement des technosciences*, , Paris, La Découverte, « Recherches », 2014, p. 97-132, [Consulté le 27 avril 2023], ISBN 978-2-7071-7504-5

<sup>138</sup> Qi, Jianfeng Jeffrey, et Peter Dauvergne. « China's Rising Influence on Climate Governance: Forging a Path for the Global South ». *Global Environmental Change*, vol. 73, mars 2022, p. 102484.

impérialiste qu'elle utilise à bon escient auprès des PED<sup>139</sup>. Dans cette dynamique, la Chine met en avant le fait qu'elle partage un objectif commun avec d'autres pays du Sud, à savoir la résistance à la dépendance et l'importance de la souveraineté<sup>140</sup>. D'après les autorités chinoises, la Chine implique d'autres nations en développement en adhérant aux principes de non-intervention dans les affaires intérieures, de respect de la souveraineté, d'établissement de relations équitables et de promotion d'une coopération mutuellement bénéfique. Cette approche est souvent mise en contraste avec l'impérialisme et le colonialisme occidentaux<sup>141</sup>. Ainsi, selon le Centre national chinois pour la stratégie sur le changement climatique (CNSC) et la coopération internationale, le gouvernement chinois encourage les pays en développement à se libérer des institutions financières multilatérales et à suivre leurs propres voies de développement<sup>142</sup>, tout en défendant leurs propres objectifs déterminés. « *En tant que pays en développement, la Chine doit évaluer de manière précise son propre niveau de développement, sa capacité et sa situation nationale* », déclare le Centre, « *et collaborer avec d'autres pays en développement pour protéger nos droits et intérêts en matière de développement* »<sup>143</sup>.

Deuxièmement, l'outil principal de l'exportation de l'influence chinoise et de son modèle de développement est la BRI, qui a réussi à s'imposer comme un projet incontournable, vecteur de l'adaptation et de l'atténuation climatique<sup>144</sup>. La Belt and Road initiative se présente comme un corridor économique partant du Xinjiang, jusqu'à la Russie et l'Europe et qui inclut un corridor maritime en Asie du Sud vers l'Afrique et le Moyen-Orient et un vers l'Amérique Latine. Le nombre de pays impliqué dans la BRI est passé en 2015 de 60 pays à 130 pays en 2020, preuve de l'attractivité du projet chinois<sup>145</sup>. Il est notable que la BRI a permis à la Chine de nouer de nombreux partenariats stratégiques avec l'Asie centrale et le Moyen-Orient, riche en pétrole, en gaz et en matière première, à l'abri de

---

<sup>139</sup> Dahan Amy, « L'évolution de la position chinoise dans les COP et sur la scène géopolitique climatique mondiale », *GREEN*, , vol. 1, n° 1, 2021, p. 13-18, [Consulté le 27 avril 2023]

<sup>140</sup> Miller Manjari Chatterjee, *Wronged by Empire: Post-Imperial Ideology and Foreign Policy in India and China*, Stanford, Stanford University Press, 2013, ISBN 978-0-8047-8652-2

<sup>141</sup> Lin Justin Yifu et Wang Yan, *Going Beyond Aid: Development Cooperation for Structural Transformation*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017, [Consulté le 23 mai 2023], ISBN 978-1-107-15329-5

<sup>142</sup> Vadell Javier Ramos Leonardo et Neves Pedro, « The international implications of the Chinese model of development in the Global South: Asian Consensus as a network power », *Revista Brasileira de Política Internacional*, , vol. 57, Janvier 2014, p. 91-107

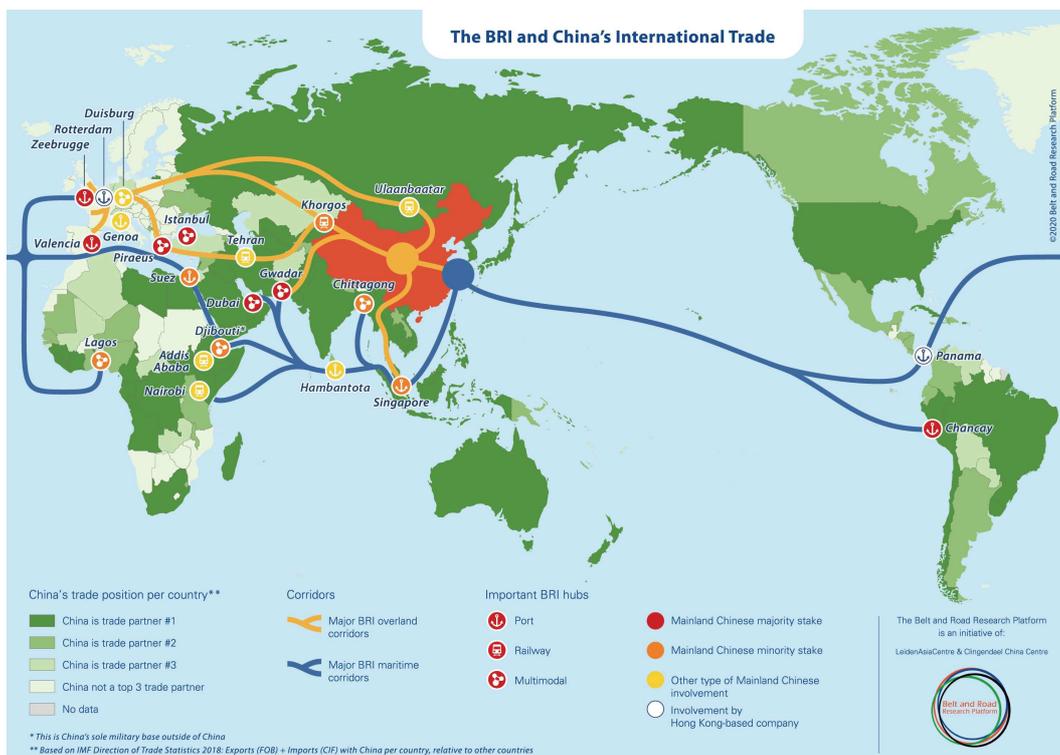
<sup>143</sup> NCSC (National Center for Climate Change Strategy and International Cooperation), *On Global Governance for Climate Change: Building an International Regime for Human Development Pathway Innovation*, National Center for Climate Change Strategy and International Cooperation, Beijing, 2015

<sup>144</sup> Bogojević Sanja et Zou Mimi, « Making Infrastructure 'Visible' in Environmental Law: The Belt and Road Initiative and Climate Change Friction », *Transnational Environmental Law*, , vol. 10, n° 1, Mars 2021, p. 35-56, [Consulté le 22 mai 2023]

<sup>145</sup> *Ibid.*

l'influence américaine. En échange de droits d'usage et d'exploitation des ressources, ainsi que d'une mainmise souvent à long terme sur les économies locales, la Chine finance des infrastructures matérielles telles que des projets énergétiques, des chemins de fer, des ports, ainsi que des programmes sociaux, d'éducation et de santé<sup>146</sup>. Au cours des dernières années, les banques d'investissement chinoises ont adopté des principes écologiques, tout comme leurs homologues occidentales et internationales. Cependant, ces principes incluent également le financement de projets tels que les centrales à charbon, les mines, les barrages hydrauliques et les détournements de cours d'eau, qui peuvent avoir des conséquences écologiques et sociales souvent désastreuses<sup>147</sup>. Par ailleurs, il est intéressant de remarquer que certains partenariats, comme celui avec les Emirats arabes unis, repose sur un intérêt commun des deux États autoritaires pour la technologie et la surveillance de masse<sup>148</sup>. La carte ci-dessous donne un aperçu du développement actuel de la BRI:

La Belt and Road Initiative et le commerce international de la Chine



« The BRI and China's International Trade Map », Blog *Belt and Road Research Platform*. En ligne : <https://www.beltroadresearch.com/the-bri-and-chinas-international-trade-map/> [consulté le 16 mai 2023].

<sup>146</sup> Dahan Amy, « L'évolution de la position chinoise dans les COP et sur la scène géopolitique climatique mondiale », *GREEN*, vol. 1, n° 1, 2021, p. 13-18, [Consulté le 27 avril 2023]

<sup>147</sup> Eric Armando, *Comprendre les Routes de la soie de l'énergie*, *GREEN*, n°1, année 1, Paris, Groupe d'études géopolitiques, 2021, p. 90-97.

<sup>148</sup> Li Yifei et Shapiro Judith, *China Goes Green: Coercive Environmentalism for a Troubled Planet*, John Wiley & Sons, 1 septembre 2020

Ainsi, à partir de la BRI, la Chine finance des projets en lien avec les énergies renouvelables dans plus de 100 pays différents<sup>149</sup>. Mais si les ressources prévues par Pékin dans la BRI pour la transition durable et l'adaptation sont impressionnantes au premier abord, il est nécessaire de souligner que de nombreux investissements dans la BRI sont aussi des projets en lien avec des énergies fossiles et des financements de structures à fort impact environnemental<sup>150</sup>. Lancée en 2013, la BRI est promptement devenue l'un des plus importants projets mondiaux de développement d'infrastructures. Aujourd'hui, elle occupe une place centrale dans la stratégie chinoise visant à étendre son influence commerciale et stratégique à l'échelle mondiale et, surtout, le gouvernement chinois a réalisé que pour donner une réputation positive à leur projet, les financements climatiques étaient de bons leviers<sup>151</sup>. Ainsi, le Conseil d'État chinois pour l'action climatique a mandaté la BRI pour « renforcer la coopération avec les pays de la BRI sur les infrastructures vertes, l'énergie verte et la finance verte afin d'améliorer la durabilité environnementale des projets à l'étranger »<sup>152</sup>. Ceci est couplé au fait que la transformation énergétique occupe une position centrale dans la stratégie de transition vers une économie à faible émission de carbone des nations du Sud. La volonté d'assurer la sûreté énergétique, de promouvoir une distribution équitable de l'énergie et de réduire la pauvreté fait des initiatives liées aux énergies renouvelables un choix très prisé dans les pays du Sud en tant qu'action d'atténuation des effets du changement climatique<sup>153</sup>. Or la Chine trouve un double intérêt dans le développement des énergies renouvelables dans les Suds. Tout en exportant son modèle de développement et augmentant son influence elle bénéficie largement des projets de transition énergétique de la BRI puisqu'elle est le leader mondial des technologies des énergies renouvelables<sup>154</sup>. De fait taxer de *greenwashing* la BRI chinoise serait semble-t-il quelque peu exagéré. D'autant plus que les financements pour les projets de transitions énergétiques ont atteint les 2 milliards de dollars par an en 2020, quand ils ont dépassé les financements alloués aux combustibles et

---

<sup>149</sup> M. Addaney, Strengthening Africa's adaptive capacity to climate change: African Union law and implications of China's Belt and Road policy, W.L. Filho, G.J. Nagy, M. Borga, P.D. Chávez Muñoz, A. Magnuszewski (Eds.), *Climate Change, Hazards and Adaptation Options: Handling the Impacts of a Changing Climate*, Springer, Cham, Switzerland, 2020

<sup>150</sup> Bogojević Sanja et Zou Mimi, « Making Infrastructure 'Visible' in Environmental Law: The Belt and Road Initiative and Climate Change Friction », *Transnational Environmental Law*, vol. 10, n° 1, Mars 2021, p. 35-56, [Consulté le 22 mai 2023]

<sup>151</sup> Dossani Rafiq Bouey Jennifer et Zhu Keren, *Demystifying the Belt and Road Initiative: A Clarification of its Key Features, Objectives and Impacts*, 1 janvier 2020

<sup>152</sup> Qi, Jianfeng Jeffrey, et Peter Dauvergne, « China's Rising Influence on Climate Governance: Forging a Path for the Global South », *Global Environmental Change*, vol. 73, mars 2022, p. 102484.

<sup>153</sup> Dubash Navroz, *Climate Change through the Lens of Energy Transformation: Essays from the Anthropocene*, 29 avril 2016, p. 315-342, ISBN 978-0-262-03436-4

<sup>154</sup> Urban Frauke, « China's rise: Challenging the North-South technology transfer paradigm for climate change mitigation and low carbon energy », *Energy Policy*, vol. 113, Février 2018, p. 320-330, [Consulté le 22 mai 2023]

aux fossiles<sup>155</sup>. Par exemple, la BRI finance des projets éoliens en Ethiopie, au Pakistan et au Monténégro, des centrales solaires et photovoltaïques en Malaisie et en Zambie, des centrales hydroélectriques en Bosnie-Herzégovine, au Pakistan et en Ouganda<sup>156</sup>.

Nonobstant, l'appellation financement vert de certains projets de la BRI peut être largement contestée. Ainsi, si ces projets sont placés sous le label des Objectifs de Développement Durable (ODD) 7 et 17 de l'ONU, ils ne financent pas moins parfois des projets polluants dans les faits. Ainsi, avant l'annonce en 2021 du président Xi Jinping selon laquelle le gouvernement chinois cesserait de financer de nouveaux projets de centrales au charbon à l'étranger, la BRI représentait 70 % des financements mondiaux alloués aux nouvelles centrales au charbon<sup>157</sup>. Pékin profite aussi du fait que la BRI finance des technologies de capture des émissions et de contrôle de la pollution pour présenter certaines raffineries de pétrole comme vertes, à l'image de la raffinerie de Yanbu en Arabie saoudite. Pékin justifie donc ce projet en arguant qu'il profite à l'autonomisation de l'Arabie Saoudite et donc à son développement plus durable. On peut donc considérer que la BRI est symptomatique de la politique climatique chinoise internationale. Tout en devenant le bon élève des émissions de GES, la Chine a en réalité, comme l'avaient fait auparavant les occidentaux, délocalisé sa production d'énergie polluante. Les gains nationaux liés à une économie à faible émission de carbone sont finalement compensés par les investissements étrangers à forte intensité carbone, notamment dans des projets liés au charbon et au pétrole<sup>158</sup>&<sup>159</sup>. Les chercheurs remettent donc en cause la sincérité des projets dits « verts » chinois dans la BRI. Une des critiques principales, en terme de durabilité des projets est par exemple que la BRI ne responsabilise pas et ne sensibilise pas assez les acteurs locaux<sup>160</sup>. Dans la même lignée, la BRI ne prévoit pas de consultations communautaires<sup>161</sup>, alors que cette perspective est pourtant centrale pour l'autonomisation des populations et la mise en place d'un développement durable. Enfin, le manque de transparence à la fois de la

---

<sup>155</sup> Ye, Q., Yu, Y., Promoting clean energy and sharing green development. *People's Daily*, December 21, 2020

<sup>156</sup> Qi, Jianfeng Jeffrey, et Peter Dauvergne. « China's Rising Influence on Climate Governance: Forging a Path for the Global South ». *Global Environmental Change*, vol. 73, mars 2022, p. 102484.

<sup>157</sup> Colman Zack, « Biden aims to isolate China on coal — but it could blow back on the U.S. », dans *POLITICO*, , 13 février 2021, [Consulté le 23 mai 2023]

<sup>158</sup> Carlson D'Arcy Robinson Stacy-ann Blair Catherine et McDonough Marjorie, « China's climate ambition: Revisiting its First Nationally Determined Contribution and centering a just transition to clean energy », *Energy Policy*, , vol. 155, Août 2021, p. 112350, [Consulté le 23 mai 2023]

<sup>159</sup> Engels Anita, « Understanding how China is championing climate change mitigation », *Palgrave Communications*, , vol. 4, Décembre 2018

<sup>160</sup> NNgounou Boris, « AFRICA: a centre for environmental cooperation with China opens its doors », dans *Afrik 21*, , 3 décembre 2020, [Consulté le 23 mai 2023]

<sup>161</sup> Shepard Wade, « How China Is Losing Support For Its Belt And Road Initiative », dans *Forbes*, , [Consulté le 23 mai 2023]

gouvernance de la BRI mais aussi des projets, notamment du fait que très peu d'évaluations de leur impact environnemental soient prévues, est mis en cause<sup>162</sup>.

Tout en accélérant l'action climatique dans les Suds, la BRI renforce donc l'influence de la Chine. La gouvernance climatique dans les pays du Sud reflète de plus en plus les pratiques nationales et le modèle de développement chinois, qui accordent une priorité au rôle de l'État et adopte une approche pragmatique, flexible et basée sur l'apprentissage par la mise en pratique des politiques. Cette approche met fortement l'accent sur la stabilité politique, l'efficacité organisationnelle et la participation limitée de la société civile<sup>163</sup>. La BRI est effectivement bien accueillie par le Sud global pour plusieurs raisons. Les PED accueillent favorablement le modèle de financement chinois axé sur les bénéficiaires, qui se distingue nettement du financement occidental conditionnel. De même, les transferts technologiques et le partage des connaissances de la Chine jouent un rôle important dans la réduction de l'écart croissant de résilience entre les pays du Nord et du Sud<sup>164</sup>. La BRI accroît donc le pouvoir discursif de la Chine, renforce la confiance, approfondit les relations et renforce la capacité de la Chine à parler au nom des pays du Sud.

Enfin, la BRI peut être aussi conçue de manière plus large comme un moyen pour Pékin de contrebalancer l'ordre occidental tout en assurant sa sécurité énergétique<sup>165</sup>. Effectivement, comme on l'a évoqué plus haut, les financements *via* la BRI sont présentés comme des alternatives aux financements occidentaux et à ceux issus du multilatéralisme de la gouvernance climatique mondiale. La Chine se sert de son image de puissance non-colonisatrice, qui a par ailleurs elle-même subies la colonisation occidentale durant le siècle des humiliations, pour son projet qui profite avant tout à son développement économique et participe à aussi au développement de liens de dépendance<sup>166</sup>. La BRI reste ainsi un outil d'influence qui s'inscrit à la fois dans le projet plus large de la Chinafrique, critiquable pour ses dynamiques néo-impérialistes; qui lui permet de renforcer sa sécurité énergétique et économique en s'émancipant de la mondialisation fortement chaperonnée par les États-Unis via les organisations internationales et dans une certaine mesure par l'Union Européenne;

---

<sup>162</sup> García-Herrero Alicia et Xu Jianwei, « Countries' Perceptions of Belt and Road Initiative: A Big Data Analysis », *SSRN Electronic Journal*, , Janvier 2018

<sup>163</sup> Wang-Kaeding Heidi, *China's Environmental Foreign Relations*, London, Routledge, 2 mars 2021, ISBN 978-1-00-314992-7

<sup>164</sup> Qi, Jianfeng Jeffrey, et Peter Dauvergne. « China's Rising Influence on Climate Governance: Forging a Path for the Global South ». *Global Environmental Change*, vol. 73, mars 2022, p. 102484. *ScienceDirect*, <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2022.102484>.

<sup>165</sup> Eric Armando, Comprendre les Routes de la soie de l'énergie, GREEN, n°1, année 1, Paris, Groupe d'études géopolitiques, 2021, p. 90-97.

<sup>166</sup> García-Herrero Alicia et Xu Jianwei, « Countries' Perceptions of Belt and Road Initiative: A Big Data Analysis », *SSRN Electronic Journal*, , Janvier 2018

qui se présente comme un contre-modèle occidental dans un contexte où l'hégémonie américaine et occidentale est totalement remise en cause par la Chine<sup>167</sup>.

## CONCLUSION

En conclusion de ce premier chapitre, la Chine est passée du statut de paria de la gouvernance climatique mondiale à celui de moteur des négociations multilatérales climatiques à partir de l'Accord de Paris. Tout en adoptant peu à peu un rôle majeur dans les coalitions du Sud global, notamment dans le G77+Chine<sup>168</sup>, elle est parvenue à garder son leadership, à éviter les tensions et surtout à imposer peu à peu ses intérêts dans les négociations. Le contexte géopolitique est un élément déterminant pour saisir les évolutions de sa diplomatie climatique, tel que le retrait des États-Unis de l'Accord de Paris qui a laissé le champ libre à la Chine. Cette étude participe à comprendre les intérêts géopolitiques de la Chine dans la gouvernance mondiale. Tout en étendant son *softpower*, Pékin utilise sa diplomatie climatique pour développer ses alliances avec le Sud global, prioriser l'adaptation dans les négociations climatiques, renforcer une approche technocentrée du changement climatique dans la gouvernance climatique et enfin exporter son modèle de développement comme alternative à l'ordre occidental. La stratégie climatique chinoise lui a ainsi permis de renforcer ses alliances bilatérales et régionales, d'établir la confiance et de consolider son pouvoir d'influence dans les pays du Sud, ce qui a un impact à son tour sur les actions climatiques dans les nations en développement et réoriente les négociations multilatérales sur le climat<sup>169</sup>. Ainsi, la métamorphose chinoise du « *plus grand casse-tête du monde en termes de gaz à effet de serre à un participant actif à la gouvernance climatique mondiale* »<sup>170</sup> est à concevoir en relation direct avec sa quête de puissance géopolitique dans le système international contemporain, comme l'affirme Eric Chaney et François Godement.

---

<sup>167</sup> Dossani Rafiq Bouey Jennifer et Zhu Keren, *Demystifying the Belt and Road Initiative: A Clarification of its Key Features, Objectives and Impacts*, 1 janvier 2020

<sup>168</sup> Dahan Amy, « L'évolution de la position chinoise dans les COP et sur la scène géopolitique climatique mondiale », *GREEN*, vol. 1, n° 1, 2021, p. 13-18, [Consulté le 27 avril 2023]

<sup>169</sup> Qi, Jianfeng Jeffrey, et Peter Dauvergne. « China's Rising Influence on Climate Governance: Forging a Path for the Global South ». *Global Environmental Change*, vol. 73, mars 2022, p. 102484.

<sup>170</sup> Chaney E. Godement F., *Contradictions and Compatibilities between China and Climate*, Institut Montaigne, Paris, 2021

## Chapitre II: L'étude du discours diplomatique chinois

Le présent chapitre théorique vise à ancrer dans la recherche scientifique l'approche méthodologique et conceptuelle adoptée dans mon étude des discours officiels chinois en matière de changement climatique. Dans le contexte des relations internationales et de la gouvernance climatique mondiale, l'analyse du discours joue un rôle essentiel pour comprendre les idées, les stratégies et l'influence des discours sur l'ordre mondial. En adoptant une perspective positive et en s'appuyant sur l'analyse de discours critique, ce mémoire cherche à dévoiler les structures, les stratégies, les idéologies et les influences du discours chinois dans le domaine de la gouvernance.

Il est essentiel d'explicitier clairement le placement théorique dans ce mémoire de recherche afin de fournir un cadre méthodologique solide pour l'étude des discours climatiques chinois. En définissant une approche théorique, j'établis les fondements conceptuels qui guideront cette analyse et permettront une compréhension approfondie des discours officiels chinois sur le changement climatique. Cela permet de définir les présupposés et les hypothèses de recherche, ainsi que les outils et les méthodes que à utiliser pour interpréter les discours. L'articulation du cadre théorique permet de construire une base solide pour l'analyse critique et systématique des discours climatiques chinois. De plus, l'explicitation du placement théorique permet de contextualiser la recherche dans le paysage académique existant. En faisant référence aux travaux de chercheurs renommés tels que N. Fairclough, T. Van Dijk et R. Wodak, ce mémoire s'appuie sur des références académiques établies, ce qui renforce la crédibilité de la démarche scientifique. En adoptant une approche critique et en s'appuyant sur les travaux établis dans le domaine de l'analyse de discours, le but sera de comprendre les politiques et les positions diplomatiques chinoises en matière de changement climatique.

Par ailleurs, je présenterai dans un second temps le cadrage théorique de l'étude spécifique du discours chinois. Pour cela, je commencerai par examiner différentes notions théoriques clés sur lesquels se basent cette étude. Tout d'abord, j'aborderai la notion d'« *International Discourses Power* »<sup>171</sup> (IDP), qui joue un rôle crucial dans la compétition entre les grandes puissances sur la scène mondiale. Je verrai comment le discours international est devenu un levier de puissance, permettant aux acteurs étatiques de façonner l'opinion publique, de définir l'ordre du jour et de rivaliser pour le pouvoir discursif des "idées" dans la gouvernance mondiale. Ensuite, j'analyserai spécifiquement l'influence du discours climatique chinois dans la gouvernance mondiale du climat, en lien avec la quête de puissance globale de la Chine. J'examinerai les déclarations des dirigeants chinois, telles que

---

<sup>171</sup> Pouvoir international du discours

celles du président Xi Jinping, qui mettent en évidence l'importance de renforcer la "puissance discursive" de la Chine sur la scène internationale. Cette perspective critique me permettra d'adopter une approche tenant compte à la fois des ambitions de puissance de la Chine et des réalités politiques et géopolitiques sous-jacentes.

## **I- L'étude du discours en sciences sociales et en relation internationale**

Premièrement, dans le cadre de l'analyse des relations internationales, le discours est l'objet d'étude dont différentes méthodologies de recherche vont essayer de déterminer l'effet sur d'autres processus politiques<sup>172</sup>, c'est-à-dire principalement les rapports entre États, et dans le cas de la Chine son influence sur la gouvernance climatique mondiale. L'analyse du discours climatique chinois permet d'explicitier la stratégie internationale de la Chine au sein de la gouvernance climatique mondiale sur plusieurs niveaux : la légitimation de son approche climatique en terme d'idéologie et de moyens mis en place, la diffusion de ses normes et de ses valeurs, son influence sur les négociations climatiques, ou encore l'évolution de sa puissance internationale. Les méthodes et les techniques d'analyse du discours en sciences sociales sont multiples et dépendent de la posture épistémologique et de l'approche théorique adoptées par le chercheur. Ainsi, le chapitre I a permis d'explicitier le paradigme d'analyse théorique de la diplomatie climatique chinoise et de la gouvernance mondiale dans lequel se situe cette étude.

L'analyse de discours est à la fois une méthode d'analyse de données et une approche théorique, avec une dimension épistémologique. Le premier paradigme principal d'analyse du discours est celui compréhensif ou critique qui renvoie aux écoles constructivistes ou du réalisme critique. Cette approche vise à révéler la dimension latente des discours, c'est-à-dire les messages et valeurs implicitement transmis à travers leur structure syntaxique, leurs composantes linguistiques (métaphores, pronoms, figures de style), leur contexte socio-historique et leurs références intertextuelles. Le second paradigme principal de l'analyse de discours est celui de l'analyse de contenu, principalement utilisée par les chercheurs positivistes. L'analyse de contenu est une méthode d'analyse de données pouvant être appliquée à toute posture théorique. Les chercheurs positivistes l'utilisent pour examiner le contenu manifeste d'un texte, en se concentrant sur le lexique utilisé par les acteurs et en recensant les fréquences de certains mots, parfois en utilisant des modèles statistiques et des algorithmes. Les chercheurs s'intéressant à l'analyse de discours critique et se penchent sur

---

<sup>172</sup> Coman Ramona Crespy Amandine Louault Frédéric Morin Jean-Frédéric Pilet Jean-Benoît et Van Haute Émilie, « Chapitre 7. L'analyse de discours et de contenu », dans *Méthodes de la science politique*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, « Méthodes en sciences humaines », 2022, p. 145-173, [Consulté le 27 avril 2023], ISBN 978-2-8073-3775-6

la construction des identités collectives, les rapports de pouvoir et de domination, ainsi que l'hégémonie. Ces deux approches ne sont pas forcément antinomiques et peuvent être combinées.

Au sein du champ de la recherche, l'analyse de discours a pris son essor dans les années 1960 avec le mouvement structuraliste en linguistique et notamment *Mythologies* de Roland Barthes<sup>173</sup>. Ce dernier a permis de faire avancer la méthodologie des sciences sociales en alimentant la recherche sémiologique, c'est-à-dire l'observation dans le détail de la production, de la codification, de la communication et de la diffusion d'un discours. Claude Lévi-Strauss a pour sa part participé à la construction d'étude sociolinguistique, soit le fait de considérer les interactions entre le langage et son contexte historique, culturel et social de construction. Ainsi, étudier l'évolution historique de la position diplomatique chinoise au sein de la gouvernance climatique et les grandes lignes de sa diplomatie climatique, dans le Chapitre I, était nécessaire pour analyser par la suite les tenants et les aboutissants du discours climatique chinois. De même, le caractère performatif du langage a été pour la première fois mis en exergue par John Austin dans son ouvrage *Quand dire, c'est faire*<sup>174</sup>. Sa théorie est ensuite reprise par John R. Searle pour développer le concept de *speech act*, soit l'action engagée par le locuteur par la parole<sup>175</sup>. Le mouvement sociologique de l'analyse de discours critique (*critical discourse analysis*, CDA) s'est développé quand à lui dans les années 1980 avec les recherches de Teun van Dijk, Ruth Wodak et Norman Fairclough<sup>176</sup>. Le CDA se concentre sur les liens de domination entretenus par le discours et Norman Fairclough le définit comme l'étude des :

« asymétries relatives à la capacité des différents acteurs à participer aux événements discursifs, ou en termes de capacité inégale à contrôler la manière dont les textes sont produits, diffusés, et consommés (...) dans des contextes socioculturels particuliers »<sup>177</sup>.

Le CDA est de nos jours complété par des études quantitatives, notamment en utilisant la lexicométrie, favorisées par l'essor des communications qui offre un champ fertile de recherche en analyse du discours. Ainsi, à partir des années 1990, la sciences politique, et

---

<sup>173</sup> Barthes, Roland, *Mythologies*, Seuil, 1957

<sup>174</sup> Meyran Régis, « John Langshaw Austin. Quand dire, c'est faire », dans *Les Grands Penseurs du langage*, Auxerre, Éditions Sciences Humaines, « Petite bibliothèque », 2019, p. 51-54, [Consulté le 23 mai 2023], ISBN 978-2-36106-529-4

<sup>175</sup> Searle John R., *Consciousness and language*, New York, Cambridge University Press, 2002, ISBN 978-0-521-59237-6,

<sup>176</sup> Coman Ramona Crespy Amandine Louault Frédéric Morin Jean-Frédéric Pilet Jean-Benoît et Van Haute Émilie, « Chapitre 7. L'analyse de discours et de contenu », dans *Méthodes de la science politique*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, « Méthodes en sciences humaines », 2022, p. 145-173, [Consulté le 27 avril 2023], ISBN 978-2-8073-3775-6

<sup>177</sup> Fairclough Norman, *Critical Discourse Analysis: The Critical Study of Language*, 2<sup>e</sup> éd., London, Routledge, 1 octobre 2013, ISBN 978-1-315-83436-8

plus précisément dans le cas des relations internationales, est marquée par l'omniprésence de l'étude des discours, à la fois pour analyser les idées qu'ils portent, ce qu'ils révèlent de leur contexte de production et leur influence sur l'ordre mondial.

Deuxièmement, en relations internationales, il n'existe pas de consensus sur la meilleure façon d'étudier les relations internationales<sup>178</sup> même si Jennifer Miliken et plus récemment Anna Holzscheiter s'accordent sur le fait que les principaux auteurs sont liés à la théorie critique, tel que Der Derian et Shapiro en 1989, Ashley et Walker en 1990, Walker en 1993 et Campbell en 1998, et au post-structuralisme - Holzscheiter incluant aussi le constructivisme intermédiaire qui « *concilie l'ontologie constructiviste et l'épistémologie positiviste* »<sup>179</sup>. En relations internationales, on entend par discours « *la signification en usage* »<sup>180</sup> ou pour Van Dijk « *le discours et le texte dans le contexte* »<sup>181</sup>. Néanmoins, il est important de garder en tête que « *Les objets de notre connaissance ne sont pas indépendants de nos interprétations et de notre langage* »<sup>182</sup>. Wendt et Kratochwil ont proposé une classification des études constructivistes discursives en deux catégories : le « *thin constructivism* » et le « *thick constructivism* »<sup>183</sup>. Le constructivisme « faible » soutient l'existence objective des faits internationaux indépendamment de la conceptualisation d'un sujet. Le constructivisme « fort », quant à lui, se concentre sur le caractère discursif et linguistique des faits internationaux, affirmant que leurs existences découlent exclusivement de leur intersubjectivité. Une autre typologie, avancée par Anna Holzscheiter, classe les études constructivistes discursives en fonction de la perspective d'analyse adoptée. Les études macro-structurelles considèrent le discours comme une structure linguistique qui détermine les relations entre les acteurs internationaux. Les études micro-interactionnelles, quant à elles, adoptent une approche pragmatique axée sur les processus de communication

---

<sup>178</sup> Milliken Jennifer, « The Study of Discourse in International Relations:: A Critique of Research and Methods », *European Journal of International Relations*, , vol. 5, n° 2, Juin 1999, p. 225-254, [Consulté le 23 mai 2023]

<sup>179</sup> Holzscheiter Anna, « Between Communicative Interaction and Structures of Signification: Discourse Theory and Analysis in International Relations », *International Studies Perspectives*, , vol. 15, n° 2, Mai 2014, p. 142-162, [Consulté le 16 mai 2023]

<sup>180</sup> Weiner Antje et Wiener Antje, « Enacting Meaning-in-Use: Qualitative Research on Norms and International Relations », *Review of International Studies*, , vol. 35, n° 1, 2009, p. 175-193, [Consulté le 23 mai 2023]

<sup>181</sup> van Dijk Teun, *Discourse as Structure and Process: Discourse Studies: A Multidisciplinary Introduction*, London, 1997, 1 vol., [Consulté le 21 mai 2023]

<sup>182</sup> Adler Emanuel, « Handbook of International Relations », dans *Handbook of International Relations*, , London, SAGE Publications Ltd, 2002, p. 95-118, [Consulté le 23 mai 2023]

<sup>183</sup> Holzscheiter Anna, « Between Communicative Interaction and Structures of Signification: Discourse Theory and Analysis in International Relations », *International Studies Perspectives*, , vol. 15, n° 2, Mai 2014, p. 142-162, [Consulté le 16 mai 2023], Wendt Alexander, *Social Theory of International Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, « Cambridge Studies in International Relations », 1999, [Consulté le 23 mai 2023], ISBN 978-0-521-46557-1

en temps réel, au cours desquels les agents construisent, renégocient et transforment activement et intersubjectivement les interprétations partagées de la réalité<sup>184</sup>.

Par ailleurs, le discours en relations internationales est aussi abordé sous le prisme de sa relation avec le pouvoir, notamment par Foucault et Habermas. Les deux auteurs considéraient le langage comme un paramètre central dans les relations de pouvoir et le discours comme une dimension fondamentale de la société<sup>185</sup>. Foucault considère de manière critique la production de connaissances dans des circonstances historiques et des contextes culturels spécifiques. Le discours est défini comme un système de représentation qui se manifeste à travers des pratiques institutionnalisées particulières dans la vie sociale et qui est composé de règles de conduite<sup>186</sup>. Habermas quant à lui considère la délibération par le discours comme un moyen de transcender son aspect construit, le discours est alors un instrument de pouvoir pour les acteurs internationaux<sup>187</sup>.

De plus, si les approches du discours sont nombreuses tout comme les écoles et courants qui s'en sont saisis<sup>188</sup>, ma recherche portant sur l'étude du discours chinois se placera dans une perspective positiviste. Cependant, ce corpus n'étant pas suffisant pour généraliser une étude quantitative, cette étude s'inscrit aussi dans la lignée du courant anglophone de l'analyse de discours critique (*Critical Discourse Analysis*, ADC). Ainsi, il sera adopté la perspective de l'étude du discours principalement développée par N. Fairclough<sup>189</sup>, T. Van Dijk et R. Wodak<sup>190</sup>. Cette analyse du discours chinois tentera donc de dévoiler les « *différentes structures et stratégies du texte ou du discours* »<sup>191</sup> et de les relier « *au contexte social ou politique* »<sup>192</sup>. Plus précisément, il s'agira d'étudier les concepts de puissance et d'idéologie<sup>193</sup> intégrés dans le discours chinois comme il a déjà été fait pour analyser les

---

<sup>184</sup> Holzscheiter Anna *Ibidem*

<sup>185</sup> *Ibid.*

<sup>186</sup> Foucault Michel, *L'Archéologie du savoir*, Gallimard, Paris 1969

<sup>187</sup> Habermas Jurgen, *Between Facts and Norms, Contributions to a Discourse Theory of Law and Democracy*. Cambridge: MIT Press., 1996

<sup>188</sup> Maingueneau Dominique, « Chapitre 4. Les disciplines du discours », dans *Discours et analyse du discours*, . 2e éd., Paris, Armand Colin, « Collection U », 2021, p. 33-42, [Consulté le 17 mai 2023], ISBN 978-2-200-63171-0

<sup>189</sup> Wodak R, Fairclough N. *Critical Discourse Analysis. In van Dijk TA, Discourse as Social Interaction*. London: Sage. 1997. p. 258-284

<sup>190</sup> Wodak Ruth et Meyer Michael, « Critical Discourse Analysis: History, Agenda, Theory, and Methodology 1 », *Methods of Critical Discourse Analysis*, , Janvier 2009

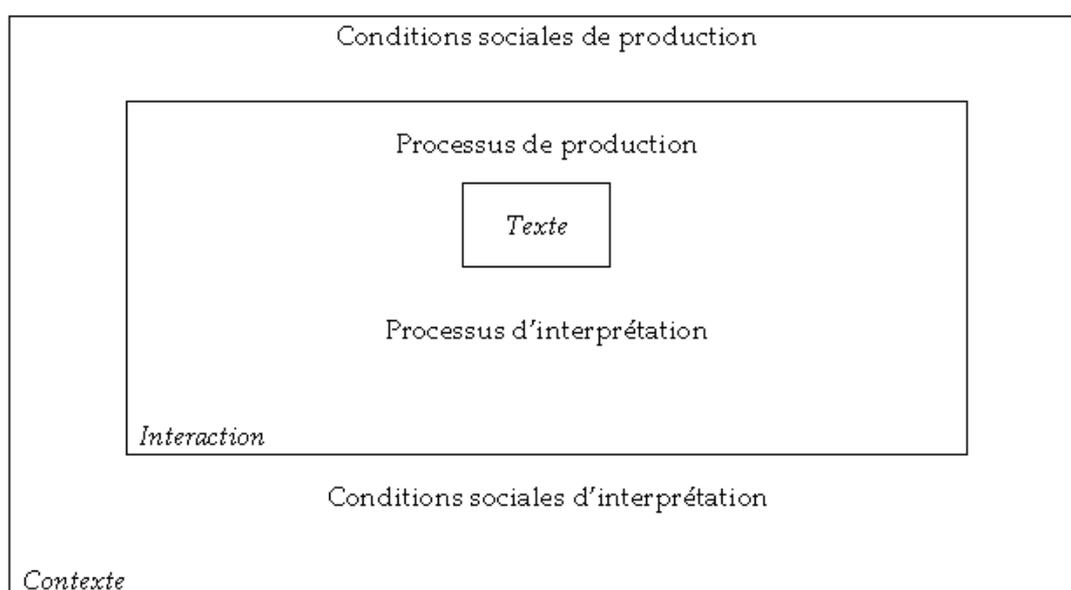
<sup>191</sup> van Dijk Teun, *Discourse as Structure and Process: Discourse Studies: A Multidisciplinary Introduction*, London, 1997, 1 vol., [Consulté le 21 mai 2023]

<sup>192</sup> *Ibid.*

<sup>193</sup> Jorgensen Marianne et Phillips L., *Discourse Analysis as Theory and Method*, SAGE Publications Ltd, 2002, [Consulté le 21 mai 2023], ISBN 978-1-84920-887-1

discours des dirigeants des Parties lors de la signature de l'Accord de Paris<sup>194</sup>. Selon l'approche de Philo, l'analyse thématique sera combinée avec l'approche de Fairclough et l'approche du carré idéologique de van Dijk<sup>195</sup>. Ainsi, selon Fairclough le cadre analytique pour l'ADC part de la question de recherche; il identifie les thématiques structurelles et interactionnelles; l'analyse interdiscursive, linguistique et sémiotique permet de le replacer dans une société donnée; il met en évidence les relations négatives et positives entre les points identifiés; il relève les changements possibles en fonction des évolutions socio-politiques; il considère la problématique de recherche à partir des éléments précédents<sup>196</sup>. De plus, l'ADC est basée sur trois échelles d'études: l'analyse linguistique au niveau micro, l'analyse discursive au niveau méso et l'analyse des pratiques au niveau macro. Cette étude transpose ainsi le cadre d'analyse ADC au discours officiel chinois lors des COP pour ancrer la typologie obtenue dans le contexte géopolitique internationale et dans le contexte national chinois. En résumé, je porterai une attention particulière au contexte et aux interactions qui entourent la production du discours chinois, comme schématisé par Fairclough ci-dessous:

#### Composition du discours selon N. Fairclough



Source: Fairclough, N. (2001), "Critical Discourse Analysis as a method in social scientific research" in Meyer, M. & Wodak, R., (Eds.), *Methods of Critical discourse analysis*. London: Sage, pp.1 -13.

<sup>194</sup> Lin Yu-Chih, *Climate Change under the Context of Neoliberalism: A Critical Discourse Analysis of Political Leaders' Speeches on the Paris Agreement*, vol. 576, Novembre 2020, p. 012001, [Consulté le 23 mai 2023]

<sup>195</sup> Philo Greg, « Can Discourse Analysis Successfully Explain the Content of Media and Journalistic Practice? », *Journalism Studies*, vol. 8, n° 2, Avril 2007, p. 175-196, [Consulté le 23 mai 2023]

<sup>196</sup> Fairclough Norman, « The Discourse of New Labour: Critical Discourse Analysis », *Discourse as Data*, Janvier 2001, p. 229-266

Enfin, le terme discours tel qu'il est employé dans ce mémoire doit être compris selon la définition de l'ADC, c'est-à-dire comme une « théorie et méthode qui analyse la manière dont les individus et les institutions utilisent le langage »<sup>197</sup>. Il s'agira donc d'expliquer les tenants et les aboutissants du discours officiel chinois tenu lors des négociations climatiques à partir de la base théorique expliquée ci-dessus.

## II. L'étude du discours chinois pour comprendre son influence et sa puissance

Tout d'abord, la première notion à expliciter pour comprendre le discours international chinois est celle du « *international discourses power* »<sup>198</sup> (IDP) qui apparaît aussi dans la littérature anglophone comme « *the right to speak* »<sup>199</sup>, traduit depuis l'expression 话语权, *huàyǔ quán*<sup>200</sup>. Cette expression apparaît dans les années 1990, avant d'être de plus en plus utilisée par les intellectuels chinois de 2004 à 2010, puis par la recherche anglophone pour étudier la stratégie d'influence chinoise, sa propagande et la censure de son régime. Enfin, elle est surtout utilisée dans les discours officiels chinois par le président Xi Jinping<sup>201</sup>. On peut par exemple citer son discours à l'occasion de la Conférence nationale sur la propagande et l'idéologie du 19 août 2013<sup>202</sup> où il déclare « *bien raconter l'histoire de la Chine, bien faire entendre la voix de la Chine et renforcer notre pouvoir d'expression sur la scène internationale.* »<sup>203</sup>. La tradition weberienne assimile le pouvoir d'une institution à la domination légitime, qu'elle justifie par le discours officiel<sup>204</sup>. Le pouvoir a ensuite été analysé comme résidant dans les individus<sup>205</sup>, comme reposant sur les médias et l'information<sup>206</sup> puis en tant que phénomène discursif idéologique liant langage, pouvoir et

---

<sup>197</sup> En anglais : « a theory and method analyzing the way that individuals and institutions use language » cf John Richardson, *Analyzing Newspapers: An Approach from Critical Discourse Analysis*, Palgrave, 2006, pp. 1-2.

<sup>198</sup> En français: discours international de pouvoir

<sup>199</sup> En français: droit de parler

<sup>200</sup> « Lexicon: « Discourse Power » or the « Right to Speak » (话语权, Huàyǔ Quán) », dans *DigiChina*, , [Consulté le 17 mai 2023]

<sup>201</sup> *Ibid.*

<sup>202</sup> Lin Yu-Chih, « Climate Change under the Context of Neoliberalism: A Critical Discourse Analysis of Political Leaders' Speeches on the Paris Agreement », *IOP Conference Series: Earth and Environmental Science*, , vol. 576, n° 1, Novembre 2020, p. 012001, [Consulté le 17 mai 2023]

<sup>203</sup> En anglais: « *tell China's story well, disseminate China's voice well, and strengthen our discourse power internationally* »

<sup>204</sup> Weber Max, *The Economy and the Arena of Normative and De facto Powers*, *Economy and Society*, 1914, pp. 311-340.

<sup>205</sup> Dahl Robert A., *Who Governs: Democracy and Power in an American City*, Yale University Press, 1961, p. 105.

<sup>206</sup> Bachrach Peter and Baratz Morton, *Two Faces of Power*, *American Political Science Review*, No. 4, 1962, pp. 947-952.

institutions<sup>207</sup>. Le pouvoir est aussi étudié en tant qu'élément de persuasion, notamment à partir du concept d'hégémonie culturelle d'Antonio Gramsci. Ce dernier souligne ainsi le caractère culturel et moral de l'exercice du pouvoir politique en mettant en exergue le mécanisme selon lequel les dominés acceptent les valeurs politiques et culturelles des dominants<sup>208</sup>. Ce concept d'hégémonie est un des repères de l'ADC puisque la pratique du pouvoir passe par le discours. Toujours selon Gramsci, le langage et la communication sont des leviers d'obtention du pouvoir par un groupe, puis d'exercice de ce pouvoir en obtenant le consentement des dominés. D'un autre côté, Foucault considère pour sa part la relation entre le savoir et le pouvoir et définit le pouvoir en tant que moyen de « production de la réalité, des domaines d'objets et de discours »<sup>209</sup>.

Or, en relations internationales, la compétition entre les grandes puissances se concentre de plus en plus sur la puissance du discours international, en tant que levier de *softpower*, qui est étroitement liée à la position et aux intérêts nationaux d'un pays dans les affaires mondiales.<sup>210</sup> Dans ce contexte, les États souverains sont considérés comme les acteurs principaux du pouvoir discursif international. Dans le cadre de la gouvernance climatique mondiale, l'*International Discourse of Power* (IDP) est donc à la fois une motivation et un levier de puissance. Le pouvoir discursif dans la gouvernance mondiale se manifeste à travers plusieurs aspects. Premièrement, ce concept suppose que les puissances s'efforcent de définir l'ordre du jour international, car cela leur permet d'exercer leur pouvoir et d'imposer leurs priorités. Deuxièmement, il considère l'existence d'une lutte pour le droit de formuler et d'interpréter le régime international, qui confère des droits et légitimes les acteurs. Enfin, il y a une compétition pour le pouvoir discursif des "idées" dans la gouvernance mondiale, où les idées acceptées par la communauté internationale influencent directement le processus et l'efficacité de la gouvernance<sup>211</sup>.

Concernant directement l'IDP chinois, la Chine s'est imposée comme un acteur majeur de la gouvernance mondiale<sup>212</sup> et a commencé à reconnaître l'importance d'une représentation dans les institutions internationales en tant qu'élément essentiel de son

---

<sup>207</sup> Althusser Louis, *Ideology and Ideological State Apparatuses, Lenin and Philosophy and Other Essays*, No. 2, 1971, pp. 127-188.

<sup>208</sup> Gramsci Antonio, *Selections from the Prison Notebooks*, Lawrence and Wishart, 1971, p. xiv.

<sup>209</sup> Foucault Michel, *Power/Knowledge: Selected Interviews and Other Writing 1972-1977*, Vintage, 1980, p. 119.

<sup>210</sup> Yu Li, « Global Governance and China's International Discourse Power », *Journal of WTO and China*, vol. 12, 2022, p. 80

<sup>211</sup> *Ibid.*

<sup>212</sup> Marchetti Sergio Fabbrini Raffaele (dir.), *Still a Western World? Continuity and Change in Global Order*, London, Routledge, 4 octobre 2018, ISBN 978-1-315-44484-0

développement<sup>213</sup>. Si elle n'est plus considérée comme un élément perturbateur de l'ordre international, elle ne reste pas moins dans une perspective réformiste et continue de défendre ses intérêts dans le jeu des puissances<sup>214</sup>. Parmi toutes les recherches menées sur la montée en puissance de la Chine, la littérature scientifique s'accorde sur le fait que le monde occidental reste perméable et critique envers l'IDP chinois<sup>215</sup>. On observe ainsi deux tendances d'analyse de la puissance chinoise. La première considère le paradigme réaliste de la tendance historique au conflit<sup>216</sup> en appuyant sur la remise en cause de l'hégémonie américaine par la Chine et en mettant en avant le danger que représente la Chine<sup>217</sup>. La deuxième considère la Chine comme un pays émergent qui n'a pas encore le statut de puissance mondiale mais qui s'impose de plus en plus dans les pays non-occidentaux quand on décentre le point de vue d'analyse de l'Europe<sup>218</sup>. Or, au sein de la gouvernance climatique, malgré la faiblesse relative de l'IDP chinois dans la gouvernance globale, le pouvoir discursif chinois est de plus en plus important<sup>219</sup>. Ainsi, comme on l'a étudié dans le chapitre I, l'influence chinoise sur la gouvernance climatique mondiale s'est surtout manifestée à partir de 2015 directement dans les négociations climatiques et surtout la Chine participe à modifier la gouvernance climatique elle-même.

Enfin, l'influence du discours climatique chinois sur la gouvernance climatique mondiale s'inscrit dans sa quête de puissance globale<sup>220</sup>. Hu Jintao a par exemple déclaré en 2006 que « L'amélioration du statut international de la Chine et de son influence internationale doit se refléter à la fois dans le *hard power*, notamment l'économie, la science et la technologie ainsi que la défense nationale et dans le *soft power*, par exemple la culture »<sup>221</sup>. C'est dans ce contexte national chinois qu'il faut aussi comprendre son implication dans la gouvernance climatique chinoise. Alors que la Chine est vivement

---

<sup>213</sup> Rapkin David P. et Strand Jonathan R., « Is East Asia under-represented in the International Monetary Fund? », *International Relations of the Asia-Pacific*, vol. 3, n° 1, 2003, p. 1-28, [Consulté le 23 mai 2023]

<sup>214</sup> Yu Li, « Global Governance and China's International Discourse Power », *Journal of WTO and China*, vol. 12, 2022, p. 80

<sup>215</sup> Amitav Acharya, *Can Asia Lead? Power Ambitions and Global Governance in the Twenty-first Century*, *International Affairs*, No. 4, 2011, pp. 851-869.

<sup>216</sup> Ross Robert and Zhu Feng (Eds.), *China's Ascent: Power, Security, and the Future of International Relations*, Cornell University Press, 2008, pp. 10-16; Aaron L. Friedberg, *A Contest for Supremacy: China, America, and the Struggle for Mastery in Asia*, WW Norton & Company, 2011, pp. 26-37.

<sup>217</sup> Storey Ian and Yee Herbert, *The China Threat: Perceptions, Myths, and Realities*, Routledge, 2002, pp. 10-15; Ted G. Carpenter, *America's Coming War with China*, Palgrave Macmillan, 2006, pp. 56-78.

<sup>218</sup> Hobson John, *The Eurocentric Conception of World Politics: Western International Theory, 1760-2010*, Cambridge University Press, 2012, pp. 21-46.

<sup>219</sup> Wu Baiyu Peng Benhong Wei Wei et Ehsan Elahi, « A comparative analysis on the international discourse power evaluation of global climate governance », *Environment, Development and Sustainability*, vol. 23, n° 8, Août 2021, p. 12505-12526, [Consulté le 17 mai 2023]

<sup>220</sup> Maréchal Jean-Paul, « La realpolitik climatique chinoise », *GREEN*, vol. 1, n° 1, 2021, p. 23-30, [Consulté le 16 mai 2023]

<sup>221</sup> Golub Philip, « Soft Power, Soft Concepts and Imperial Conceits », *Monde chinois*, vol. 60, n° 4, 2019, p. 7-20, [Consulté le 17 mai 2023]

critiquée en occident pour sa violation des droits de l'Homme, le risque qu'elle fait peser sur Taïwan ou la surveillance de ses citoyens, l'Accord de Paris était un moyen pour elle de redorer son image<sup>222</sup>. De même, en enjoignant les États-Unis à rester dans l'Accord au moment de l'élection de Donald Trump, elle a joué le jeu d'une puissance responsable quand Xi Jinping a exhorté les Parties au Forum de Davos de 2017 à « coller » à l'accord « plutôt que de s'en détourner »<sup>223</sup>. Dernier élément du discours climatique chinois, Philip Golub montre que les discours chinois sur le *softpower*, tout comme les discours américains, dissimulent et minimisent les rapports de forces qui se jouent dans les relations internationales<sup>224</sup>.

---

<sup>222</sup> Maréchal Jean-Paul, « La realpolitik climatique chinoise », *GREEN*, , vol. 1, n° 1, 2021, p. 23-30, [Consulté le 16 mai 2023]

<sup>223</sup> Maréchal Jean-Paul, « La realpolitik climatique chinoise », *GREEN*, , vol. 1, n° 1, 2021, p. 23-30, [Consulté le 16 mai 2023]

<sup>224</sup> Golub Philip, « Soft Power, Soft Concepts and Imperial Conceits », *Monde chinois*, , vol. 60, n° 4, 2019, p. 7-20, [Consulté le 17 mai 2023]

### **Chapitre III : Méthodologie de recherche**

Dans ce chapitre, je présenterai en détail ma méthodologie de recherche, en expliquant les différentes étapes que j'ai suivies pour mener mon étude sur le discours climatique chinois. Cette démarche méthodologique revêt une importance cruciale, car elle permet d'explicitier l'approche scientifique rigoureuse que j'ai adoptée, et cela permettra aux lecteurs de comprendre clairement comment j'ai abordé l'étude du discours climatique chinois, depuis la sélection des sources jusqu'à l'analyse des discours. Ma recherche se concentre principalement sur la période postérieure à 2015, qui correspond à l'après-Accord de Paris. Ce choix temporel est fondamental, car il marque un tournant significatif dans l'engagement de la Chine envers la gouvernance climatique mondiale. L'Accord de Paris, signé en décembre 2015, a représenté une étape cruciale dans les efforts internationaux pour lutter contre le changement climatique, et la Chine a joué un rôle clé dans la conclusion de cet accord historique. En se joignant à la communauté internationale pour lutter contre le changement climatique, la Chine a affirmé son engagement en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la transition vers une économie bas-carbone. Cela s'est traduit par une série d'initiatives politiques, de discours officiels et de mesures concrètes mises en œuvre par le gouvernement chinois. Ainsi, en se focalisant sur l'après 2015, je suis en mesure d'analyser en profondeur l'évolution du discours climatique chinois et d'identifier les stratégies, les priorités et les actions de la Chine dans ce domaine crucial.

Ce chapitre est divisé en trois grandes parties. Dans la première partie, intitulée "Approches de la recherche", j'expliquerai les approches méthodologiques que j'ai adoptées pour cette étude. Je justifierai mes choix de méthode en démontrant leur pertinence pour l'objectif de ma recherche. J'exposerai également les avantages et les limites de chaque approche afin d'assurer une compréhension approfondie de ma démarche. La deuxième partie, intitulée "Présentation du corpus de sources", se concentrera sur la sélection des sources de données pertinentes pour mon étude. Je décrirai en détail les différentes catégories de sources que j'ai incluses, telles que les discours officiels, les déclarations de dirigeants, les documents politiques, les articles de presse, les études académiques, etc. J'expliquerai aussi dans cette partie ma méthodologie de collecte des données. La troisième partie, intitulée "Cadre d'analyse", présentera le cadre conceptuel et méthodologique que j'ai développé pour analyser les discours climatiques chinois. Je détaillerai les différentes dimensions de mon cadre d'analyse, telles que les thèmes récurrents, les stratégies rhétoriques, les arguments utilisés, les cibles d'influence, etc. J'expliquerai comment j'ai adapté et combiné les approches théoriques existantes pour créer un cadre analytique spécifiquement adapté à mon étude.

## I- Approches de la recherche

Premièrement, afin de répondre à la question de recherche de ce mémoire (**Quelles sont les caractéristiques du discours climatique chinois depuis l'Accord de Paris? Quelles sont les grandes lignes de la diplomatie climatique chinoise dans les arènes de négociations climatiques ?**), l'approche méthodologique que j'ai adoptée pour étudier le discours climatique chinois repose sur l'Analyse de Discours, une méthode d'analyse des données qui englobe à la fois une dimension théorique et une dimension épistémologique. En effet, le corpus obtenu à partir des discours prononcé par la Chine durant les COP, que je détaillerai en deuxième partie de ce chapitre, ne permet pas de généraliser les résultats d'une étude quantitative. Cette méthode s'inscrit dans une approche compréhensive et critique, visant à examiner la dimension latente d'un discours. En mettant l'accent sur cette dimension, cette méthode permet de dévoiler les enjeux idéologiques, politiques et sociaux sous-jacents au discours étudié. Dans le cadre de ma recherche, j'ai opté pour une approche qualitative, qui privilégie une exploration approfondie et détaillée du discours climatique chinois. Cette approche qualitative me permet d'analyser en profondeur les caractéristiques, les dynamiques et les nuances du discours, en prenant en compte les contextes nationaux et internationaux dans lesquels il est énoncé. En intégrant l'Analyse de Discours dans ma méthodologie de recherche, j'ai pour objectif de révéler les aspects implicites du discours chinois sur le climat, d'identifier les stratégies rhétoriques utilisées, les thèmes récurrents abordés, les arguments avancés, ainsi que les cibles d'influence visées. Cette approche me permettra de comprendre en profondeur les intentions, les motivations et les positions de la Chine dans la gouvernance climatique mondiale. Ainsi, le point de départ de cette étude se place dans la lignée de la tradition anglophone de l'analyse de discours critique (ADC) avec comme références principales N. Fairclough<sup>225</sup>, T. Van Dijk et R. Wodak<sup>226</sup>. Tout comme G. Philo l'a fait pour analyser les discours des dirigeants au moment de la signature de l'Accord de Paris<sup>227</sup>, j'ai utilisé le cadre d'analyse théorique développé par Fairclough et l'approche du carré idéologique de van Dijk.

---

<sup>225</sup> Wodak R, Fairclough N. *Critical Discourse Analysis*. In van Dijk TA, *Discourse as Social Interaction*. London: Sage. 1997. p. 258-284

<sup>226</sup> Wodak Ruth et Meyer Michael, « Critical Discourse Analysis: History, Agenda, Theory, and Methodology 1 », *Methods of Critical Discourse Analysis*, , Janvier 2009

<sup>227</sup> Philo Greg « Can Discourse Analysis Successfully Explain the Content of Media and Journalistic Practice? », *Journalism Studies*, , vol. 8, n° 2, Avril 2007, p. 175-196, [Consulté le 23 mai 2023]

Ainsi, en suivant les étapes préconisées par Fairclough<sup>228</sup>, je suis partie de ma question de recherche pour identifier les thématiques structurelles et interactionnelles des différents discours chinois. Afin de caractériser la diplomatie chinoise au sein des négociations climatiques, je me suis appuyée sur les concepts de discours, comme définit par l'ADC, de puissance et d'idéologie<sup>229</sup>. J'ai ensuite procédé à une analyse interdiscursive, linguistique et sémiotique des discours pour les replacer à la fois dans leur contexte chinois, à l'échelle nationale, et dans le contexte de la géopolitique internationale au moment où ils étaient prononcés. En relevant les points de rupture et de continuité entre tous les discours, j'ai essayé de déterminer les conditions structurelles et contextuelles de ces changements, au niveau national et au niveau international. J'ai considéré dans mes recherches que le discours chinois était à la fois une stratégie d'influence et que la Chine était actrice de sa diplomatie. Mais d'un autre côté, j'ai aussi tenu à mettre en exergue les modifications de son discours liés aux pressions structurelles et contextuelles. L'approche par l'ADC m'a donc permis d'ancrer le discours chinois dans son contexte. Mais, étant donné que les COP sont avant tout des arènes de négociations, les intervenants chinois se doivent d'être considérés comme des acteurs conscients qui agissent selon une stratégie de négociation et une politique précise. La nature autoritaire du régime chinois permet par ailleurs de transposer avec moins de risques d'erreur les résultats obtenus à partir des discours des négociateurs chinois à la Chine elle-même en tant qu'actrice des négociations<sup>230</sup>. Néanmoins une marge d'erreur liée à la marge de manoeuvres des négociateurs est à relever, ce qui n'est au contraire pas le cas pour les discours directement prononcés par Xi Jinping, au vu de la nature personnelle du pouvoir chinois.

Comme Fairclough le recommande, j'ai donc d'abord construit mon cadre d'analyse comme grille de lecture que j'ai ensuite appliquée à mon corpus. Je suis consciente du biais d'imposition que comporte cette technique mais je pense avoir limité mes biais en me basant sur une littérature scientifique solide et empirique pour les concevoir, notamment les références présentées dans les chapitres I et II. En adoptant une approche déductive, j'ai préalablement défini une grille d'analyse du corpus, qui a orienté mon analyse empirique et m'a permis de vérifier les hypothèses formulées dans ma stratégie de recherche. Dans une perspective qualitative, j'ai cherché à identifier les différents cadrages de la question environnementale présents dans le discours des acteurs chinois. Par le biais de mon analyse,

---

<sup>228</sup> Fairclough Norman, « The Discourse of New Labour: Critical Discourse Analysis », *Discourse as Data*, , Janvier 2001, p. 229-266

<sup>229</sup> Jorgensen Marianne et Phillips L., *Discourse Analysis as Theory and Method*, SAGE Publications Ltd, 2002, [Consulté le 21 mai 2023], ISBN 978-1-84920-887-1

<sup>230</sup> Li Yifei et Shapiro Judith, *China Goes Green: Coercive Environmentalism for a Troubled Planet*, John Wiley & Sons, 1 septembre 2020, ISBN 978-1-5095-4313-7

j'ai examiné des cadrages tels que le cadrage idéologique, abordant la question de la justice globale, le cadrage géostratégique, lié à l'approvisionnement énergétique, le cadrage sécuritaire, englobant la question du nucléaire, le cadrage utilitariste, axé sur la fiscalité, le cadrage économique, mettant en avant l'innovation dans le secteur des énergies renouvelables, et bien d'autres. Cette approche permet de saisir la complexité et la diversité des discours présents dans le contexte de la gouvernance climatique mondiale.

Tout d'abord, j'ai identifié les thèmes récurrents présents dans le discours chinois sur le climat, comme défendu méthodologiquement par Fairclough<sup>231</sup> et van Dijk<sup>232</sup>. Les thèmes sont des éléments centraux qui permettent de comprendre les préoccupations et les priorités de la Chine en matière de gouvernance climatique. En identifiant ces thèmes, j'ai pu mieux saisir les principaux arguments et messages véhiculés par la Chine dans son discours. Ensuite, j'ai analysé les stratégies rhétoriques utilisées par la Chine pour promouvoir son discours climatique. Les stratégies rhétoriques englobent les techniques de persuasion et de communication employées pour influencer l'opinion publique et les décideurs. Cela peut inclure l'utilisation de métaphores, de discours émotionnels, de chiffres et de statistiques, entre autres. Les stratégies rhétoriques sont vectrices de l'efficacité de la communication chinoise dans le domaine climatique et sont étudiées par des spécialistes de la communication politique tels que Chong et Druckman<sup>233</sup>. De plus, j'ai examiné les arguments utilisés par la Chine dans son discours climatique, tel que préconisé par Toulmin<sup>234</sup> et Perelman et Olbrechts-Tyca<sup>235</sup>. Les arguments sont les points forts et les justifications avancés pour soutenir les positions de la Chine. Ils peuvent être basés sur des données scientifiques, des considérations économiques, des principes éthiques ou d'autres facteurs. L'analyse de ces arguments m'a permis de comprendre la logique et les motivations derrière le discours chinois sur le climat. Enfin, j'ai pris en compte les cibles d'influence du discours climatique chinois tels que définies par Lecheler<sup>236</sup> et Nisbet et Mooney<sup>237</sup>. Les cibles

---

<sup>231</sup> Fairclough Norman, « The Discourse of New Labour: Critical Discourse Analysis », *Discourse as Data*, , Janvier 2001, p. 229-266

<sup>232</sup> van Dijk Teun, *Discourse as Structure and Process: Discourse Studies: A Multidisciplinary Introduction*, London, 1997, 1 vol., [Consulté le 21 mai 2023]

<sup>233</sup> Chong Dennis et Druckman James N., « A theory of framing and opinion formation in competitive elite environments », *Journal of Communication*, , vol. 57, 2007, p. 99-118

<sup>234</sup> Toulmin Stephen E., *The Uses of Argument*, 2<sup>e</sup> éd., Cambridge, Cambridge University Press, 2003, [Consulté le 19 mai 2023], ISBN 978-0-521-82748-5

<sup>235</sup> Perelman Chaïm Olbrechts-Tyteca L. Wilkinson John et Weaver Purcell, *The New Rhetoric: A Treatise on Argumentation*, University of Notre Dame Press, 1969, [Consulté le 19 mai 2023], ISBN 978-0-268-00446-0

<sup>236</sup> de Vreese Claes H. et Lecheler Sophie, « Framing Theory », dans *The International Encyclopedia of Political Communication*, , John Wiley & Sons, Ltd, 2016, p. 1-10, [Consulté le 19 mai 2023], ISBN 978-1-118-54155-5,

<sup>237</sup> Nisbet Matthew C. et Mooney Chris, « Science and society. Framing Science », *Science (New York, N.Y.)*, , vol. 316, n° 5821, Avril 2007, p. 56

d'influence sont les acteurs spécifiques ou les publics visés par le discours chinois. Il peut s'agir d'autres pays, d'organisations internationales, de groupes environnementaux ou de l'opinion publique mondiale. En identifiant ces cibles, je peux évaluer les efforts de la Chine pour influencer les débats et les politiques climatiques à l'échelle mondiale.

Dans mon approche méthodologique, je me suis également appuyée sur la méthodologie développée par Wodak et ses collègues, en particulier leur approche d'analyse discursive historique<sup>238</sup>. Cette approche met l'accent sur le contexte historique dans lequel le discours est produit. En plus d'étudier les sujets abordés dans le discours, les stratégies discursives telles que la présentation positive de soi, et les moyens linguistiques utilisés tels que les pronoms ou les métaphores, cette approche englobe les éléments suivants :

- i) L'intertextualité : il s'agit de mettre en relation plusieurs textes ou discours entre eux afin de comprendre les liens et les influences réciproques.
- ii) Les variables sociales ou sociologiques liées au contexte historique : il est essentiel d'examiner les facteurs sociaux et sociologiques qui influencent la production et la réception du discours, en tenant compte des spécificités du contexte historique dans lequel il est énoncé.
- iii) L'histoire et l'archéologie des textes et des organisations ou acteurs qui les produisent : cela implique d'explorer l'histoire des textes eux-mêmes, ainsi que les structures et les acteurs qui sont impliqués dans leur production, afin de comprendre les dynamiques et les influences qui façonnent le discours.
- iv) Les cadres institutionnels spécifiques à ce contexte : il est important de prendre en compte les cadres institutionnels dans lesquels le discours est produit, tels que les réglementations, les politiques, les normes et les contraintes qui peuvent influencer la construction et la diffusion du discours.

En intégrant cette approche d'analyse discursive historique à ma méthodologie, j'ai pu considérer le discours chinois dans son contexte historique, en tenant compte des interrelations avec d'autres textes et discours, des variables sociales et sociologiques, de l'histoire des acteurs et des organisations, ainsi que des cadres institutionnels spécifiques. Cela permet une analyse plus approfondie et contextualisée du discours climatique chinois, en révélant les dynamiques et les influences complexes qui le façonnent<sup>239</sup>.

L'approche méthodologique que j'ai adoptée pour analyser le discours climatique chinois repose sur des outils de compréhension plutôt que sur des paradigmes de pensée. Je

---

<sup>238</sup> Wodak, R., « The discourse-historical approach », dans Wodak, R. et Meyer, M. (eds), *Methods of critical discourse analysis*, Londres, Sage, 2001, pp. 63-95.

<sup>239</sup> Wodak, R., *The discourse of politics in action : politics as usual*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2009, pp. 38-39.

suis consciente des biais potentiels de cette approche et j'ai pris en compte ces considérations dans ma recherche. Dans le cadre de mon étude, j'ai opté pour une analyse qualitative qui ne prétend pas fournir une description systématique ou statistiquement représentative du discours d'un acteur. Au lieu de cela, j'ai utilisé un codage manuel et une lecture approfondie des textes, ce qui m'a permis d'explorer en profondeur les caractéristiques et les nuances du discours chinois sur le climat. Pour illustrer mon analyse, j'ai inclus des citations d'extraits de texte qui ont une valeur d'exemple et qui permettent de mieux saisir les éléments clés du discours étudié. Cette approche qualitative est particulièrement appropriée pour les corpus de taille restreinte<sup>240</sup>, ce qui correspond à mon cadre de recherche sur le discours climatique chinois. Il est important de noter que mon étude n'a pas pour ambition de démontrer l'ampleur de l'influence chinoise sur la gouvernance mondiale mais plutôt ses traits caractéristiques les plus saillants. J'adopte une conception modeste de la capacité des chercheurs à démontrer des liens de causalité dans un domaine où la politique est constituée par une dialectique complexe entre ressources et contraintes, structures et stratégies d'acteurs<sup>241</sup><sup>242</sup>. Mon objectif est de contribuer à une meilleure compréhension du discours climatique chinois et de ses implications dans le contexte international. Il convient de reconnaître que les techniques qualitatives ont souvent été critiquées pour leur tendance à faire référence de manière peu systématique, voire implicite, au matériau empirique<sup>243</sup>. D'une part, toute analyse de discours ou de contenu implique inévitablement une forte dimension interprétative<sup>244</sup>. Le chercheur doit prendre des décisions quant à la pertinence des codes utilisés, établir des liens entre ces codes et les fragments de texte, et interpréter les données dans leur ensemble. Une traduction, même officielle, comporte ainsi dès le départ certains biais. Tout en reconnaissant la dimension interprétative de cette approche, j'adopte une démarche rigoureuse et transparente dans mon processus d'analyse.

---

<sup>240</sup> Coman Ramona Crespy Amandine Louault Frédéric Morin Jean-Frédéric Pilet Jean-Benoît et Van Haute Émilie, « Chapitre 7. L'analyse de discours et de contenu », dans *Méthodes de la science politique*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, « Méthodes en sciences humaines », 2022, p. 145-173, [Consulté le 27 avril 2023], ISBN 978-2-8073-3775-6,

<sup>241</sup> Bourdieu Pierre, *Language and Symbolic Power*, Harvard University Press, 1991

<sup>242</sup> Fligstein Neil, « Social Skill and the Theory of Fields », *Sociological Theory*, , vol. 19, Février 2001

<sup>243</sup> Creswell, J. W. & Poth, C. N., *Qualitative Inquiry and Research Design: Choosing Among Five Approaches*, Sage Publications, 2017

<sup>244</sup> Fairclough Norman, *Critical Discourse Analysis: The Critical Study of Language*, 2<sup>e</sup> éd., London, Routledge, 1 octobre 2013, ISBN 978-1-315-83436-8

## II- Présentation du corpus de sources

Dans le cadre de ma recherche sur le discours climatique chinois au sein de la gouvernance mondiale, j'ai mis en place des critères de sélection rigoureux pour choisir les sources pertinentes à analyser. J'ai adopté une approche méthodique et scientifique pour sélectionner les discours à étudier dans le contexte du discours climatique chinois au sein de la gouvernance mondiale. Cette sélection rigoureuse repose sur des critères précis afin d'assurer la pertinence des données recueillies. Premièrement, j'ai concentré mon attention sur les discours officiels prononcés par la délégation ou les représentants chinois lors des Conférences des Parties (COP) sur le climat. Les discours officiels constituent une source d'informations clés pour comprendre les positions et les politiques de la Chine en matière de changement climatique. Cette approche est en accord avec les principes de l'analyse de discours qui met l'accent sur l'étude des discours produits par les acteurs clés<sup>245</sup>. De plus, j'ai limité ma sélection aux discours datant de 2015 ou après. Cette période correspond à une phase cruciale dans les négociations climatiques internationales, marquée notamment par l'Accord de Paris en 2015. En me concentrant sur les discours récents, je suis en mesure d'analyser les positions actuelles de la Chine et leur évolution au fil du temps. Pour identifier les discours pertinents, j'ai particulièrement pris en compte les « *high level statements* » et les « *opening statements* » lors des COP. Les « *high level statements* » sont des déclarations de haut niveau prononcées par des représentants gouvernementaux ou des chefs d'État, tandis que les « *opening statements* » sont des discours d'ouverture donnés au début des négociations. Ces discours revêtent une importance particulière car ils établissent souvent les positions clés et les priorités des pays participants. Mais il est important de noter que ces discours sont assez ce qui limite l'expression détaillée de la diplomatie climatique dans ce cas. En les incluant dans mon corpus, j'ai pu être en mesure d'analyser les messages clés et les orientations politiques de la Chine dans le contexte des négociations climatiques mondiales.

En ce qui concerne la collecte des données, j'ai principalement utilisé le site officiel de l'UNFCCC, qui est une source fiable et reconnue dans le domaine des négociations climatiques. Cependant, j'ai rencontré des obstacles au niveau des fonctionnalités de filtrage du site, ce qui a rendu la recherche des documents pertinents plus difficile. En effet, les filtres par pays (*China*) par type (*Statements/ Discourses*) ne me donnait à voir que quatre résultats, dont un seul discours, sur une base de plus de 50 000 documents. J'ai donc directement

---

<sup>245</sup> Keller Reiner, « L'analyse de discours comme sociologie de la connaissance. Présentation d'un programme de recherche », *Langage et société*, vol. 120, n° 2, 2007, p. 55-76, [Consulté le 20 mai 2023]

utilisé le moteur de recherche Google pour accéder directement aux archives du site de l'UNFCCC, en tapant des recherches telles que « *high-statement china COP26* ». En accédant aux archives des COP via le site de l'UNFCCC, j'ai donc pu récupérer les discours des COP 21, 22, 25, 26 et 27. Cette sélection chronologique m'a permis d'observer les évolutions et les continuités dans le discours climatique de la Chine au fil des années. Une autre considération importante est la langue des discours. Les discours que j'ai collectés sont en anglais, selon la traduction officielle chinoise, et ont été prononcés en anglais lors des COP. Cette décision de se baser sur des sources primaires en anglais limite le biais de traduction qui pourrait altérer la compréhension des messages et des nuances du discours chinois. Par ailleurs, l'analyse de contenu en langue chinoise des sources primaires est rare dans la recherche actuelle. Les chercheurs se concentrent en général sur l'analyse des textes de politiques intérieures<sup>246</sup>&<sup>247</sup>&<sup>248</sup>.

Or, j'ai rapidement pu constater que le corpus obtenu seulement à partir des discours prononcés durant les COP était bien trop réduit, même pour une analyse qualitative. Pour pallier cette lacune, j'ai entrepris une exploration approfondie du site du ministère des Affaires étrangères chinois ainsi que du site du ministère de l'Environnement. Ces deux sources officielles ont été des ressources essentielles dans ma collecte de données. J'ai spécifiquement ciblé les discours officiels récents publiés sur ces sites, qui abordent des thématiques liées aux changements climatiques, au développement durable, à la gouvernance climatique mondiale, aux énergies renouvelables et au multilatéralisme climatique. Ces sujets sont cruciaux pour comprendre la position de la Chine dans le paysage de la gouvernance mondiale en matière de climat. Il est important de souligner que tous les discours que j'ai pu collecter sur ces sites ont été prononcés dans le cadre de sommets internationaux et de rencontres diplomatiques de haut niveau. Cela correspond parfaitement à mon critère de gouvernance climatique, puisque ces événements sont des plateformes où les décisions politiques sont prises et où les discussions sur le climat sont au premier plan. En incluant ces discours, j'ai pu être en mesure d'analyser les positions officielles et les orientations stratégiques de la Chine dans les contextes internationaux clés. Il convient de noter que les discours disponibles sur ces sites sont présentés dans leur version officielle en langue chinoise. Pour ma recherche, j'ai travaillé avec des traductions officielles fournies sur les sites du gouvernement chinois. Cette approche garantit une

---

<sup>246</sup> Hansen Mette Halskov Li Hongtao et Svarverud Rune, « Ecological civilization: Interpreting the Chinese past, projecting the global future », *Global Environmental Change*, vol. 53, Novembre 2018, p. 195-203, [Consulté le 20 mai 2023]

<sup>247</sup> The role of nongovernmental organizations in China's climate change governance - Liu - 2017 - WIREs Climate Change - Wiley Online Library, [Consulté le 20 mai 2023]

<sup>248</sup> Schreurs Miranda A., « China: Greening China's state-led growth regime », dans *National Pathways to Low Carbon Emission Economies*, Routledge, 2018, ISBN 978-0-429-45811-8

fiabilité et une cohérence linguistique dans l'analyse des discours chinois. L'utilisation des traductions officielles élimine ainsi les possibles distorsions qui pourraient survenir lors de la traduction indépendante des discours.

L'inclusion de sources complémentaires telles que les discours officiels du ministère des Affaires étrangères chinois et du ministère de l'Écologie et de l'Environnement chinois revêt une importance scientifique significative dans ma recherche. Ces sources fournissent des perspectives supplémentaires sur le discours chinois en dehors des négociations officielles des COP. En examinant les discours prononcés lors de sommets internationaux et d'autres occasions diplomatiques, il est possible d'observer comment le discours chinois évolue et se transforme lorsque les enjeux climatiques sont abordés dans des contextes plus larges. Ces discours offrent un aperçu précieux des positions officielles et des orientations politiques de la Chine en matière de changements climatiques et de gouvernance mondiale. Ils permettent d'analyser la manière dont la Chine présente ses politiques environnementales et ses priorités de développement durable dans des cadres internationaux plus larges. L'ajout de ces sources complémentaires permet de combler le manque initial de sources primaires, élargissant ainsi l'échantillon de discours chinois pertinents. Au final, le corpus de recherche est donc composé de cinq discours officiels prononcés lors des COP depuis 2015, ainsi que de six discours officiels récupérés à partir des sites du ministère des Affaires étrangères chinois et du ministère de l'Écologie et de l'Environnement chinois. Cette diversité de discours provenant de différentes sources enrichit l'analyse qualitative en fournissant une variété de perspectives, de formulations et de points-de-vue sur les enjeux climatiques et la gouvernance mondiale. En intégrant ces sources complémentaires, il est possible de saisir l'évolution du discours chinois sur le climat dans des contextes variés et de mieux comprendre comment la Chine expose ses politiques et ses objectifs environnementaux tant au sein des négociations internationales que dans d'autres arènes diplomatiques. Cette approche qualitative permet d'identifier les changements de discours, les priorités mises en avant et les évolutions conceptuelles au fil du temps, fournissant ainsi une analyse approfondie et nuancée de la position de la Chine dans la gouvernance climatique mondiale.

### **III- Méthodes d'analyse**

Afin d'analyser mes sources primaires et de répondre à mes questions de recherches (**Quelles sont les caractéristiques du discours climatique chinois depuis l'Accord de Paris ? Quelles sont les grandes lignes de la diplomatie climatique chinoise dans les arènes de négociations climatiques ?**) j'ai appliqué la méthode de l'Analyse du Discours Critique

(ADC) pour analyser tous les discours collectés. L'ADC est une approche théorique et méthodologique qui vise à dévoiler les rapports de pouvoir, les structures sociales et les idéologies qui sont véhiculés à travers le discours. La première étape de l'analyse consistait en une lecture approfondie des discours pour identifier les thèmes, les cadres conceptuels et les arguments clés. J'ai ensuite procédé à une segmentation des discours en unités de sens pertinentes, telles que les phrases ou les paragraphes, afin de faciliter l'analyse et la comparaison. En utilisant les outils de l'ADC j'ai examiné de manière critique les éléments linguistiques, rhétoriques et discursifs présents dans les discours. Cela comprenait l'identification des stratégies discursives, telles que l'utilisation de certaines figures rhétoriques, la construction d'arguments persuasifs et la sélection de vocabulaire spécifique. J'ai également examiné les aspects formels du discours, telles que la structure, l'organisation et l'utilisation des références intertextuelles. L'analyse du discours a également impliqué l'examen des relations de pouvoir et des positions sociales des acteurs impliqués dans la production des discours. J'ai alors examiné comment les discours reflétaient les intérêts, les valeurs et les positions politiques des acteurs, ainsi que les rapports de pouvoir qui sous-tendent ces discours.

Une approche comparative a été utilisée pour mettre en évidence les similitudes et les différences entre les discours prononcés lors des COP et ceux provenant des sources complémentaires. Cela m'a permis de repérer les changements, les évolutions et les contradictions dans le discours chinois sur le climat au fil du temps et dans différents contextes. Enfin, j'ai combiné l'analyse qualitative des discours avec une réflexion critique sur les enjeux sociopolitiques plus larges liés à la gouvernance climatique mondiale. J'ai situé les discours dans leur contexte historique, social et politique, en tenant compte des stratégies et des objectifs des acteurs impliqués, ainsi que des contraintes et des ressources qui façonnent le discours politique sur le climat. En utilisant la méthode de l'Analyse du Discours Critique, j'ai pu fournir une analyse approfondie et nuancée des discours chinois sur le climat, en mettant en évidence les dynamiques de pouvoir, les idéologies sous-jacentes et les enjeux politiques dans la gouvernance climatique mondiale. Cette approche méthodologique a permis d'explorer les dimensions latentes du discours, au-delà de leur simple description formelle, en révélant les significations implicites et les rapports de pouvoir qui les sous-tendent.

Par ailleurs, afin de vérifier mon analyse, j'ai comparé mes résultats avec ceux obtenus par Jianfeng Jeffrey Qi et Peter Dauvergne dans leur étude « *China's Rising Influence*

on *Climate Governance: Forging a Path for the Global South* », parue en 2022 <sup>249</sup>. L'avantage de cet article se situe dans le fait qu'il accorde une attention particulière aux revues chinoises de politique environnementale et de relations internationales, sur la même période d'étude que ma recherche, ce qui a permis de compléter ma collecte de sources provenant des sites gouvernementaux et des discours officiels. Cet article a utilisé cinq livres blancs annuels publiés par le ministère chinois de l'écologie et de l'environnement (MEE), intitulés "Politiques et actions de la Chine sur le changement climatique". Les sources et les années de publication des livres blancs sont les suivantes : MEE, 2015 ; MEE, 2016 ; MEE, 2017 ; MEE, 2018 ; MEE, 2019<sup>250</sup>. Ces livres blancs sont des documents officiels du gouvernement chinois qui fournissent des informations détaillées sur les politiques et les actions de la Chine en matière de changement climatique. Ils ont été considérés comme des sources primaires essentielles pour comprendre les priorités du gouvernement chinois dans ce domaine. En ce qui concerne les sites gouvernementaux, les deux chercheurs se sont intéressés à quatre sites Web du gouvernement chinois : le ministère de l'Écologie et de l'Environnement, la Commission nationale du développement et de la réforme (NDRC), l'Agence chinoise de coopération pour le développement international (CIDCA) et le ministère des Affaires étrangères (MFA). Ces sites gouvernementaux ont été consultés pour obtenir des discours officiels et des informations sur les politiques liées au changement climatique, au développement durable et à la gouvernance mondiale. L'utilisation de ces sources complémentaires provenant des livres blancs du MEE et des sites gouvernementaux chinois est pertinente dans le cadre de mon analyse qualitative. Les livres blancs fournissent des informations détaillées sur les priorités du gouvernement chinois en matière de changement climatique, en mettant en évidence des aspects tels que la coopération Sud-Sud (*nan nan he zuo*) et le concept de la "Belt and Road Initiative" verte (*lü se yi dai yi lu*). Ces informations m'ont permis de comprendre les orientations politiques et les stratégies de développement durable adoptées par la Chine.

En outre, cet article s'appuie aussi sur des rapports de groupes de réflexion affiliés au gouvernement chinois. Ces rapports offraient des analyses plus approfondies et des recommandations politiques sur les questions liées au climat, à la gouvernance mondiale et au développement durable. En combinant ces différentes sources d'informations, j'ai pu obtenir une image plus complète et nuancée du discours chinois sur le climat, en tenant compte à la fois des discours officiels prononcés lors des COP, des discours provenant des

---

<sup>249</sup> Qi, Jianfeng Jeffrey, et Peter Dauvergne. « China's Rising Influence on Climate Governance: Forging a Path for the Global South ». *Global Environmental Change*, vol. 73, mars 2022, p. 102484. *ScienceDirect*

<sup>250</sup> Qi, Jianfeng Jeffrey, et Peter Dauvergne. « China's Rising Influence on Climate Governance: Forging a Path for the Global South ». *Global Environmental Change*, vol. 73, mars 2022, p. 102484. *ScienceDirect*

sites gouvernementaux et des revues académiques chinoises, ainsi que des analyses et recommandations des groupes de réflexion affiliés au gouvernement. Cela a renforcé la validité et la fiabilité de mon étude, en me permettant de trianguler les résultats et de vérifier la cohérence des discours et des positions adoptés par la Chine dans différents contextes et par différents acteurs. L'intégration de ces sources complémentaires a également contribué à une meilleure compréhension des dynamiques politiques et des stratégies d'influence dans la gouvernance climatique mondiale, en mettant en évidence les diverses voix et les enjeux complexes auxquels la Chine est confrontée dans ce domaine.

## Chapitre IV: Analyse du discours climatique chinois

Dans ce chapitre, je présenterai les résultats de mon étude qualitative qui se concentre sur le discours climatique chinois, en utilisant la méthode de l'Analyse du Discours Critique (ADC) et en se basant sur mon corpus de sources rigoureusement sélectionnées. Mes questions de recherche principales sont les suivantes : **quelles sont les caractéristiques du discours climatique chinois ? Quelles sont les grandes lignes de la diplomatie climatique chinoise dans les arènes de négociations climatiques ?**

Les résultats de mon étude ont révélé plusieurs aspects clés du discours climatique chinois. Tout d'abord, une des caractéristiques majeures est la vision chinoise du multilatéralisme et de la gouvernance mondiale (I), que j'analyserai en détail dans la première partie de ce chapitre. Ensuite, j'ai pu observer que le discours climatique chinois repose fortement sur la défense du droit au développement (II), ce qui constitue une dimension essentielle que j'explorerai dans la deuxième partie. Enfin, j'ai identifié une approche technocentrée et axée sur le progrès en matière de changement climatique dans le discours chinois (III), ce qui sera discuté dans la troisième partie.

Grâce à cette analyse approfondie du discours climatique chinois, j'espère pouvoir apporter des éclairages significatifs sur les positions et les stratégies de la Chine dans le domaine de la lutte contre le changement climatique. Ces résultats pourront contribuer à une meilleure compréhension de la diplomatie climatique chinoise et de son rôle au sein des négociations climatiques internationales tout en mettant en valeur l'aspect constitutif du discours climatique dans le *discourse of power* chinois<sup>251</sup>. Afin d'adopter une perspective structuraliste du discours chinois et non pas seulement descriptive et positiviste, je m'appuierai sur des études qui ont analysé la politique climatique intérieure chinoise. En effet, comprendre l'idéologie chinoise climatique et son application localement est fondamental pour comprendre une partie significative du discours climatique chinois<sup>252</sup>, qui aborde à toutes les occasions, comme le veut la coutume diplomatique, les avancées climatiques chinoises. Selon van Dijk, l'idéologie est utilisée pour légitimer une position de pouvoir spécifique ; de plus, l'idéologie catégorise positivement ou négativement des actions et des paroles<sup>253</sup>, soit ici, les actions et le discours climatique développés par la Chine. Dans le cadre de cette étude, il paraît donc pertinent de se pencher également sur l'idéologie

---

<sup>251</sup> *China's Quest for Greater 'Discourse Power'*, [Consulté le 21 mai 2023], disponible à l'adresse : <https://thediplomat.com/2021/11/chinas-quest-for-greater-discourse-power/>

<sup>252</sup> Romano Giulia Clara, « La Chine face au changement climatique : quelle(s) politique(s) ? », *Écologie & politique*, vol. 47, n° 2, 2013, p. 77-87, [Consulté le 21 mai 2023], DOI : [10.3917/ecopo.047.0077](https://doi.org/10.3917/ecopo.047.0077)

<sup>253</sup> van Dijk Teun, *Discourse as Structure and Process: Discourse Studies: A Multidisciplinary Introduction*, London, 1997, 1 vol., [Consulté le 21 mai 2023], DOI : [10.4135/9781446221884](https://doi.org/10.4135/9781446221884)

environnementale chinoise afin de mieux comprendre le discours climatique diplomatique. En analysant l'idéologie environnementale qui sous-tend ce discours, il s'agira d'appréhender les motivations, les valeurs et les croyances qui influencent la position de la Chine en matière de changement climatique. Cette approche permettra ainsi une compréhension plus approfondie de la façon dont l'idéologie environnementale chinoise contribue à légitimer et à soutenir le discours climatique diplomatique du pays.

## **I- La défense du multilatéralisme comme fondement du discours climatique chinois**

Au sein du discours climatique chinois, une caractéristique fondamentale se démarque : la défense résolue de la coopération, du multilatéralisme et de la gouvernance. Cette première partie de mon étude vise à approfondir ces notions clés qui façonnent la rhétorique chinoise dans les arènes internationales de négociations climatiques. Dans un premier temps (A), je mettrai en évidence la position de la Chine quant au respect de la gouvernance climatique mondiale par tous les acteurs. La Chine insiste sur l'importance d'une gouvernance efficace, équitable et transparente pour faire face aux défis du changement climatique. Ensuite (B), j'examinerai le souhait exprimé par la Chine d'établir une gouvernance climatique basée sur le principe du "gagnant-gagnant", qui implique une responsabilisation accrue des pays développés. Dans cette perspective, la Chine mettra en avant la nécessité d'une répartition équitable des charges et des responsabilités entre les nations, tout en favorisant une coopération mutuellement bénéfique. Par la suite (C), j'analyserai l'argumentation de la Chine autour du concept de "responsabilité commune mais différenciée". Ce principe, largement défendu par la Chine, met l'accent sur la nécessité de reconnaître les différences de développement entre les pays et d'adapter les engagements climatiques en conséquence, tout en maintenant une responsabilité partagée pour la préservation de l'environnement. Enfin (D), j'aborderai la manière dont la Chine défend, à travers son discours climatique, les intérêts des pays en développement (PED). Je mettrai en lumière les arguments avancés par la Chine en faveur de l'équité, de la solidarité et de la prise en compte des besoins spécifiques des PED dans les négociations climatiques.

Cette première partie permettra ainsi de mieux appréhender la vision chinoise de la coopération internationale en matière de lutte contre le changement climatique, en mettant en avant ses dimensions multilatérales, ses principes de gouvernance et sa volonté de défendre les intérêts des pays en développement.

## A) L'importance du respect de la gouvernance climatique et la promotion du multilatéralisme

Premièrement, dans strictement tous les discours du corpus, le discours climatique chinois défend le respect de la gouvernance climatique mondiale et promeut le multilatéralisme, et ceci même dans les discours qui ne sont pas prononcés lors des COP<sup>254</sup>. Ainsi, dans son discours d'ouverture de la COP21, Xi Jinping met en avant plusieurs arguments et stratégies pour justifier le respect de la gouvernance climatique mondiale tout en se positionnant en tant que partie responsable et facilitatrice des négociations. Tout d'abord, il souligne l'importance des efforts conjoints des nations dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (UNFCCC) pour faire face aux défis et aux obstacles liés au changement climatique<sup>255</sup>. Cette mention met en valeur la nécessité de la coopération internationale pour relever efficacement ce défi mondial. Il est ainsi possible de relever une référence extrêmement fréquente aux textes et aux organismes cadres de la gouvernance climatique mondiale. Ainsi, la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques est systématiquement citée dans les discours, tout comme l'Accord de Paris dans tous les discours post 2015 et le Protocole de Kyoto. De même, comme le montre la citation suivante, il utilise et s'approprie le jargon de la gouvernance climatique mondiale pour justifier sa défense de la gouvernance climatique : « *Contribuer à la réalisation des objectifs de la CCNUCC et tracer la voie du développement vert* »<sup>256</sup>. Ce respect des caractéristiques de la gouvernance climatiques et des négociations est aussi mis en valeur par le discours chinois par le fait qu'il salut systématiquement les différentes avancées conclues au fil des COP mais aussi qu'il présente la Chine comme jouant le jeu des coalitions. Par exemple, lors de la COP22<sup>257</sup> et dans le discours prononcée lors de la COP25 au nom du groupe BASIC<sup>258</sup>, les discours annoncent d'emblée que la Chine s'aligne sur le G77+Chine dans les négociations. Elle met ainsi en valeur directement le fait qu'elle ne joue pas cavalier seul et, que selon elle, elle ne défend pas ses propres intérêts mais l'intérêt commun de la communauté internationale et plus spécifiquement des PED.

---

<sup>254</sup> « *Help meet the goals of the UNFCCC and chart the course for green development* » Allocution de Xi Jinping, Président de la République Populaire de Chine, Ouverture du segment de haut niveau de la deuxième partie de la Quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la Diversité Biologique, 16 décembre 2022

<sup>255</sup> Xi Jinping, President of the People's Republic of China, Work Together to Build a Win-Win, Equitable and balanced Governance Mechanism on Climate Change, Opening Ceremony of The Paris Conference on Climate Change, 30 November 2015

<sup>256</sup> Ibid

<sup>257</sup> Xie Zenhua, Special Representative on Climate Change Affairs of China, Implementing the Paris Agreement, Consolidating Mutual Trust, Making Greater Contribution to Global Green and Low-carbon Development, Marrakech Conference on Climate Change, 16th November 2016

<sup>258</sup> Statement by China on behalf of BASIC at the opening plenary of COP25, Madrid, Spain, 2nd December 2019

Deuxièmement, Xi Jinping appelle dans ses discours à la création d'un accord contraignant, compréhensif, équilibré et ambitieux. Cette proposition met en évidence l'engagement de la Chine en faveur d'un cadre réglementaire solide et contraignant pour lutter contre le changement climatique, tout en insistant sur l'importance d'un accord global et équilibré pour garantir une transition efficace vers une économie verte. Le discours climatique chinois met également l'accent sur la recherche de solutions globales équitables, raisonnables et efficaces, ainsi que sur l'exploration de différents modèles de gouvernance. Cette approche montre l'engagement de la Chine à promouvoir des solutions équitables qui prennent en compte les intérêts de tous les pays et à favoriser une gouvernance climatique mondiale efficace. Par exemple, Xi Jinping utilise des arguments d'autorités lors de la COP 21, en citant Victor Hugo avec la phrase « *Les ressources suprêmes jaillissent des résolutions extrêmes* »<sup>259</sup>. Xi Jinping souligne ainsi l'urgence climatique tout en soulevant le potentiel de ressources pour le développement que revêt la gouvernance mondiale climatique, tout en mettant en valeur les attentes de la communauté internationale vis-à-vis de la COP21. Cette référence littéraire met en évidence l'importance des actions audacieuses et ambitieuses pour répondre aux défis climatiques mondiaux. De plus, le discours chinois effectue un lien de causalité entre le respect de la gouvernance climatique mondiale et le bon fonctionnement du multilatéralisme en prônant les vertus de la confiance mutuelle<sup>260</sup>. Cette confiance est entretenue par l'action concrète comme le prouve l'adage chinois cité par Xi Jinping lors de la COP26: « *La gouvernance s'appuie sur l'action concrète* »<sup>261</sup>. Ainsi, Xi Jinping présente systématiquement la Chine comme le bon élève sur lequel les autres Parties devraient prendre exemple, et surtout sa stratégie rhétorique pour appeler les pays développés à encore plus agir pour le climat, et au passage les responsabilisées, consiste à souligner le destin commun qu'implique la gouvernance climatique pour toutes les parties: « *protéger la Terre, notre foyer commun* »<sup>262</sup>. Cela lui permet de présenter la Chine comme consciente de l'enjeu commun et qui agit pas seulement dans son propre intérêt mais dans l'intérêt de tous. Cette défense du multilatéralisme est aussi annoncée d'emblée sur le site du Ministère chinois des affaires étrangères qui déclare que:

---

<sup>259</sup> « *Supreme resources spring from extreme resolutions* » Statement by China on behalf of BASIC at the opening plenary of COP25, Madrid, Spain, 2nd December 2019

<sup>260</sup> Xi Jinping, President of The People's Republic of China, *Unite for Action To Protect the Planet, Our Shared Home*, World Leaders Summit at COP26, Glasgow, Scotland, 1st November 2021

<sup>261</sup> « *Governance based on concrete action* » Ibid

<sup>262</sup> « *protect the Earth, our common home* » Ibid

*« la diplomatie chinoise, ayant pour boussole de servir le renouveau de la nation et de promouvoir le progrès de l'humanité, porte haut levé le drapeau de la paix, du développement, de la coopération et du bénéfice mutuel »<sup>263</sup>*

Enfin, le respect de la gouvernance climatique est aussi justifié par le discours chinois en mettant en valeur l'importance du droit international, élément d'autorité qui plait au sein des arènes onusiennes, comme le montre cet extrait du discours de Xi Jinping au sommet des leaders de la quinzième réunion de la Conférence des Parties sur la diversité biologique de 2021: *« Quatrièmement, nous devons baser nos actions sur le **droit international** pour préserver le système de gouvernance internationale juste et équitable. »<sup>264</sup>*

En ce qui concerne l'Accord de Paris, Xi Jinping énumère les objectifs que cet accord devrait atteindre, notamment en aidant à atteindre les objectifs de l'UNFCCC et en tracent la voie vers un développement durable. Cette référence systématique à l'UNFCCC met en évidence l'engagement de la Chine envers la gouvernance climatique mondiale et souligne l'importance de l'Accord de Paris dans la réalisation de ces objectifs. Xi Jinping encourage l'effort global et la participation de tous, y compris les entreprises, les ONG et tous les acteurs de la société. Cette approche met en avant les principes de l'inclusivité, de l'apprentissage mutuel et du développement commun, tout en soulignant l'importance du dialogue et du multilatéralisme dans la gouvernance climatique internationale. Finalement, le discours de Xi Jinping lors de l'ouverture de la COP21 met en avant plusieurs arguments et stratégies pour justifier le respect de la gouvernance climatique mondiale, tout en mettant en valeur le rôle de la Chine en tant que partie responsable et facilitatrice des négociations. Ces éléments comprennent la nécessité d'efforts conjoints, l'appel à un accord contraignant, la recherche de solutions globales équitables et raisonnables, la référence à des attentes élevées de la communauté internationale, l'importance de l'Accord de Paris et l'encouragement de la participation globale.

Or, si le discours climatique chinois appelle au respect de la gouvernance climatique, ce n'est pas seulement pour mettre en valeur la Chine avec l'image positive d'une puissance majeure qui défend le multilatéralisme, mais aussi pour appeler au respect des accords par toutes les Parties. Ainsi, par exemple, lors du discours d'ouverture de la COP25, la Chine a directement dénoncé les problèmes liés à la mise en place de l'Accord de Paris, tels que

---

<sup>263</sup> Ministère des affaires étrangères de la République populaire de Chine, message du ministre, [Consulté le 17 mai 2023]

<sup>264</sup> Xi Jinping, Président de la République populaire de Chine, *Bâtir ensemble une communauté de toutes les vies sur la terre*, Sommet des leaders de la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, 12 octobre 2021

l'unilatéralisme des États-Unis et le protectionnisme, ainsi que les lacunes importantes dans le soutien financier aux pays en développement, qui entravent leur capacité à agir. Cela lui permet ainsi de réaffirmer le plein engagement du BASIC envers le multilatéralisme, et de se mettre en valeur par opposition aux États-Unis<sup>265</sup>. La Chine se saisit ainsi de l'espace laissé par les États-Unis lors de leur retrait de l'Accord de Paris pour devenir la championne du multilatéralisme. La rhétorique chinoise consiste ainsi à défendre le multilatéralisme pour mieux se mettre en valeur et critiquer au passage les États-Unis. Ceci est corroboré par les déclarations de Xie Zhenhua, envoyé climatique de la Chine à Charm el-Cheikh:

*« C'est la responsabilité des États-Unis. Nous espérons qu'ils prendront l'initiative de lever les obstacles. Je pense qu'ils ont absolument fermé la porte. En Chine, nous essayons de l'ouvrir. » « Mais alors que tout allait bien, Nancy Pelosi a envahi la souveraineté chinoise et a blessé les sentiments du peuple chinois. C'était contraire à l'esprit du communiqué commun [signé à Glasgow]. »<sup>266</sup>*

Dans cette défense du multilatéralisme, on remarque une évolution puisque le discours chinois se sert de plus en plus de l'argument de l'urgence climatique pour invoquer l'urgence d'une action globale. Mais, à partir de la crise sanitaire de la Covid-19, le thème de l'urgence climatique est systématiquement couplé avec celui de la nécessité de la relance de l'économie mondiale<sup>267</sup>. Ce point est fondamental puisqu'il s'agit ici d'un lien rhétorique qui permet au discours chinois d'implicitement faire passer le message que le changement climatique est lié aux enjeux de croissance économique. La coopération et l'action multilatérale sont enfin aussi défendues par la Chine, en avançant que cela bénéficierait à tous les peuples, comme le montre cette citation :

*« faire valoir leur rôle (les zones humides) dans la promotion du développement durable, la lutte contre le changement climatique et la conservation de la biodiversité, afin d'apporter plus de bénéfices substantiels aux peuples du monde. »<sup>268</sup>*

Ainsi, mon étude met en valeur l'importance de la défense du multilatéralisme par la Chine dans son discours climatique. De manière structurelle, les résultats de cette étude font

---

<sup>265</sup> Statement by China on behalf of BASIC at the opening plenary of COP25, Madrid, Spain, 2nd December 2019

<sup>266</sup> *China's top climate official urges US to 'clear barriers' to talks* | China | *The Guardian*, [Consulté le 20 mai 2023]

<sup>267</sup> Xi Jinping, President of The People's Republic of China, *Unite for Action To Protect the Planet, Our Shared Home*, World Leaders Summit at COP26, Glasgow, Scotland, 1st November 2021

<sup>268</sup> Xi Jinping, Président de la République populaire de Chine, *Agir pour les zones humides, préserver l'avenir et promouvoir les actions mondiales*, cérémonie d'ouverture de la 14<sup>e</sup> Session de la Conférence des Parties contractantes à la Convention de Ramsar sur les zones humides, 5 novembre 2022

ressortir que, en tant que pays fortement engagé dans la coopération internationale, la Chine reconnaît que les défis mondiaux, tels que le changement climatique, ne peuvent être résolus efficacement que par une approche collective et coordonnée. Le multilatéralisme permet, d'après la Chine, aux pays de travailler ensemble, de partager des connaissances, des ressources et des responsabilités, afin de trouver des solutions communes et équitables. De plus, la Chine valorise le multilatéralisme en tant que principe fondamental des relations internationales. Elle considère que chaque pays, quel que soit sa taille ou son niveau de développement, a le droit de participer aux décisions qui affectent le monde. Le multilatéralisme favorise l'inclusion, la participation égale et la représentativité de tous les acteurs, ce qui correspond à la vision chinoise d'un ordre mondial plus équilibré et juste. Enfin, la Chine voit également dans le multilatéralisme une opportunité de renforcer son propre rôle et son influence dans les affaires mondiales. En s'engageant activement dans les négociations et les initiatives multilatérales, la Chine peut façonner les règles du jeu, promouvoir ses intérêts et préoccupations, et renforcer sa position en tant que puissance mondiale responsable.

### **B) Une coopération internationale basée sur des relations gagnant-gagnant, impliquant dans le discours chinois la responsabilité des pays développés**

Le discours chinois met systématiquement l'emphase sur la nécessité de baser la gouvernance climatique mondiale sur des relations gagnant-gagnant, « *win-win* », entre les pays. Ainsi, la Chine appelle à une coopération caractérisée par des relations « *win-win* » lors de la COP21<sup>269</sup>, de la COP de Marrakech de 2016<sup>270</sup>, au Climate Ambition Summit de 2020<sup>271</sup> et à la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique de 2021<sup>272</sup>. Cette relation basée sur le « *win-win* » relève tout d'abord d'un rappel au principe de gouvernance équitable. Il s'agit pour la Chine de prôner un modèle de gouvernance où chaque Partie a le même poids et surtout qui n'entretiendrait pas de domination cachée pour les PED. Cet argumentaire est utilisé pour mettre en valeur l'importance d'une plus haute participation des pays développés pour aider les PED et est justifié par le fait que les pays développés ont

---

<sup>269</sup> Xi Jinping, President of the People's Republic of China, Work Together to Build a Win-Win, Equitable and balanced Governance Mechanism on Climate Change, Opening Ceremony of The Paris Conference on Climate Change, 30 November 2015

<sup>270</sup> Xie Zenhua, Special Representative on Climate Change Affairs of China, Implementing the Paris Agreement, Consolidating Mutual Trust, Making Greater Contribution to Global Green and Low-carbon Development, Marrakech Conference on Climate Change, 16th November 2016

<sup>271</sup> Xi Jinping, Building on Past Achievements and Launching a New Journey for Global Climate Actions, dans Ministry of Foreign Affairs of the People's Republic of China, Climate Ambition Summit, 13 décembre 2020,

<sup>272</sup> Xi Jinping, Président de la République populaire de Chine, *Bâtir ensemble une communauté de toutes les vies sur la terre*, Sommet des leaders de la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, 12 octobre 2021

plus de ressources. La Chine utilise ainsi énormément le terme « *should* », soit « devrait » en français, ce qui relève d'un haut niveau d'interdiscursivité et souligne la nécessité de changement<sup>273</sup> comme le montre cet extrait : « *Nous devrions créer un avenir de coopération gagnant-gagnant, chaque pays apportant sa contribution au mieux de ses capacités.* »<sup>274</sup>. Ainsi, la Chine dans son argumentaire du « *win-win* » incite les pays développés à s'impliquer d'avantage de manière concrète en aidant les PED: « *les pays développés devraient assumer davantage de responsabilités partagées* »<sup>275</sup>. Elle présente cela comme un devoir des pays développés envers les PED pour consolider la confiance mutuelle. Ce devoir se décline en deux points. D'abord, la Chine assure que cela passe par le fait que: « *Les pays développés doivent revoir et augmenter leurs ambitions en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre.* »<sup>276</sup> et par le fait que « *Les pays développés doivent renforcer leur soutien aux pays en développement en matière de financement, de technologie et de renforcement des capacités.*»<sup>277</sup>. Ainsi, quand la Chine déclare que chaque pays doit participer à la gouvernance climatique selon ses ressources, elle justifie le fait que les pays développés doivent participer bien plus en terme de ressources et soutenir les PED. Encore une fois, elle s'appuie sur la rhétorique de la confiance et appelle au respect de la gouvernance climatique, dans ce cas des engagements pris durant les négociations par les pays développés.

Les résultats de l'étude du discours chinois montrent par ailleurs que le discours chinois s'est durci sur le thème de la confiance. Ainsi, à Glasgow, Xi Jinping met en exergue le fait que les pays développés, cette fois-ci, *doivent* agir pour les PED en déclarant que « *Ce n'est que par les actions que les visions deviennent réalité* »<sup>278</sup>. Or ces actions sont pour la Chine aussi synonyme de coopération et de consensus « *La communauté internationale doit renforcer la coopération, consolider le consensus et unir les efforts afin de bâtir une communauté de toutes les vies sur la Terre* »<sup>279</sup>. Tout le discours chinois du « *win-win* » est

<sup>273</sup> Jorgensen et J. Phillips Louise, *Discourse Analysis as Theory and Method*, SAGE Publications Ltd, 2002, [Consulté le 21 mai 2023], ISBN 978-1-84920-887-1, DOI : [10.4135/9781849208871](https://doi.org/10.4135/9781849208871)

<sup>274</sup> « *We should create a future of win-win cooperation, with each country making contribution to the best of its ability.* » Xi Jinping, President of the People's Republic of China, *Work Together to Build a Win-Win, Equitable and balanced Governance Mechanism on Climate Change*, Opening Ceremony of The Paris Conference on Climate Change, 30 November 2015

<sup>275</sup> « *developed countries should assume more shared responsibilities* » Ibid

<sup>276</sup> « *The developed countries must revisit and increase their reduction ambitions* » Xie Zhenhua, Special Representative on Climate Change Affairs of China, *Implementing the Paris Agreement, Consolidating Mutual Trust, Making Greater Contribution to Global Green and Low-carbon Development*, Marrakech Conference on Climate Change, 16th November 2016

<sup>277</sup> « *developed countries need to scale up support for developing countries in financing, technology and capacity building* » Xi Jinping, *Building on Past Achievements and Launching a New Journey for Global Climate Actions*, dans Ministry of Foreign Affairs of the People's Republic of China, *Climate Ambition Summit*, 13 décembre 2020

<sup>278</sup> « *It is only through actions that visions become reality.* » Xi Jinping, President of The People's Republic of China, *Unite for Action To Protect the Planet, Our Shared Home*, World Leaders Summit at COP26, Glasgow, Scotland, 1st November 2021

<sup>279</sup> « *The international community must strengthen cooperation, build consensus and unite efforts to build a community of all life on Earth* » Xi Jinping, Président de la République populaire de Chine, *Bâtir ensemble une communauté de toutes les vies sur la terre*, Sommet des leaders de la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, 12 octobre 2021

finalement un moyen pour la Chine de montrer la responsabilité des pays développés dans la réduction des GES et, surtout, de les enjoindre à mettre encore plus de moyens dans la finance climat et le transfert de technologie pour les PED.

### C) L'utilisation systématique de la responsabilité commune mais différenciée (CBDR-RC)

Le CBDR-RC est un thème récurrent du discours climatique chinois et sert à justifier le discours du « *win-win* », c'est à dire l'idée que les pays développés devraient investir plus de moyens à disposition des PED, pour contrer les effets du changement climatique. Mais l'utilisation du CBDR-RC dans le discours chinois a une double dimension puisqu'il s'agit aussi d'un moyen pour la Chine de défendre les intérêts des PED, soit la possibilité de ne pas être soumis aux mêmes devoirs et obligations que les pays développés dans le cadre des négociations climatiques. Ainsi, lors de la COP21, Xi Jinping rappelle que: « *Compte tenu de la différence entre les pays développés et les pays en développement en termes de responsabilité historique et de capacité d'adaptation, le principe des responsabilités communes mais différenciées, loin d'être obsolète, doit continuer à être respecté.* »<sup>280</sup>. Le CBDR-RC revient systématiquement dans tous les discours chinois au sein des COP et devient après Paris une condition primordiale de la mise en oeuvre de l'Accord<sup>281</sup>. A la COP25, au nom du groupe des BASIC, elle a ainsi rappelé que la gouvernance mondiale devait absolument être basée sur le principe d'équité, le CBDR-RC et la détermination nationale des objectifs, qui sont d'après elle les garants de la participation de tous les pays dans la gouvernance et pour l'effort climatique. Il est remarquable que directement après avoir énoncé ces principes, elle considère que leur conséquence soit que les pays développés devraient donc respecter leurs engagements de rehausser les ambitions de réductions des GES, d'achever la neutralité carbone et de soutenir et fournir toutes les ressources nécessaires aux PED<sup>282</sup>. Les résultats de l'étude montre ainsi bien la dualité du discours chinois concernant la responsabilité des pays développés dans la réduction des GES et le support aux PED, tout comme ces derniers devraient être libres de décider eux-mêmes de leurs efforts concernant le changement climatique. Ainsi, selon Xi Jinping: « *tous les pays doivent (need) maximiser leurs actions en*

---

<sup>280</sup> « *Given the difference between developed and developing countries in historical responsibility, coping capability, the principle of common but differentiated responsibilities, instead of being obsolete, must continue to be adhered to.* » Xi Jinping, President of the People's Republic of China, *Work Together to Build a Win-Win, Equitable and balanced Governance Mechanism on Climate Change*, Opening Ceremony of The Paris Conference on Climate Change, 30 November 2015

<sup>281</sup> Xie Zenhua, Special Representative on Climate Change Affairs of China, *Implementing the Paris Agreement, Consolidating Mutual Trust, Making Greater Contribution to Global Green and Low-carbon Development*, Marrakech Conference on Climate Change, 16th November 2016

<sup>282</sup> Statement by China on behalf of BASIC at the opening plenary of COP25, Madrid, Spain, 2nd December 2019

*fonction de leur capacités* »<sup>283</sup>. Le CBDR-RC est donc l'argument majeur du discours chinois depuis 2015 pour continuer de justifier l'action des pays développés pour réduire les GES et aider les PED à pallier aux effets du changement climatique, ce qui confirme ce que cette étude avait relevé dans le Chapitre I au niveau des sources secondaires concernant la diplomatie climatique chinoise.

#### **D) La volonté chinoise de se placer comme porte-parole des PED au sein des négociations climatiques**

La dernière caractéristique du discours climatique chinois vis-à-vis de la gouvernance climatique mondiale est le fait qu'elle se place en tant que porte-parole des PED, et ceci notamment pour justifier leur droit au développement, comme il sera développé dans la deuxième partie de ce Chapitre IV. Dans le discours chinois, cette exposition est justifiée par le fait que la Chine est devenue un modèle, selon ses propres termes, en terme de réduction des GES et d'adaptation. Ainsi, dans tous les discours, la Chine prend soin de mettre en avant tous les efforts qu'elle fait et toutes les initiatives qu'elle développe. Par exemple, lors de la COP21, Xi Jinping présente la Chine comme modèle de développement durable en affirmant « *Nous avons intégré nos efforts en matière de changement climatique dans le programme chinois de développement économique et social à moyen et long terme.* »<sup>284</sup>. Dans le discours chinois, les résultats de mon analyse montrent ainsi que la rhétorique chinoise établit une causalité directe entre tous les efforts climatiques de la Chine et les plans d'actions mis en place pour justifier le fait qu'elle ait une autorité naturelle à parler au nom des PED et défendre leurs intérêts. Ceci est aussi appuyé par le fait qu'elle soit le pays émergent qui pèse le plus dans l'économie mondiale : son rôle de modèle et de porte-parole lui reviendrait alors naturellement. Ceci est aussi corroboré par l'étude de Jianfeng Jeffrey Qi et Peter Dauvergne, qui relèvent le leadership discursif chinois comme une des caractéristiques fondamentales de sa diplomatie climatique et comme un élément d'influence de la Chine sur la gouvernance climatique mondiale<sup>285</sup>.

Le discours climatique chinois se distingue ainsi par sa volonté d'être un modèle de développement plutôt qu'un leader ou défenseur climatique. Un premier argument

---

<sup>283</sup> « all countries need to maximize their actions according to their capabilities » Xi Jinping, Building on Past Achievements and Launching a New Journey for Global Climate Actions, dans Ministry of Foreign Affairs of the People's Republic of China, Climate Ambition Summit, 13 décembre 2020

<sup>284</sup> « *We have integrated our climate change efforts into China's medium- and long-term program of economic and social development.* » Xi Jinping, President of the People's Republic of China, *Work Together to Build a Win-Win, Equitable and balanced Governance Mechanism on Climate Change*, Opening Ceremony of The Paris Conference on Climate Change, 30 November 2015

<sup>285</sup> Qi, Jianfeng Jeffrey, et Peter Dauvergne. « China's Rising Influence on Climate Governance: Forging a Path for the Global South ». *Global Environmental Change*, vol. 73, mars 2022, p. 102484.

important mis en avant par la Chine est l'importance de la coopération Sud-Sud pour le développement, avec une attention particulière portée aux actions menées dans les pays les moins développés. Xi Jinping développe en effet ce thème lors de la COP21 en rajoutant que « *La Chine défend les valeurs d'amitié, de justice et d'intérêts partagés, et participe activement à la coopération internationale sur le changement climatique* »<sup>286</sup>. En soulignant son engagement dans les pays les plus vulnérables, notamment en annonçant 20 milliards d'investissement dans la coopération Sud-Sud, la Chine démontre sa volonté de partager son expérience et d'encourager la coopération entre les pays en développement. Parallèlement, la Chine défend systématiquement les intérêts des pays en développement dans ses discours climatiques. Tout en s'alignant sur leurs positions<sup>287</sup>, elle évite de prendre une position dominante ou de se présenter comme le leader et met toujours en avant sa volonté de coopérer: « *La Chine est prête à se joindre à toutes les parties pour faire de cette conférence un succès* »<sup>288</sup>. La Chine met en avant la diversité des capacités des différentes Parties dans les négociations climatiques, reconnaissant que chaque pays a ses propres défis et besoins spécifiques. Cette approche met en évidence l'importance de la solidarité entre les pays en développement et l'accent mis sur l'équité dans les discussions sur le climat. La capacité (en anglais *capability*) de chaque pays est ainsi un thème récurrent des discours climatiques chinois, il revient systématiquement<sup>289</sup>. En adoptant cette position de modèle de développement et en mettant en avant la coopération Sud-Sud ainsi que la défense des intérêts des pays en développement, la Chine se présente comme un acteur responsable et engagé, jouant un rôle de catalyseur et de facilitateur dans les négociations climatiques internationales, plutôt que de chercher à exercer une domination ou à se proclamer leader climatique.

Enfin, la posture adoptée par la Chine en tant que modèle de développement dans son discours climatique lui permet d'influencer l'agenda mondial sur le changement climatique en prônant une importance équivalente entre l'adaptation et la réduction des GES. Premièrement, la Chine met l'accent sur les projets d'adaptation dans le Sud global, en

---

<sup>286</sup> « *China upholds the values of friendship, justice and shared interests, and takes an active part in international cooperation on climate change* » Xi Jinping, President of the People's Republic of China, *Work Together to Build a Win-Win, Equitable and balanced Governance Mechanism on Climate Change*, Opening Ceremony of The Paris Conference on Climate Change, 30 November 2015

<sup>287</sup> Xie Zenhua, Special Representative on Climate Change Affairs of China, *Implementing the Paris Agreement, Consolidating Mutual Trust, Making Greater Contribution to Global Green and Low-carbon Development*, Marrakech Conference on Climate Change, 16th November 2016

<sup>288</sup> « *China stands ready to join all parties in making this conference a success* » Xie Zenhua, Special Representative on Climate Change Affairs of China, *Implementing the Paris Agreement, Consolidating Mutual Trust, Making Greater Contribution to Global Green and Low-carbon Development*, Marrakech Conference on Climate Change, 16th November 2016

<sup>289</sup> Statement by China on behalf of BASIC at the opening plenary of COP25, Madrid, Spain, 2nd December 2019

particulier ceux développés dans le cadre de la BRI<sup>290</sup>. Elle souligne ces actions comme des exemples concrets de coopération Sud-Sud visant à renforcer la résilience des pays vulnérables face aux impacts du changement climatique. Par ailleurs, Xi Jinping affirme à la COP21 que « *La Chine aidera également les autres pays en développement à accroître leur capacité de financement* »<sup>291</sup>. La Chine justifie donc son action en utilisant la rhétorique des capacités, mettant en avant la nécessité de fournir aux pays en développement les moyens et les capacités nécessaires pour faire face aux défis climatiques, plutôt que d'imposer un néo-impérialisme. Deuxièmement, la Chine met en avant, dans tous ses discours, les quatre thèmes clés déjà évoqués : la réduction des émissions de GES, l'adaptation, la finance et la technologie<sup>292</sup>. En insistant sur ces aspects, la Chine montre sa volonté de traiter de manière globale et équilibrée les défis liés au changement climatique. Elle souligne ainsi son engagement à la fois dans la réduction des émissions et dans l'adaptation, reconnaissant que les deux sont essentiels pour faire face aux impacts actuels et futurs du changement climatique. Ces conclusions, issues de mon étude du discours chinois, sont corroborées par la littérature scientifique examinée dans le Chapitre I. La Chine a réussi de manière diplomatique à promouvoir le thème de l'adaptation comme une préoccupation centrale de la gouvernance climatique mondiale. Cette approche met en évidence l'importance accordée par la Chine à la justice climatique, en reconnaissant les besoins spécifiques des pays en développement et en promouvant une approche équilibrée entre l'adaptation et la réduction des GES dans les négociations climatiques internationales.

La première partie de mon étude a mis en évidence l'importance accordée par le discours climatique chinois à la gouvernance, considérée comme un élément fondamental pour relever les défis climatiques. Dans cette deuxième partie, j'examinerai en détail la manière dont le droit au développement est une dimension clé du discours chinois, démontrant ainsi leur volonté de concilier la lutte contre le changement climatique avec les impératifs de développement. J'analyserai les différentes perspectives et approches adoptées par la Chine pour défendre et promouvoir le droit au développement dans le contexte climatique, mettant en lumière les multiples facettes de cette caractéristique majeure de leur discours.

---

<sup>290</sup> Xi Jinping, President of the People's Republic of China, *Work Together to Build a Win-Win, Equitable and balanced Governance Mechanism on Climate Change*, Opening Ceremony of The Paris Conference on Climate Change, 30 November 2015

<sup>291</sup> « *China will also help other developing countries to increase their financing capacity* » Xi Jinping, President of the People's Republic of China, *Work Together to Build a Win-Win, Equitable and balanced Governance Mechanism on Climate Change*, Opening Ceremony of The Paris Conference on Climate Change, 30 November 2015

<sup>292</sup> Xi Jinping, President of The People's Republic of China, *Unite for Action To Protect the Planet, Our Shared Home*, World Leaders Summit at COP26, Glasgow, Scotland, 1st November 2021

## **II- Le droit au développement, élément constitutif du discours climatique chinois**

Dans cette deuxième partie, j'ai souhaité mettre en évidence l'importance capitale du droit au développement dans le discours climatique chinois, ce qui ressort comme résultat de mon étude. Le droit au développement, véritable socle idéologique, se révèle être un élément fondamental qui guide la vision et les actions de la Chine en matière de changement climatique. Tout d'abord, je mettrai en avant la priorité accordée par la Chine au droit au développement pour les PED (A). Le discours chinois souligne l'importance de garantir les conditions propices au développement économique et social des PED, en reconnaissant leur besoin légitime de rattrapage et de progrès. Cette dimension du discours climatique chinois s'inscrit dans une logique de solidarité et de coopération internationale. Ensuite, je mettrai en lumière la notion de civilisation écologique, qui émerge comme une alternative à la rhétorique occidentale du développement durable (B). La Chine propose un modèle de développement alternatif, ancré dans ses propres valeurs et traditions. Cette approche offre aux PED une voie distincte et adaptée à leur réalité, en rupture avec le modèle occidental dominant. Par ailleurs, je soulignerai l'engagement concret de la Chine à soutenir les PED dans leur développement, notamment à travers des initiatives telles que la BRI (C). La Chine joue un rôle actif en offrant des ressources financières, technologiques et infrastructurelles aux PED, favorisant ainsi leur croissance économique et leur autonomie. Enfin, il est essentiel de souligner que, malgré son engagement en faveur de la lutte contre le changement climatique, la Chine accorde une priorité claire à son propre développement et à sa propre croissance économique (D), et ceci au-dessus de toutes les ambitions écologiques qu'elle prône pourtant dans ses discours. Cette dimension transparaît dans son discours climatique, où elle met en avant la nécessité de préserver et de soutenir le développement national tout en faisant face aux défis climatiques.

Ainsi, cette deuxième partie de mon étude mettra en évidence l'importance du droit au développement dans le discours climatique chinois, en explorant les différentes dimensions qui en découlent. Cette analyse permettra de mieux comprendre les motivations et les actions de la Chine en matière de changement climatique, tout en mettant en lumière son modèle de développement alternatif et sa vision d'une croissance économique durable.

## A) La priorité au droit au développement pour les PED

Premièrement, dans le discours climatique chinois, la mise en valeur de la nature joue un rôle essentiel, en résonance avec la vision écologique promue par la Chine. L'idée sous-jacente est que le développement économique et social doit être en harmonie avec l'environnement, en reconnaissant la valeur intrinsèque de la nature et en préservant ses équilibres écologiques. Ainsi, le discours climatique chinois met en avant la nécessité de promouvoir un modèle de développement durable qui permette une coexistence équilibrée entre l'activité humaine et les écosystèmes naturels. Cette perspective s'exprime à travers l'utilisation de l'argument des conditions nationales variées. La Chine met en avant les particularités géographiques et les ressources naturelles dont elle dispose, tout en soulignant que chaque pays a ses propres caractéristiques et ressources uniques. Cette approche permet de justifier la nécessité d'adapter les politiques de développement aux réalités spécifiques de chaque pays, tout en préservant et en valorisant les ressources naturelles disponibles. Xi Jinping déclare ainsi lors de la COP21 *«il est impératif de respecter les différences entre les pays, en particulier les pays en développement, en ce qui concerne les politiques nationales, le renforcement des capacités et la structure économique »*<sup>293</sup>. Le discours climatique chinois naturalise et essentialise ainsi les différences de ressources, les différences économiques et celles de régimes politiques entre les pays pour justifier la différence de traitement de la gouvernance climatique à leur égard. Dans l'ensemble, le discours climatique chinois met en avant le développement économique et social des PED en accord avec la préservation de la nature. Ce discours permet de jouer sur le registre écologique tout en promouvant le développement. Il s'agit là d'une synthèse habile qui évite de remettre en cause la croissance, comme en témoignent ces mots de Xi Jinping: *« La lutte contre le changement climatique ne doit pas nier les besoins légitimes des pays en développement en matière de réduction de la pauvreté et d'amélioration des conditions de vie de leur population »*<sup>294</sup>.

Les résultats de mon analyse de discours mettent en évidence la volonté affichée par le discours climatique chinois de souligner son engagement envers une ouverture de haut niveau et une coopération mondiale accrue. La Chine met en avant ses promesses d'investir davantage dans le développement mondial et de soulager le fardeau de la dette des pays en développement. Cependant, il est essentiel d'adopter une perspective critique face à ces

---

<sup>293</sup> *« it is imperative to respect differences among countries, especially developing countries, in domestic policies, capacity building and economic structure »* <sup>293</sup> Xi Jinping, President of the People's Republic of China, *Work Together to Build a Win-Win, Equitable and balanced Governance Mechanism on Climate Change*, Opening Ceremony of The Paris Conference on Climate Change, 30 November 2015

<sup>294</sup> *« Addressing climate change should not deny the legitimate needs of developing countries to reduce poverty and improve their's people living Standards »* Xi Jinping, President of the People's Republic of China, *Work Together to Build a Win-Win, Equitable and balanced Governance Mechanism on Climate Change*, Opening Ceremony of The Paris Conference on Climate Change, 30 November 2015

déclarations. Ainsi, quand Xie Zhenhua, envoyé climatique de la Chine à Charm el-Cheikh, déclare:

*« La Chine n'est pas tenue de verser des fonds, mais nous sommes prêts à le faire... La Chine a déjà apporté son aide à d'autres pays en développement. Notre attitude [à l'égard des pertes et dommages] est très positive et compréhensive. »*<sup>295</sup>

Il s'agit avant tout de faire valoir le rôle volontariste de la Chine en terme de développement et de pousser les pays développés à faire comme elle. Elle se place comme l'acteur principal du développement des PED. L'engagement de la Chine à investir dans le développement mondial peut être perçu comme une stratégie visant à accroître son influence économique et politique à l'échelle internationale. En promettant de soulager la dette des pays en développement, la Chine cherche également à renforcer ses relations diplomatiques et à consolider sa position en tant que partenaire privilégié de ces pays. Par ailleurs, la volonté de préserver la circulation financière mondiale au service de l'économie réelle et de la modernisation doit également être analysée avec précaution. Alors que la Chine affiche une image de soutien à la croissance économique des pays en développement, il est important de se demander si cela s'accompagne réellement d'une redistribution équitable des ressources et d'une véritable amélioration des conditions de vie des populations locales. Afin de contrer ces critiques, la Chine s'auto-identifie dans son discours comme un pays émergent, ainsi on ne peut lui reprocher une position de mise en dépendance:

*« Nous soutenons fermement les préoccupations des pays en développement, en particulier des pays les plus vulnérables, concernant les pertes et dommages, car la Chine est également un pays en développement et a beaucoup souffert des phénomènes météorologiques extrêmes. »*<sup>296</sup>

La Chine se place encore une fois en défenseur des intérêts des PED, et avant toute chose de leur droit au développement, comme en témoigne cette affirmation de Qin Qang, ministre des affaires étrangères chinoises:

*« La Chine défendra avec une plus grande détermination le droit au développement de tous les pays. La modernisation est un droit inaliénable de chaque pays, et non un privilège réservé à quelques-uns. »*<sup>297</sup>

---

<sup>295</sup> "There is **not an obligation on China** [to contribute funds] but we are willing to make our contribution ... China has already been doing that, [providing] help to other developing countries. Our attitude [to loss and damage] is **very supportive and understanding.**" China's top climate official urges US to 'clear barriers' to talks | China | The Guardian, [Consulté le 20 mai 2023]

<sup>296</sup> « We strongly support the concerns from developing countries, especially the most vulnerable countries, for addressing loss and damage because China is also a developing country and we also suffered a lot from extreme weather events » China's top climate official urges US to 'clear barriers' to talks | China | The Guardian, [Consulté le 20 mai 2023]

<sup>297</sup> « China will defend the right to development of all countries with greater determination. Modernization is an inalienable right of every country, not a privilege reserved for a few. » Qin Qang, Providing New Opportunities to the World Through Chinese Modernization, 16 mai 2023, Lanting Forum on Chinese Modernization and the World, [Consulté le 17 mai 2023]

Enfin, le développement des PED est caractérisé dans le discours chinois par la transition verte qui est présentée comme moteur du développement et le « *bien-être du peuple* »<sup>298</sup>, assurant l'équité et la justice sociale.

Deuxièmement, ce droit au développement a pour conséquence dans le discours chinois de structurellement déterminer une gouvernance climatique du bas vers le haut. Le droit au développement justifie ainsi les contributions nationales déterminées, telles que mises en place lors de l'Accord de Paris. La Chine déclare ainsi en 2015:

« *Dans le même temps, nous devrions être prêts à accepter l'harmonie sans l'uniformité, en permettant aux pays individuels de rechercher leurs propres solutions qui conviennent le mieux à leurs conditions nationales respectives.* »<sup>299</sup>

La citation souligne l'importante emphase que la Chine met sur les différences entre les pays et leurs capacités, ainsi que sur le choix d'une approche ascendante. Cela montre que la Chine reconnaît la nécessité de tenir compte des réalités et des défis spécifiques à chaque pays dans la lutte contre le changement climatique. La Chine insiste sur l'importance d'adapter les solutions en fonction des conditions nationales, tout en soutenant les pays en développement et en renforçant leurs capacités. Cette approche reflète la position de la Chine en faveur d'une gouvernance climatique inclusive et différenciée.

### **B) La notion de civilisation écologique comme alternative à la rhétorique occidentale du développement durable**

Le droit au développement chinois repose sur la notion de civilisation écologique que l'on retrouve en tant que thème récurrent des discours climatiques chinois. Ainsi, le ministre Qin Qang témoigne de la volonté chinoise de construire une voie de développement propre chinoise basée sur la notion de civilisation écologique : « *la modernisation de la Chine dans le respect de l'harmonie entre l'homme et la nature constituera une voie plus viable vers un monde propre et beau* »<sup>300</sup>. Le discours climatique chinois met un fort accent sur l'importance de préserver la nature et de ne pas épuiser les ressources naturelles. La Chine a ainsi déployé de nombreux efforts pour promouvoir la conservation écologique. Elle déclare

---

<sup>298</sup> Xi Jinping, Président de la République populaire de Chine, *Bâtir ensemble une communauté de toutes les vies sur la terre*, Sommet des leaders de la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, 12 octobre 2021

<sup>299</sup> « *At the same time, we should be prepared to accept harmony without uniformity, allowing individual countries to seek their own solutions that best suit their respective national conditions.* » Xi Jinping, President of the People's Republic of China, *Work Together to Build a Win-Win, Equitable and balanced Governance Mechanism on Climate Change*, Opening Ceremony of The Paris Conference on Climate Change, 30 November 2015

<sup>300</sup> « *the modernization of China with harmony between humanity and nature will provide a more viable pathway to a clean and beautiful world* » Qin Qang, *Providing New Opportunities to the World Through Chinese Modernization*, 16 mai 2023, Lanting Forum on Chinese Modernization and the World, [Consulté le 17 mai 2023]

investir massivement dans les énergies renouvelables, affirmant son engagement en faveur d'une transition vers des technologies à faible émission de carbone.

Elle met en avant ses réalisations dans ce secteur pour démontrer son engagement en faveur d'un développement propre et durable, en prônant les technologies bas-carbone. Pour justifier sa « civilisation écologique », elle met en avant le fait que la culture chinoise valorise l'harmonie entre les hommes et la nature et le respect de cette dernière<sup>301</sup>. Dans chaque discours, la Chine liste ainsi toutes ses actions, se présente comme une championne verte et vante sa modernisation comme caractérisée par la coexistence : « *Nous avons ainsi frayé une voie aux caractéristiques chinoises de conservation de la biodiversité* »<sup>302</sup>. Xi Jinping a ainsi aussi affirmé au Sommet des leaders de la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique:

« *Nous continuerons de faire avancer la civilisation écologique et de mettre en œuvre résolument la nouvelle vision d'un développement innovant, coordonné, vert, ouvert et partagé pour construire une belle Chine* »<sup>303</sup>

Or, d'après Judith Shapiro, la Chine, sous Mao, a effectué des interventions humaines extrêmes dans le monde naturel, remplaçant ainsi l'idéal traditionnel chinois d' "harmonie entre le ciel et les humains" par les slogans de Mao qui affirmaient que "Les hommes conquerront la nature". Elle décrit la "guerre" de Mao et de son parti communiste chinois comme une volonté de plier le monde physique à la volonté humaine, et souligne que ces interventions dans la nature ont souvent eu des conséquences désastreuses pour les êtres humains et l'environnement<sup>304</sup>. Ainsi, le discours de la civilisation écologique se base sur des structures socio-culturelles d'avant la mise en place du régime communiste chinois.

Ainsi, pour bien saisir tous les enjeux qu'englobe la notion de civilisation écologique, il est nécessaire de se référer ici à la littérature scientifique sur ce sujet pour l'aborder structurellement. Premièrement, la civilisation écologique est développée dans la rhétorique chinoise comme une alternative à la rhétorique occidentale du développement durable<sup>305</sup>. En 2007, le président Hu Jintao a introduit le concept de "civilisation écologique" en tant que nouvelle philosophie politique du pays. Cette vision s'inscrit dans un récit

---

<sup>301</sup> Xi Jinping, Président de la République populaire de Chine, *Agir pour les zones humides, préserver l'avenir et promouvoir les actions mondiales*, cérémonie d'ouverture de la 14<sup>e</sup> Session de la Conférence des Parties contractantes à la Convention de Ramsar sur les zones humides, 5 novembre 2022

<sup>302</sup> Ibid

<sup>303</sup> Xi Jinping, Président de la République populaire de Chine, *Bâtir ensemble une communauté de toutes les vies sur la terre*, Sommet des leaders de la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, 12 octobre 2021

<sup>304</sup> Shapiro Judith, *Mao's war against nature*, Cambridge University Press, 2001

<sup>305</sup> Beeson Mark, « La Chine, le changement climatique et l'autoritarisme environnemental », *La Pensée écologique*, vol. 4, n° 2, 2019, p. 14-25, [Consulté le 21 mai 2023], DOI : [10.3917/lpe.004.0014](https://doi.org/10.3917/lpe.004.0014)

évolutif, passant de la civilisation agricole ancestrale à la civilisation industrielle de Mao, puis à la civilisation matérielle de Deng Xiaoping<sup>306</sup>. Cette transition reflète un changement de priorités, mettant l'accent sur la préservation de l'environnement et le développement durable. Le concept de civilisation écologique vise à réconcilier les aspirations économiques et environnementales de la Chine, en cherchant à harmoniser la croissance économique avec la protection de l'écosystème. Le Parti communiste chinois (PCC) accorde une grande importance au concept de civilisation écologique (生态文明 - shēngtài wénmíng), qui met l'accent sur le progrès technologique, l'ingéniosité scientifique, la citoyenneté responsable, les politiques environnementales éclairées, l'utilisation rationnelle des ressources, le commerce et la production prudents, ainsi que le modèle économique de la Chine. Selon le PCC, ces éléments sont essentiels pour progresser vers un avenir durable tout en garantissant une meilleure qualité de vie pour tous<sup>307</sup>. Par ailleurs, dans le contexte politique intérieur marqué par une rivalité entre le pouvoir central et les acteurs régionaux, le projet écologique unificateur sous la direction de Xi Jinping est devenu un outil de pouvoir. Au sein du pays, on observe l'émergence d'un phénomène appelé "autoritarisme vert"<sup>308</sup>, qui lie les intérêts technopolitiques du pouvoir aux enjeux environnementaux. Cela se traduit par une approche environnementaliste coercitive de l'État, qui poursuit des objectifs non seulement environnementaux, mais également de centralisation du pouvoir et de suppression des droits des individus et de la participation publique<sup>309</sup>. Donc, en identifiant les paradigmes écologiques et les systèmes de domination qui les sous-tendent, il est possible de repérer dans le discours chinois la construction d'une idéologie concurrente à celle du développement durable.

### **C) La promotion d'un modèle de développement alternatif non-occidental proposé aux PED en les soutenant**

Dans son discours, la Chine établit donc un lien de causalité entre la proposition d'un développement alternatif basé sur la civilisation écologique et son application pratique. Cette approche vise à ouvrir un chemin plus large vers le développement commun de tous les pays, avec la modernisation de la Chine et la prospérité commune pour tous. Comme

---

<sup>306</sup> Aykut Stefan C. et Dahan Amy, « Boomerang géopolitique : peut-on encore relever le défi climatique global ? », *GREEN*, , vol. 2, n° 1, 2022, p. 34-42, [Consulté le 20 février 2023]

<sup>307</sup> Hansen Mette Halskov Li Hongtao et Svarverud Rune, « Ecological civilization: Interpreting the Chinese past, projecting the global future », *Global Environmental Change*, , vol. 53, Novembre 2018, p. 195-203, [Consulté le 21 mai 2023]

<sup>308</sup> Li Yifei et Shapiro Judith, *China Goes Green: Coercive Environmentalism for a Troubled Planet*, John Wiley & Sons, 1 septembre 2020, ISBN 978-1-5095-4313-7

<sup>309</sup> <sup>309</sup> Beeson Mark, « La Chine, le changement climatique et l'autoritarisme environnemental », *La Pensée écologique*, , vol. 4, n° 2, 2019, p. 14-25, [Consulté le 21 mai 2023]

l'indique Xi Jinping, "*La Ceinture et la Route (BRI) et l'Initiative de Développement Global (GDI) sont des biens publics que la Chine offre à la communauté internationale*"<sup>310</sup>. Cette initiative vise à soutenir le développement des pays en développement et à remédier aux problèmes de dette de ces pays, comme le souligne la Chine : "*La Chine prend au sérieux la question de la dette des pays en développement, et le GDI est un moyen d'y remédier*"<sup>311</sup>. Par ailleurs, la Chine s'enorgueillit de son succès et de son influence sur les PED : "*Comme l'a souligné un dirigeant africain, la voie chinoise inspire tous les pays en développement à croire que chaque pays est capable d'atteindre le développement même à partir de zéro*"<sup>312</sup>. Ainsi, la Chine présente son modèle de développement comme un exemple concret et encourageant pour les pays en développement, offrant des solutions pratiques et des opportunités de coopération pour promouvoir le développement mondial. Il semble opportun de souligner ici que lors de mes recherches, je me suis rendue compte qu'au moins la moitié des discours présents sur le site du ministère des affaires étrangères chinois portaient sur la coopération et le développement avec l'Afrique, en mentionnant systématiquement l'entrée dans une nouvelle ère de partenariat et d'avenir radieux.

De plus, les résultats de l'étude du discours climatique chinois révèlent que les priorités de la Chine sont avant tout l'indépendance, la sécurité et la souveraineté énergétique<sup>313</sup>. Ces objectifs sont annoncés clairement et sous-tendent dans les discours une rhétorique de l'anti-impérialisme, proposant un modèle de développement alternatif à l'Occident. Cependant, malgré cette rhétorique, il est important de noter que ce modèle de développement n'est pas aussi vert qu'il le prétend. Comme je l'ai précisé précédemment, certains projets liés à l'initiative BRI et présentés comme des initiatives de mitigation et d'adaptation, financent en réalité des énergies fossiles. Cela soulève des interrogations quant à la véritable orientation environnementale de la Chine. Néanmoins, la Chine met en avant le principe d'indépendance, la promotion d'une gouvernance mondiale et le développement de ses propres intérêts comme des éléments clés de son discours climatique. Les cibles d'influence du discours chinois sont ainsi clairement identifiable quand elle évoque le

---

<sup>310</sup> « *The Belt and Road Initiative (BRI) and the Global Development Initiative (GDI) are public goods that China offers to the international community* » Qin Qiang, *Providing New Opportunities to the World Through Chinese Modernization*, 16 mai 2023, Lanting Forum on Chinese Modernization and the World, [Consulté le 17 mai 2023]

<sup>311</sup> « *China takes seriously the debt issue of developing countries. Et le GDI c'est un moyen d'après eux d'y remédier* » Qin Qiang, *Providing New Opportunities to the World Through Chinese Modernization*, 16 mai 2023, Lanting Forum on Chinese Modernization and the World, [Consulté le 17 mai 2023]

<sup>312</sup> « *As an African leader put it, the Chinese path inspires all developing countries to believe that every country is able to achieve development even from scratch.* » Qin Qiang, *Providing New Opportunities to the World Through Chinese Modernization*, 16 mai 2023, Lanting Forum on Chinese Modernization and the World, [Consulté le 17 mai 2023]

<sup>313</sup> Ministère des affaires étrangères de la République populaire de Chine, message du ministre, [Consulté le 17 mai 2023]

développement. Elle vise moins à responsabiliser les pays développés qu'à promouvoir son modèle auprès des PED.

Ainsi, les résultats de mon étude sur le discours climatique chinois corrobore l'idée selon laquelle la vision chinoise du développement durable diffère de celle du projet social-démocrate occidental des années 80. Depuis 2008, la Chine a montré une réticence envers cette rhétorique et a plutôt adopté une approche axée sur la construction de la civilisation écologique. Cette approche met l'accent sur l'utilisation de technologies alternatives aux énergies fossiles et sur les innovations technologiques dans les processus industriels afin de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Cependant, le modèle de développement chinois est loin d'être une utopie respectueuse de la nature<sup>314</sup>. Il est caractérisé par une croissance urbaine rapide et des inégalités sociales, avec une classe privilégiée. De plus, la Chine est fortement axée sur la consommation et montre une fascination pour le mode de vie occidental, en particulier en ce qui concerne la consommation, mais pas nécessairement en ce qui concerne l'alimentation. Il est important de noter que la classe moyenne chinoise, qui compte entre 300 et 400 millions de personnes, a un niveau d'émissions de CO<sub>2</sub> par habitant comparable à celui des États-Unis.<sup>315</sup>

#### D) La priorité absolue du développement et de la croissance chinoise

Finalement, après une étude approfondie des discours climatiques chinois, il apparaît que malgré toute la rhétorique ancrées sur la coopération multilatérale et le soutien aux PED, la Chine priorise avant tout son propre développement et sa propre croissance. Ainsi, la Chine justifie la protection de la biodiversité en en faisant un moteur de croissance:

*« Un environnement bien protégé est non seulement une richesse naturelle, mais aussi une richesse économique, qui met en jeu le potentiel et la dynamique du développement économique et social. »<sup>316</sup>*

Dans le contexte de la crise sanitaire, la Chine a énormément insisté dans ses discours sur la nécessité de relancer la croissance et l'économie mondiale. Même lors de sommet pour la protection d'écosystèmes, elle a fait tourné son discours autour des ressources que

---

<sup>314</sup> Dahan Amy, « L'évolution de la position chinoise dans les COP et sur la scène géopolitique climatique mondiale », *GREEN*, vol. 1, n° 1, 2021, p. 13-18, [Consulté le 27 avril 2023], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-green-2021-1-page-13.htm>

<sup>315</sup> *Ibid*

<sup>316</sup> Xi Jinping, Président de la République populaire de Chine, *Bâtir ensemble une communauté de toutes les vies sur la terre*, Sommet des leaders de la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, 12 octobre 2021

représente la biodiversité pour la croissance<sup>317</sup>. Dans la rhétorique chinoise, le développement vert passe ainsi par la sauvegarde de la biodiversité<sup>318</sup> et les technologies bas-carbone: « Forte de cette leçon, la Chine s'efforce vigoureusement de promouvoir une croissance verte, circulaire et à faible émission de carbone »<sup>319</sup>. Dans le discours chinois, la solution pour devenir une société bas-carbone et préserver la biodiversité est largement mise en avant à travers la politique de reforestation. La Chine promet activement la reforestation comme une politique de compensation essentielle pour atteindre l'objectif de neutralité carbone. Elle considère la plantation d'arbres comme un moyen efficace de capturer le dioxyde de carbone de l'atmosphère et de restaurer les écosystèmes dégradés. Cependant, les chercheurs soulignent la nécessité d'adopter une approche prudente et de tenir compte des effets à long terme de cette politique. Ils mettent en garde contre les risques potentiels tels que la perte de biodiversité locale, les changements dans les écosystèmes naturels et les impacts sur les communautés locales<sup>320</sup>.

Par ailleurs, il est nécessaire de se pencher sur la légitimité que tire le PCC en interne de la réussite du développement chinois afin de comprendre pourquoi le développement a une place prépondérante dans le discours climatique chinois. Le PCC est passé d'un parti révolutionnaire à un parti de gouvernement<sup>321</sup>. La légitimité du PCC, après son accession au pouvoir, ne reposait pas sur des principes démocratiques, mais plutôt sur la coopération du peuple et sa participation volontaire à d'énormes mouvements politiques et sociaux. En tant que parti révolutionnaire, le PCC fondait sa légitimité sur le soutien des travailleurs pauvres et des paysans, se présentant comme le défenseur de ces classes sociales. Cependant, l'analyse critique du discours climatique chinois permet de mettre en valeur le fait que la légitimité du Parti communiste chinois (PCC) s'est déplacée du soutien du peuple vers le

---

<sup>317</sup> Xi Jinping, Président de la République populaire de Chine, *Agir pour les zones humides, préserver l'avenir et promouvoir les actions mondiales*, cérémonie d'ouverture de la 14<sup>e</sup> Session de la Conférence des Parties contractantes à la Convention de Ramsar sur les zones humides, 5 novembre 2022

Allocution de Xi Jinping, Président de la République Populaire de Chine, Ouverture du segment de haut niveau de la deuxième partie de la Quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la Diversité Biologique, 16 décembre 2022

« Kunming Declaration Declaration from the High-Level Segment of the UN Biodiversity Conference 2020 (Part 1) under the theme: "Ecological Civilization: Building a Shared Future for All Life on Earth" », dans *Ministry of ecology and environment the people's republic of china*, [Consulté le 17 mai 2023]

<sup>318</sup> Allocution de Xi Jinping, Président de la République Populaire de Chine, Ouverture du segment de haut niveau de la deuxième partie de la Quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la Diversité Biologique, 16 décembre 2022

<sup>319</sup> « *Having learned the lesson, China is vigorously making ecological endeavors to promote green, circular and low-carbon growth* » Xi Jinping, President of the People's Republic of China, *Work Together to Build a Win-Win, Equitable and balanced Governance Mechanism on Climate Change*, Opening Ceremony of The Paris Conference on Climate Change, 30 November 2015

<sup>320</sup> Dahan Amy, « L'évolution de la position chinoise dans les COP et sur la scène géopolitique climatique mondiale », *GREEN*, vol. 1, n° 1, 2021, p. 13-18, [Consulté le 27 avril 2023]

<sup>321</sup> Ruan Lotus Yang, « The Chinese Communist Party and Legitimacy », *The Diplomat*, septembre 2015, [Consulté le 22 mai 2023]

succès économique, ce qui explique pourquoi le discours climatique chinois accorde une priorité suprême à la croissance économique et au développement. Le modèle de développement économique qu'ils ont poursuivi par le passé reposait sur une main-d'œuvre nombreuse et jeune, une urbanisation rapide, des investissements massifs dans les infrastructures, la libéralisation du marché, et la mondialisation, tous ces éléments ayant diminué ou disparu<sup>322</sup>. Sous la direction du président Xi Jinping, le PCC a abandonné le pragmatisme, la flexibilité idéologique et le leadership collectif pour la rigidité et la coercition pour garantir la croissance avant tout<sup>323</sup>.

De plus, le discours climatique chinois met en avant le développement bas-carbone et la civilisation écologique en raison des engagements pris par la Chine pour réduire ses émissions de dioxyde de carbone par unité de PIB (intensité carbone). Avant la Conférence de Copenhague, la Chine s'était engagée à atteindre une réduction de 40 à 45 % de cette intensité par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2020. Ces objectifs ont été intégrés dans les plans quinquennaux, qui ont également visé à réduire la consommation énergétique par unité de PIB de 20 % avant 2010<sup>324</sup>. La Chine a commencé à adopter des mesures spécifiques d'intensité carbone à partir de 2009, tandis que les plans quinquennaux précédents mettaient davantage l'accent sur l'intensité énergétique. Le douzième plan quinquennal, par exemple, a intégré les deux mesures. Dans le cadre du 12ème plan quinquennal en 2011, la Chine s'est fixée l'objectif de réduire l'intensité carbone de 17 % par rapport à 2010. Le plan 2016-2020 a poursuivi cet effort en vue d'atteindre les objectifs ambitieux de réduction. Cependant, il existe des critiques concernant l'indicateur d'intensité carbone, qui est relatif et ne garantit pas une réduction significative des émissions totales compte tenu de la croissance économique soutenue<sup>325</sup>. Il convient également de souligner que la Chine fait face à des contraintes environnementales fortes en raison de la nécessité d'un taux de croissance élevé pour maintenir la stabilité sociale. Parallèlement, le Parti a adopté une politique volontariste pour réduire la pollution dans les mégapoles, en réponse aux enjeux de santé publique. À partir de 2013, l'État chinois a entamé une nouvelle étape de développement axée sur la lutte contre la pollution, avec le lancement du plan de lutte contre la pollution

---

<sup>322</sup> Clément Andrée, « L'écologie politique aux caractéristiques chinoises », *GREEN*, , vol. 1, n° 1, 2021, p. 121-127, [Consulté le 22 mai 2023]

<sup>323</sup> Charbonnier Pierre, « Le tournant réaliste de l'écologie politique », *GREEN*, , vol. 1, n° 1, 2021, p. 37-40, [Consulté le 16 mai 2023]

<sup>324</sup> Hu Jiao, « Chapitre 6. La question du changement climatique en Chine. Courants apparents et courants sous-jacents », dans *Controverses climatiques, sciences et politique*, , Paris, Presses de Sciences Po, « Académique », 2012, p. 141-155, [Consulté le 15 février 2023], ISBN 978-2-7246-1239-4

<sup>325</sup> Hu Jiao, « Chapitre 6. La question du changement climatique en Chine. Courants apparents et courants sous-jacents », dans *Controverses climatiques, sciences et politique*, , Paris, Presses de Sciences Po, « Académique », 2012, p. 141-155, [Consulté le 15 février 2023], ISBN 978-2-7246-1239-4

par Xi Jinping en 2015. Ainsi, selon une analyse critique du discours climatique chinois, la Chine a dû s'adapter pour lutter contre ses problèmes de pollution. Son discours climatique est donc le résultat aussi de pressions interne, résultat de sa croissance, selon une analyse structuraliste.

En effet, les résultat de mon analyse critique du discours climatique chinois révèlent que la prise de conscience interne dû à la montée des problématiques environnementales a été structurante dans la production du discours chinois. Premièrement, le développement d'une production industrielle massive joue un rôle clé dans la préservation de la paix sociale en Chine<sup>326</sup>. Dans le cadre du onzième plan quinquennal (2006-2010), l'objectif était de créer une société efficace du point de vue énergétique et respectueuse de l'environnement. Cela signifiait que l'accent était mis sur l'efficacité énergétique et les pratiques respectueuses de l'environnement dans le secteur industriel. Cette approche visait à concilier la croissance économique et la protection de l'environnement pour maintenir la stabilité sociale. De plus, la Chine connaît une urbanisation rapide qui se veut être bas-carbone. L'urbanisation est considérée comme une priorité politique, car elle est un moteur de la modernisation et de l'industrialisation. Cependant, cette urbanisation a également entraîné une augmentation de la consommation intérieure, qui est trois fois plus élevée dans les villes chinoises que dans les zones rurales. Bien que l'aspect bas-carbone soit mentionné, il est important de souligner que certaines contraintes thermiques liées aux habitations ne sont pas abordées. Ainsi, pour comprendre le discours climatique chinois axé sur le développement, il est essentiel de prendre en compte les revers du rêve chinois. L'urbanisation rapide a engendré des problèmes de sécurité alimentaire, car les terres agricoles sont dépassées et les expropriations sont courantes, entraînant un afflux de migrants dans les périphéries qui n'ont pas le droit de résider en ville. Parallèlement, la croissance économique a donné lieu à des défis sanitaires, notamment une pollution de l'air et de l'eau. En résumé, la croissance économique a engendré des problèmes écologiques majeurs auxquels la Chine tente de faire face, mais rencontre des difficultés bureaucratiques, politiques et de gouvernance pour les résoudre de manière optimale.<sup>327</sup>

Or, il convient de souligner que le discours climatique chinois ne se limite pas seulement au droit au développement, mais adopte également une approche technocentrée

---

<sup>326</sup> Aykut Stefan C. et Dahan Amy, « 3. La gouvernance du changement climatique. Anatomie d'un schisme de réalité », dans *Le gouvernement des technosciences*, Paris, La Découverte, « Recherches », 2014, p. 97-132, [Consulté le 27 avril 2023], ISBN 978-2-7071-7504-5

<sup>327</sup> Aykut Stefan C. et Dahan Amy, « Chapitre 6 / La nouvelle géopolitique du climat. Pays en développement, puissances émergentes », dans *Gouverner le climat ?*, Paris, Presses de Sciences Po, « Références », 2015, p. 267-324, [Consulté le 24 octobre 2022], ISBN 978-2-7246-1680-4

du changement climatique. Cette perspective met en évidence l'importance accordée par la Chine à l'innovation technologique et aux solutions techniques pour relever les défis environnementaux.

### **III- L'approche technocentrée du discours climatique chinois pour permettre le développement**

Dans cette troisième partie de mon étude, je vais mettre en évidence la troisième caractéristique fondamentale du discours climatique chinois qui ressort clairement de mon analyse : son approche résolument technocentrée du changement climatique. En effet, le discours chinois met en avant la conviction que les progrès technologiques jouent un rôle crucial dans la recherche de solutions durables face aux défis climatiques. Cette troisième caractéristique est complémentaire de la manière dont la Chine aborde la gouvernance climatique mondiale et met en avant le développement comme priorité de son discours climatique.

En premier lieu, j'examinerai en détail la manière dont la Chine met en avant le transfert de technologie, le partage d'expériences et la finance climat pour soutenir à la fois le développement économique et la lutte contre le changement climatique (A). La Chine considère ces éléments comme des leviers essentiels pour permettre aux pays en développement de progresser tout en réduisant leurs émissions de gaz à effet de serre. En deuxième lieu, je me pencherai sur la focalisation particulière du discours climatique chinois sur les technologies propres et les énergies renouvelables (B). La Chine affirme sa volonté de promouvoir activement l'adoption de ces technologies afin de réduire sa dépendance aux combustibles fossiles et de développer une économie à faible intensité carbone. Des investissements massifs sont déployés dans les secteurs des énergies renouvelables, tels que les énergies solaire et éolienne, ainsi que dans la recherche et le développement de nouvelles solutions technologiques pour lutter contre le changement climatique. Enfin, en troisième lieu, j'effectuerai une analyse critique du discours climatique chinois vis-à-vis de l'adoption de mesures draconiennes pour réaliser les objectifs environnementaux (C). J'examinerai les limites et les éventuelles contradictions de cette approche technocentrée, notamment en ce qui concerne les aspects socio-économiques et environnementaux. Il est essentiel d'évaluer si les mesures mises en place par la Chine correspondent véritablement à une transition écologique et contribuent à une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre.

## A) La mise en avant du transfert de technologie, du partage d'expériences et de la finance climat pour le développement

Premièrement, l'approche technocentrée du changement climatique transparait dans le discours climatique chinois quand il aborde les questions de transfert de technologie, de partage d'expériences et la finance climat pour le développement. Ainsi, la Chine met en exergue la nécessité de ces trois points dans tous ses discours, il s'agit donc de thèmes récurrents. Ceci est particulièrement visible quand elle évoque lors de la COP21<sup>328</sup>, de la COP22<sup>329</sup> et de la COP25<sup>330</sup> le fait que les pays développés n'ont pas respecté leur promesse faites en 2009 et confirmées en 2015 de mobiliser 100 milliards de dollars par an de financement climat jusqu'en 2025. Ainsi, la Chine souligne systématiquement l'importance de la mobilisation de ressources par les pays développés et du transfert de technologie pour « le soutien financier et technique au renforcement des capacités est essentiel pour que les pays en développement puissent faire face au changement climatique »<sup>331</sup>. A titre d'exemple, le discours chinois à la COP22 soulignait le fait que « L'innovation technologique sera la clé pour compenser tout écart supplémentaire dans les ambitions de réduction des émissions »<sup>332</sup>. De plus, la déclaration du groupe BASIC lors de la COP25 rappelle aux pays développés l'importance de la transparence et la nécessité de la finance climat, soulignant qu'ils doivent remplir leur devoir envers les pays en développement<sup>333</sup>. La déclaration s'appuie largement sur les articles de l'Accord de Paris, ce qui donne une base solide à ses arguments. Le groupe BASIC exprime une préoccupation majeure quant au niveau actuel d'engagements pris par les pays, estimant qu'il est insuffisant pour répondre efficacement aux défis climatiques. Ils soulignent en particulier les répercussions de cette insuffisance sur les pays en développement, qui seront les plus touchés par les conséquences du changement climatique. Le groupe BASIC met l'accent sur la nécessité de traiter les pertes et dommages en se basant sur des principes d'équité et conformément aux dispositions de l'Accord de

---

<sup>328</sup> Xi Jinping, President of the People's Republic of China, *Work Together to Build a Win-Win, Equitable and balanced Governance Mechanism on Climate Change*, Opening Ceremony of The Paris Conference on Climate Change, 30 November 2015

<sup>329</sup> Xie Zenhua, Special Representative on Climate Change Affairs of China, *Implementing the Paris Agreement, Consolidating Mutual Trust, Making Greater Contribution to Global Green and Low-carbon Development*, Marrakech Conference on Climate Change, 16th November 2016

<sup>330</sup> Statement by China on behalf of BASIC at the opening plenary of COP25, Madrid, Spain, 2nd December 2019

<sup>331</sup> « *obtain financial and technical support for capacity building is essential for developing countries to address climate change* », Xi Jinping, President of the People's Republic of China, *Work Together to Build a Win-Win, Equitable and balanced Governance Mechanism on Climate Change*, Opening Ceremony of The Paris Conference on Climate Change, 30 November 2015

<sup>332</sup> « *Technological innovation will be the key to off set any further gap in the emission reduction ambitions* », Xie Zenhua, Special Representative on Climate Change Affairs of China, *Implementing the Paris Agreement, Consolidating Mutual Trust, Making Greater Contribution to Global Green and Low-carbon Development*, Marrakech Conference on Climate Change, 16th November 2016

<sup>333</sup> Statement by China on behalf of BASIC at the opening plenary of COP25, Madrid, Spain, 2nd December 2019

Paris ainsi qu'aux décisions prises lors des COP précédentes. Ainsi, cette déclaration souligne la nécessité de soutenir les pays en développement dans leur adaptation face aux changements climatiques et de prendre en compte les pertes et dommages de manière équitable.

Deuxièmement, le fait que le discours climatique chinois adopte une approche technocentrée, se manifeste à travers plusieurs éléments présents dans leur discours lors de la COP26 de Glasgow<sup>334</sup>. Tout d'abord, la Chine met fortement l'accent sur l'accélération de la transition verte. Cela signifie qu'ils reconnaissent l'importance de passer d'une économie fondée sur les énergies fossiles à une économie bas-carbone et durable. Pour atteindre cet objectif, la Chine met en avant l'utilisation de technologies innovantes et scientifiques. Ils considèrent que l'innovation technologique joue un rôle crucial dans la résolution des problèmes liés au changement climatique et dans la création de solutions durables. De plus, le discours chinois met en avant la question du mix énergétique. Ils reconnaissent que la diversification des sources d'énergie est essentielle pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et favoriser un développement plus durable. La Chine souligne donc l'importance de promouvoir et d'adopter des sources d'énergies propres et renouvelables, telles que l'énergie solaire, éolienne et hydroélectrique, tout en réduisant la dépendance aux combustibles fossiles. Enfin, le discours chinois cherche à concilier le développement économique avec la protection de l'environnement. Ils reconnaissent les défis posés par la nécessité de maintenir une croissance économique soutenue tout en réduisant les impacts environnementaux. La Chine met en avant la notion de développement durable, cherchant à trouver un équilibre entre les besoins économiques et la préservation de l'environnement. Ainsi, le discours climatique chinois adopte une approche technocentrée en mettant en avant l'accélération de la transition verte, l'innovation scientifique et technologique, ainsi que la promotion d'un mix énergétique diversifié. Ils cherchent à concilier le développement économique avec la protection de l'environnement, soulignant ainsi l'importance de solutions technologiques pour atteindre leurs objectifs climatiques. Dans cette approche, les cibles d'influences sont à la fois la gouvernance mondiale et les PED. Encore une fois il s'agit d'un discours principalement réservé aux PED, dans le but de renforcer ses liens économiques avec eux.

---

<sup>334</sup> Xi Jinping, President of The People's Republic of China, *Unite for Action To Protect the Planet, Our Shared Home*, World Leaders Summit at COP26, Glasgow, Scotland, 1st November 2021

## B) La focalisation du discours climatique chinois sur les technologies propres et les énergies renouvelables

L'analyse du discours climatique chinois au sein des négociations climatiques mondiales permet de comprendre que l'approche technocentrée du changement climatique par la Chine est basée sur l'argumentaire des technologies propres et des énergies renouvelables. Elle se positionne ainsi comme un acteur majeur dans le domaine des énergies renouvelables et des technologies bas carbone, de transition et d'adaptation. Elle est perçue comme un "bon élève" en matière de développement des sources d'énergies renouvelables. On perçoit bien le solutionnisme technologique chinois dans cette affirmation de Xi Jinping à la COP21:

*« Sur la base de l'innovation technologique et institutionnelle, la Chine adoptera de nouvelles mesures politiques pour améliorer le mix industriel, mettre en place un système énergétique à faible teneur en carbone, développer la construction écologique et les transports à faible teneur en carbone. »<sup>335</sup>*

De plus, dans son discours à la COP22<sup>336</sup>, la Chine souligne son devoir inhérent de développement durable et la volonté de partager la responsabilité pour le destin commun de l'humanité en présentant une liste d'objectifs de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> par unité de PIB en vue du pic prévu en 2030. La Chine met l'accent sur une meilleure répartition de la consommation d'énergie en favorisant les énergies renouvelables telles que l'hydroélectricité, le photovoltaïque, l'éolien et en incluant le nucléaire, sans réduire la consommation globale d'énergie. A Glasgow<sup>337</sup>, Xi Jinping met en avant les avancées de la Chine dans le domaine du développement vert et bas carbone. Il souligne la nécessité d'accélérer la transition énergétique et de mettre un terme au "développement irrationnel". Le Président chinois mentionne spécifiquement les projets d'énergie éolienne et photovoltaïque mis en place. De plus, il fait référence aux plans d'actions établis par la Chine, en soulignant leur caractère clairement défini, avec un calendrier et une feuille de route précis.

Or, le rôle de l'écologie dans la politique de puissance de la Chine se manifeste à travers un discours mettant en avant le potentiel technologique et l'innovation comme

---

<sup>335</sup> « China will, on the basis of technological and institutional innovation, adopt new policy measures to improve industrial mix, build low-carbon energy system, develop green building and low-carbon transportation », Xi Jinping, President of the People's Republic of China, *Work Together to Build a Win-Win, Equitable and balanced Governance Mechanism on Climate Change*, Opening Ceremony of The Paris Conference on Climate Change, 30 November 2015

<sup>336</sup> Xie Zenhua, Special Representative on Climate Change Affairs of China, *Implementing the Paris Agreement, Consolidating Mutual Trust, Making Greater Contribution to Global Green and Low-carbon Development*, Marrakech Conference on Climate Change, 16th November 2016

<sup>337</sup> Xi Jinping, President of The People's Republic of China, *Unite for Action To Protect the Planet, Our Shared Home*, World Leaders Summit at COP26, Glasgow, Scotland, 1st November 2021

solutions à la crise climatique. Cela est perçu comme un moyen d'assurer la compétitivité industrielle et technologique du pays. Cependant, des chercheurs émettent des réserves quant à la faisabilité des engagements de neutralité carbone de la Chine d'ici 2060<sup>338</sup>. Ainsi, Amy Dahan met en avant le fait que malgré les avancées, il est préoccupant de constater que 60% de l'électricité du pays provient du charbon, tandis que les sources de production décarbonées ne représentent que 13% de la production électrique. Le discours chinois sur le progrès n'est pas aussi performatif que ce que le PCC affirme. Ainsi, outre la BRI déjà évoquée précédemment, il est possible de citer le fait que la Chine reste dépendante aux importations de charbon vers l'Indonésie, malgré les efforts déployés dans le domaine des technologies photovoltaïques à l'échelle mondiale<sup>339</sup>.

De plus, si on applique la méthodologie d'analyse critique de discours au discours climatique chinois sur les énergies renouvelables, on s'aperçoit qu'il s'agit aussi d'un moyen de faire progresser sa puissance et son influence mondiale. En effet, les énergies renouvelables et les technologies bas carbone, de transition et d'adaptation peuvent être analysées dans le discours climatique chinois comme s'apparentant à des technologies de rupture, selon le concept développé par Christensen. On retrouve les caractéristiques de la technologie de rupture selon laquelle il s'agit d'innovations technologiques qui portent sur un produit ou un service et qui finissent par remplacer une technologie dominante sur un marché<sup>340</sup>.

La technologie de rupture confère un avantage comparatif majeur dans une situation de mondialisation économique et la Chine a ainsi développé les énergies renouvelables dans cette perspective. En promouvant les énergies renouvelables, elle assure son propre intérêt économique bien plus que de défendre la transition écologique. Par exemple, elle domine 70% du marché photovoltaïque<sup>341</sup>. Pour autant, les énergies éolienne et photovoltaïque représentent seulement 9,3% de la production d'électricité en Chine<sup>342</sup>. Celle-ci se trouve ainsi très loin d'être la civilisation bas-carbone qu'elle se donne à voir. La course aux renouvelable se superpose à la révolution américaine du gaz de schiste qui a totalement

---

<sup>338</sup> Dahan Amy, « L'évolution de la position chinoise dans les COP et sur la scène géopolitique climatique mondiale », *GREEN*, , vol. 1, n° 1, 2021, p. 13-18, [Consulté le 16 mai 2023]

<sup>339</sup> <sup>339</sup> Dahan Amy, « L'évolution de la position chinoise dans les COP et sur la scène géopolitique climatique mondiale », *GREEN*, , vol. 1, n° 1, 2021, p. 13-18, [Consulté le 16 mai 2023]

<sup>340</sup> Christensen, C.M. (1997), *The Innovator's Dilemma : When New Technologies Cause Great Firms to Fail*, Harvard Business School Press, Boston, Massachusetts.

<sup>341</sup> Aykut Stefan C. et Dahan Amy, « Chapitre 6 / La nouvelle géopolitique du climat. Pays en développement, puissances émergentes », dans *Gouverner le climat ?*, , Paris, Presses de Sciences Po, « Références », 2015, p. 267-324, [Consulté le 24 octobre 2022], ISBN 978-2-7246-1680-4

<sup>342</sup> IIRENA, *Renewable Power Generation Costs in 2020*, International Renewable Energy Agency, Abu Dhabi, 2021, p.14

modifié la géopolitique de l'énergie<sup>343</sup>. Encore une fois, on retrouve le couple Chine-États-Unis au centre des bouleversements structurels de pouvoir mondiaux. La croissance de l'industrie solaire chinoise s'est d'ailleurs faite aux dépens de celle européenne<sup>344</sup>.

Par ailleurs, le discours climatique chinois entretient un lien ambigu avec la réduction des GES. Effectivement, dans ses discours lors des négociations climatiques, lorsque la Chine présente ses actions pour réduire ses émissions de GES, elle évoque la réduction de CO<sub>2</sub> par unité de Produit Intérieur Brut (PIB), le fait qu'elle s'appuie sur les énergies renouvelables et qu'elle utilise la reforestation pour stocker le CO<sub>2</sub> produit<sup>345</sup>. Ainsi, les objectifs de réduction de CO<sub>2</sub> chinois sont exprimés en terme d'intensité, ce qui ne correspond pas à une baisse effective en terme de quantité de CO<sub>2</sub> produit puisqu'il est indexé sur le PIB chinois, qui continue de croître. Si la Chine est en effet parvenue à réduire ses problèmes de pollution de l'air dans ses mégapoles, la position de Pékin reste floue à l'internationale et démontre bien que la Chine n'a pas l'intention de prioriser la réduction de GES sur sa croissance<sup>346</sup>. Les engagements de la Chine se matérialisent donc principalement par des indicateurs d'intensité, contrairement à l'approche de l'UE qui se fixe des objectifs quantitatifs depuis le Protocole de Kyoto. De plus, les promesses à long terme de la Chine ne sont pas chiffrées. Pour autant, la Chine ne se prive pas de développer une communication internationale intensive sur l'urgence climatique et sur ses progrès vis-à-vis de la réduction des GES.

Effectivement, le discours climatique chinois développe l'image d'une société chinoise bas carbone au sein des négociations climatiques. Les résultats de mon étude du discours climatique chinois mettent en exergue le fait qu'il prône l'utilisation de technologies bas-carbone. A Paris, tout en exprimant le souhait d'un contrôle effectif de l'augmentation des GES, Xi Jinping souligne que pour la Chine « *Le développement circulaire et à faible émission de carbone (est) synonyme de croissance économique et de réponse efficace au changement climatique* »<sup>347</sup>. A Marrakech, le discours climatique chinois souligne ainsi la

---

<sup>343</sup> Malik Matheo, « Les deux géopolitiques de l'énergie, une conversation avec Helen Thompson », dans *Le Grand Continent*, 31 mars 2022, [Consulté le 22 mai 2023]

<sup>344</sup> Yergin Daniel « The new map: Energy, climate, and the clash of nations », Penguin UK, 2020, p. 395.

<sup>345</sup> Xi Jinping, President of the People's Republic of China, *Work Together to Build a Win-Win, Equitable and balanced Governance Mechanism on Climate Change*, Opening Ceremony of The Paris Conference on Climate Change, 30 November 2015

<sup>346</sup> Maréchal Jean-Paul, « La realpolitik climatique chinoise », *GREEN*, vol. 1, n° 1, 2021, p. 23-30, [Consulté le 16 mai 2023]

<sup>347</sup> « *Circular and low-carbon development featuring both economic growth and an effective response to climate change* » Xi Jinping, President of the People's Republic of China, *Work Together to Build a Win-Win, Equitable and balanced Governance Mechanism on Climate Change*, Opening Ceremony of The Paris Conference on Climate Change, 30 November 2015

« *tendance mondiale vers une transition verte et à faible émission de carbone* »<sup>348</sup>. Xi Jinping souligne aussi l'importance des technologies bas carbone pour « *Rechercher les possibilités de développement et l'impulsion donnée par le développement vert* »<sup>349</sup>. A cette occasion, il rappelle à nouveau les efforts déployés par la Chine en terme d'émissions de GES et annonce de nouvelles mesures:

*« La Chine réduira ses émissions de dioxyde de carbone par unité de PIB de plus de 65 % par rapport au niveau de 2005, portera la part des combustibles non fossiles dans la consommation d'énergie primaire à environ 25 %, augmentera le volume du stock forestier de 6 milliards de mètres cubes par rapport au niveau de 2005 et portera sa capacité totale installée d'énergie éolienne et solaire à plus de 1,2 milliard de kilowatts. »*<sup>350</sup>

Ainsi, ces nouvelles annonces de planification lui permettent de présenter la Chine comme le bon élève de la gouvernance mondiale en terme de réduction des GES et d'assurer que:

*« La Chine honore toujours ses engagements. Guidés par notre nouvelle philosophie de développement, nous promouvrons un développement économique et social plus vert à tous égards, tout en poursuivant un développement de haute qualité. »*<sup>351</sup>

Or, malgré la mise en valeur des énergies renouvelables et des technologies bas-carbone par le discours climatique chinois, le charbon continue de dominer le secteur électrique chinois. En effet, le charbon représente les deux tiers des besoins énergétiques de la Chine et contribue à hauteur de 80% à la production d'électricité<sup>352</sup>. La Chine détient les troisièmes plus grandes réserves de charbon au monde, après les États-Unis et la Russie. Dans le cadre du 11e plan quinquennal, la réduction de la dépendance au charbon et les investissements dans les technologies de capture du carbone et les technologies du "charbon propre" sont des priorités pour la Chine. Comme dans d'autres pays, la notion de limitation de l'utilisation du charbon est souvent difficile à envisager. De plus, la Chine présente les pires taux de réduction dans l'utilisation des énergies. Les parcs éoliens chinois ont produit entre 37% et 45% de leur potentiel technique annuel, comparé à 54% à 61% aux États-Unis.

---

<sup>348</sup> « *global trend towards green and low-carbon-transition* », Xie Zenhua, Special Representative on Climate Change Affairs of China, Implementing the Paris Agreement, Consolidating Mutual Trust, Making Greater Contribution to Global Green and Low-carbon Development, Marrakech Conference on Climate Change, 16th November 2016

<sup>349</sup> « *seek development opportunities and impetus from green development* » Xi Jinping, Building on Past Achievements and Launching a New Journey for Global Climate Actions, dans Ministry of Foreign Affairs of the People's Republic of China, Climate Ambition Summit, 13 décembre 2020, [Consulté le 17 mai 2023]

<sup>350</sup> « *China will lower its carbon dioxide emissions per unit of GDP by over 65 percent from the 2005 level, increase the share of non-fossil fuels in primary energy consumption to around 25 percent, increase the forest stock volume by 6 billion cubic meters from the 2005 level, and bring its total installed capacity of wind and solar power to over 1.2 billion kilowatts* » Ibid

<sup>351</sup> « *China always honors its commitments. Guided by our new development philosophy, we will promote greener economic and social development in all respects while pursuing high-quality development* » Ibid

<sup>352</sup> Aykut Stefan C. et Dahan Amy, « Chapitre 6 / La nouvelle géopolitique du climat. Pays en développement, puissances émergentes », dans *Gouverner le climat ?*, Paris, Presses de Sciences Po, « Références », 2015, p. 267-324, [Consulté le 24 octobre 2022], ISBN 978-2-7246-1680-4

Les retards dans la connexion au réseau, les contraintes de gestion, le choix de modèles de turbines non optimisés, l'emplacement et la hauteur des éoliennes contribuent à cette inefficacité<sup>353</sup>. La Chine dépend de plus en plus des importations de pétrole et de gaz, ce qui la rend vulnérable, tandis que sa production nationale diminue. La demande croissante n'est pas comblée, ce qui fait de la Chine le plus grand importateur mondial de pétrole brut et bientôt de gaz. Elle est également le premier importateur mondial de gaz naturel liquéfié (GNL)<sup>354</sup>. Ainsi, bien que la Chine se présente comme une bonne élève de la transition écologique, la réalité est différente. Le charbon reste le pilier du système énergétique chinois, principalement en raison de la croissance économique, de la demande énergétique croissante, de la pénurie de gaz naturel et de la réduction de l'énergie hydroélectrique<sup>355</sup>.

### **C) Mise en perspective du discours climatique chinois par rapport à son application nationale**

Finalement, l'analyse critique du discours climatique chinois révèle que l'approche technocentrée couplée à la priorisation du développement et de la croissance révèle les enjeux de contrôle interne du PCC. Effectivement, si la Chine a bien adopté des mesures draconiennes pour répondre aux enjeux de croissance, le discours climatique est aussi un moyen pour le PCC de renforcer son contrôle politique en terme de politique intérieure, notamment auprès des Cantons. Ainsi, en analysant le contexte interne des politiques bas-carbones chinoises il est possible de remarquer qu'elles ont accentuées le contrôle des différents acteurs chinois impliqués. La Chine a mis en place de nouvelles agences et un département du changement climatique placé sous l'égide de la Commission de la réforme et du développement national. Ces agences sont chargées de mettre en œuvre des politiques d'émissions différenciées en fonction des régions, ainsi que des mécanismes d'éco-compensation entre provinces, favorisant le transfert d'est en ouest<sup>356</sup>. Cependant, malgré les engagements pris par ces agences et les politiques en place, des problèmes persistent au niveau local en raison de la corruption et du manque d'investissement. Dans le cadre du 12e plan quinquennal, la responsabilité des réductions est confiée aux gouvernements locaux. Certains de ces gouvernements vont même jusqu'à rationner l'électricité en coupant

---

<sup>353</sup> 353 Adams Patricia, « *China's climate U-Turn* », The Global Warming Policy Foundation, 2018

<sup>354</sup> *Ibid.*

<sup>355</sup> *Ibid.*

<sup>356</sup> Aykut Stefan C. et Dahan Amy, « 3. La gouvernance du changement climatique. Anatomie d'un schisme de réalité », dans *Le gouvernement des technosciences*, Paris, La Découverte, « Recherches », 2014, p. 97-132, [Consulté le 27 avril 2023], ISBN 978-2-7071-7504-5

l'alimentation pendant une partie de la journée pour atteindre les objectifs fixés <sup>357</sup>. Ainsi, d'après Hu, les politiques environnementales chinoises ont trois caractéristiques à l'échelle nationale. Premièrement, les mécanismes de mise en oeuvre dans les Cantons sont peu effectifs à cause de la centralisation du pouvoir chinois. Deuxièmement, ces politiques mettent en compétition les différentes échelles du pouvoir chinois, et notamment les responsables locaux, ce qui relève d'une stratégie de contrôle du PCC et réduit l'effectivité des politiques. Troisièmement, les tensions locales au sein de l'appareil d'État sont désormais principalement dûes aux mesures environnementales<sup>358</sup>. Ainsi, toujours d'après Hu, ces mesures sont perçues comme des freins aux résultats de croissances imposés par le PCC, surtout dans les provinces à industries lourdes qui reposent sur les énergies fossiles traditionnelles. L'engagement international chinois en terme d'intensité carbone a débouché sur une mise en compétition des bureaucrates provinciaux pour parvenir aux objectifs fixés par le PCC et sont des indicateurs d'évaluation de leurs performances, selon le système de promotion chinois contrôlé par le PCC.

---

<sup>357</sup> Li « Power Cuts Call for Energy Efficiency », *China Daily*, 10 septembre 2010

<sup>358</sup> Hu Jiao, « Chapitre 6. La question du changement climatique en Chine. Courants apparents et courants sous-jacents », dans *Controverses climatiques, sciences et politique*, Paris, Presses de Sciences Po, « Académique », 2012, p. 141-155, [Consulté le 15 février 2023], ISBN 978-2-7246-1239-4

## Chapitre V: Limites de l'analyse

Dans ce chapitre, je souhaiterais aborder les limites de mon analyse du discours chinois. Dans cette optique, les contraintes liées à l'analyse du discours critique (ACD) et à la sélection du corpus discutées. L'ACD présente des limites inhérentes qui peuvent restreindre la portée de mon étude. Cette approche méthodologique, bien qu'elle offre des outils précieux pour analyser les discours, peut être influencée par des biais et des présuppositions propres à l'analyste. En ce qui concerne mon corpus, il est important de noter que sa taille et sa diversité peuvent être insuffisantes pour couvrir l'ensemble des discours et des perspectives sur le sujet étudié. De plus, la sélection des textes peut également introduire un biais dans mon analyse. Une autre limite majeure est que comprendre et analyser les discours dans une langue étrangère présente des défis importants, notamment en termes de nuances linguistiques, de références culturelles spécifiques et de contextes socio-politiques. Ces lacunes peuvent influencer ma compréhension et mes interprétations des discours étudiés. En reconnaissant ces limites, j'ai cherché à promouvoir une réflexion critique sur mon analyse du discours et à encourager des études ultérieures qui pourraient pallier ces contraintes.

### I- Limites de l'analyse critique du discours

Premièrement, les limites de l'analyse critique ont maintes fois été pointées dans la littérature scientifique. Les Etudes du discours sont un champ de la recherche qui reste encore à constituer<sup>359</sup>, plutôt qu'un champ<sup>360</sup> déjà constitué. Ainsi, la méthodologie plus répandue pour l'analyse de discours reste celle quantitative et linguistique. L'analyse du discours critique est assez peu développée en tant qu'approche en Relations Internationales, ce qui limite grandement la manière dont j'ai traité mon sujet. Même si l'ADC repose sur une approche transdisciplinaire, ce que j'ai essayé de retranscrire en adoptant une approche socio-historique<sup>361</sup>, sociologique et de théories des relations internationales, l'analyse contextuelle entraîne un biais dans ses résultats en fonction des éléments théoriques pris en compte. Ainsi, la focale adoptée par mon analyse des notions de puissances et de discours

---

<sup>359</sup> Angermüller Johannes, « Renouons avec les enjeux critiques de l'Analyse du Discours. Vers les Études du discours », *Langage et société*, vol. 160-161, n° 2-3, 2017, p. 145-161, [Consulté le 22 mai 2023]

<sup>360</sup> Selon le concept de champ développé par Bourdieu : Bourdieu Pierre, « Séminaires sur le concept de champ, 1972-1975. Introduction de Patrick Champagne », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 200, n° 5, 2013, p. 4-37, [Consulté le 22 mai 2023]

<sup>361</sup> Noiriel Gérard, *I. La rencontre de l'histoire et de la sociologie*, Paris, La Découverte, « Repères », 2008, p. 8-35, [Consulté le 22 mai 2023], ISBN 978-2-7071-4723-3

est ancrée dans ma formation en relations internationales et, pour approfondir l'étude du discours climatique chinois, il serait sans aucun doute souhaitable d'adopter une autre perspective que celle de la théorie réaliste. Si l'État chinois, par son caractère autoritaire, facilite l'étude des relations internationales climatiques chinoises puisque ses différents acteurs sont soumis au contrôle renforcé du PCC, il ne fait aucun doute que l'étude des différentes échelles de prises des décisions climatiques permettraient de saisir en profondeur à la fois le rôle de l'idéologie mais aussi celui des bureaucrates locaux, des organisations non-gouvernementales ou encore des négociateurs eux-mêmes.

Dans le cas de mon étude, si j'ai essayé de m'inspirer de la manière la plus fidèle de la méthodologie proposée par Fairclough<sup>362</sup>, Van Dijk<sup>363</sup> et Wodak<sup>364</sup>, ces méthodologies restent dépendantes de l'interprétation qu'en font le lecteur. L'ADC est à l'origine théorisée pour étudier les structures de dominations sociales et de pouvoir par l'étude du langage et de discours, aussi est-elle plus précise dans le cadre de l'étude d'une société donnée plutôt que d'un discours diplomatique. Par ailleurs, la subjectivité du chercheur en sciences sociales est inhérente à la construction du savoir<sup>365</sup>. Aussi, les méthodes de recherches qualitatives analysent de manière systématique et objective des questions subjectives, qui comportent en elle-mêmes des présupposés. Il est certain que le cadre d'analyse construit pour mon étude comporte lui-même des biais et que la vérification par les paires est nécessaire pour comprendre plus largement le discours climatique chinois au sein des négociations internationales. Néanmoins, pour appréhender de manière objective la réalité sociale et les différentes dynamiques structurelles et intentionnelles des acteurs dans les relations internationales, les processus subjectifs accumulés par la recherche qualitatives restent pertinents<sup>366</sup>.

Finalement, si l'ADC et l'approche qualitative du discours sont critiquables pour leur manque de procédures méthodologiques claires, par exemple pour l'accumulation de données, et pour leur subjectivité, elle permet en relations internationales de se concentrer sur les pratiques discursives, objets de ma recherche, et de se décentrer de l'analyse méta<sup>367</sup>.

---

<sup>362</sup> Fairclough N., *Critical discourse analysis: the critical study of language*, Londres et New York, Longman, 1995, pp. 1-2. Traduction de l'anglais par les auteur-e-s.

<sup>363</sup> van Dijk Teun A., « Principles of critical discourse analysis », *Discourse & Society*, vol. 4, n° 2, 1993, p. 249-283, [Consulté le 22 mai 2023]

<sup>364</sup> <sup>364</sup> Wodak, R., & Meyer, M. (2009). *Methods for Critical Discourse Analysis*, R. Wodak, & M. Meyer (Eds.), (pp. 1, 33).

<sup>365</sup> Foucault Michel, *L'Archéologie du savoir*, Gallimard, Paris, 1969

<sup>366</sup> Ratner Carl, « Subjectivity and Objectivity in Qualitative Methodology », *Forum Qualitative Sozialforschung / Forum: Qualitative Social Research*, vol. 3, n° 3, Septembre 2002, [Consulté le 22 mai 2023]

<sup>367</sup> Coman Ramona Crespy Amandine Louault Frédéric Morin Jean-Frédéric Pilet Jean-Benoît et Van Haute Émilie, « Chapitre 7. L'analyse de discours et de contenu », dans *Méthodes de la science politique*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, « Méthodes en sciences humaines », 2022, p. 145-173, [Consulté le 27 avril 2023], ISBN 978-2-8073-3775-6

De même, cette approche théorique est aussi un moyen de dépasser la séparation traditionnelle entre politique intérieure et politique extérieure pour s'intéresser au contexte de production du discours chinois à toutes les échelles. Pour compléter mon approche il serait ainsi nécessaire de se pencher sur les dynamiques micro en jeu dans la création du discours chinois.

## II- Limites de l'étude du discours chinois

Une première limite de mon étude du discours climatique chinois réside dans mon manque de maîtrise de la langue chinoise. En tant que chercheuse ne connaissant pas ou peu le chinois, j'ai été contrainte de m'appuyer principalement sur des sources primaires en anglais, ainsi que sur des traductions officielles chinoises pour examiner le discours chinois relatif au climat. Cependant, il est important de souligner que cette approche présente des biais significatifs et des lacunes dans ma compréhension du sujet. L'un des aspects les plus préoccupants est la difficulté pour capturer pleinement l'aspect polyphonique des mots et de la traduction dans l'analyse du discours. La langue chinoise est riche en nuances et en subtilités, et les mots peuvent avoir plusieurs significations et connotations selon le contexte. En ne maîtrisant pas totalement la langue chinoise, je me trouve en difficulté pour explorer en profondeur cette richesse linguistique et de saisir les différentes interprétations possibles du discours climatique. De plus, la traduction d'un texte d'une langue à une autre implique souvent des compromis et des pertes de sens. Les concepts et les idées exprimés en chinois peuvent être difficiles à traduire fidèlement en anglais, et cela peut entraîner une distorsion ou une perte d'informations essentielles. En négligeant ces nuances de traduction, on observe un risque de passer à côté d'éléments importants du discours climatique chinois, même si cela est limité par le fait que certains discours dans le cadres des négociations internationales sont prononcés en anglais originellement. De plus, ma difficulté dans la maîtrise de la langue chinoise a pu limiter ma compréhension des éléments lexicaux et des références culturelles spécifiques au discours climatique en Chine. Ces éléments sont souvent profondément enracinés dans la culture et la société chinoises, et leur compréhension approfondie est essentielle pour une analyse contextuelle précise. En ne pouvant pas accéder directement à ces éléments, je suis confronté à une limitation majeure dans ma capacité à saisir toute la richesse et la complexité du discours climatique chinois. En somme, ma novicité dans la maîtrise de la langue chinoise constitue une limite significative de mon étude du discours climatique. Cette limite a pu restreindre ma capacité à appréhender pleinement les nuances, les subtilités et les spécificités culturelles du discours

chinois. Il est donc essentiel de reconnaître cette contrainte et de prendre en compte ses implications lors de l'interprétation et de l'analyse des résultats de mon étude.

Dans la même lignée, le fait de ne pas parvenir à saisir parfaitement la culture chinoise malgré mes recherches approfondies constitue un biais important dans la production d'une analyse critique de discours pertinente. La culture chinoise est profondément complexe, diversifiée et influencée par une longue histoire, des traditions et des valeurs spécifiques. En tant que chercheuse, je suis consciente que mes propres connaissances et perspectives sont façonnées par ma propre culture et mes expériences personnelles, ce qui peut entraîner une certaine subjectivité dans mon interprétation du discours climatique chinois. Sans une compréhension approfondie de la culture chinoise, je risque de manquer des subtilités et des références culturelles importantes qui peuvent influencer la façon dont le discours climatique est construit et compris en Chine. Des notions telles que l'harmonie, la relation entre l'homme et la nature, ou les valeurs traditionnelles confucéennes peuvent jouer un rôle clé dans la formulation du discours climatique chinois. En ne les saisissant pas pleinement, je risque de passer à côté de nuances essentielles et de ne pas comprendre les motivations profondes qui sous-tendent le discours et les actions des acteurs chinois, et d'appliquer des paradigmes de compréhensions occidentaux qui n'auraient pas lieu d'être. Sans une connaissance approfondie des contextes historiques, politiques et sociaux, que j'ai essayé de combler par une recherche théorique approfondie, il reste possible de passer à côté des dimensions interconnectés entre ces domaines. Il est donc essentiel de reconnaître que ma position en tant que chercheuse extérieure, ne maîtrisant pas parfaitement la culture chinoise, constitue un biais inhérent à mon analyse. Bien que j'ai fait de nombreuses recherches pour combler cette lacune, je reste consciente des limites de mon point de vue et de ma compréhension. Cela souligne l'importance de travailler en collaboration avec des experts locaux et de considérer différentes perspectives pour obtenir une image plus complète et nuancée du discours climatique chinois.

Enfin, la troisième limite principale de mon étude du discours climatique chinois réside dans la faiblesse de mon corpus de sources primaires, même pour une analyse du discours qualitative et basée sur la théorie de l'ACD. Cette limite a des conséquences significatives sur la portée et la validité de mon analyse. L'une des explications de cette limite réside dans le fait que ma principale source pour recueillir les discours sont les sites des discours institutionnels. En tant que chercheuse, je suis dépendante de la mise en ligne ou non des discours par les acteurs chinois que j'étudie. Cela peut entraîner des lacunes dans ma collecte de données, car tous les discours pertinents ne sont pas nécessairement

accessibles en ligne. J'ai cherché à pallier ces lacunes en essayant d'obtenir des anciens discours chinois via le site de l'UNFCCC et en envoyant des courriels pour solliciter ces informations supplémentaires, par exemple pour obtenir le discours chinois lors de la COP24. Cependant, je n'ai reçu aucune réponse à mes demandes, ce qui a entravé mes efforts pour élargir mon corpus et inclure des discours précédents qui pourraient être essentiels pour une analyse historique et contextuelle plus approfondie. Cette limite a un impact direct sur la représentativité de mon étude et la généralisation de mes résultats. En se basant sur un corpus restreint de sources primaires, il est difficile d'affirmer avec certitude que mon analyse du discours climatique chinois reflète l'ensemble du paysage discursif. Les discours omis ou non disponibles en ligne peuvent contenir des perspectives et des arguments différents, ce qui pourrait nuancer mes conclusions et révéler des dimensions supplémentaires importantes. Dans l'ensemble, il est important de reconnaître cette limite significative de mon étude et d'en tenir compte lors de l'interprétation et de l'application de mes résultats. Cette lacune souligne également l'importance de développer des collaborations et des partenariats avec des acteurs locaux et des institutions en Chine afin d'accéder à des sources primaires plus diversifiées et d'améliorer la représentativité de mes analyses du discours climatique chinois.

Afin de combler cette lacune dans mon étude du discours climatique chinois, j'ai entrepris de maximiser l'utilisation de toutes les études et sources théoriques disponibles dans la littérature pertinente, d'où la longueur du Chapitre I. J'ai effectué une recherche approfondie et examiné diverses approches théoriques, telles que l'ACD, la théorie de la rhétorique, et d'autres cadres conceptuels liés à l'analyse du discours politique et environnemental. En m'appuyant sur ces connaissances théoriques, j'ai développé une méthodologie solide pour analyser les discours climatiques chinois que j'ai pu collecter. J'ai utilisé des techniques d'analyses qualitatives, en identifiant les schémas rhétoriques, les stratégies discursives et les constructions narratives présentes dans les discours étudiés. J'ai également pris en compte les dimensions contextuelles et historiques pour une compréhension approfondie des discours. Cependant, je suis consciente que l'une des meilleures façons de vérifier mes résultats serait de les croiser avec des études quantitatives portant sur le même sujet. Une approche mixte, combinant à la fois des analyses qualitatives et quantitatives, pourrait fournir une vision plus complète et nuancée du discours climatique chinois. Les études quantitatives pourraient permettre d'obtenir des données empiriques sur la fréquence des mots clés, les tendances discursives et les variations dans les discours climatiques en Chine. En croisant ces résultats avec mes analyses qualitatives, il serait possible de confirmer ou d'infirmer les tendances et les interprétations identifiées dans mon

étude. En conclusion, malgré mes efforts pour combler les lacunes de mon étude en utilisant une approche théorique solide et en examinant diverses sources, il est essentiel de reconnaître les limites inhérentes à une analyse qualitative basée sur un corpus restreint et à ma connaissance limitée de la langue et de la culture chinoises. Pour une validation plus rigoureuse, une approche mixte combinant des analyses qualitatives et quantitatives serait nécessaire pour obtenir une compréhension approfondie et complète du discours climatique chinois.

## CONCLUSION

Depuis la formation de la gouvernance climatique mondiale, la position diplomatique chinoise a radicalement évolué. La Chine prend désormais pleinement part aux négociations climatiques et contribue actuellement à la gouvernance climatique mondiale. Ainsi, l'analyse de son discours climatique constitue une voie d'accès pour la compréhension plus globale de sa diplomatie climatique. En faisant dialoguer les allocutions chinoises, prononcées à l'occasion des sommets mondiaux portant sur le changement climatique, avec sa politique internationale, le contexte géopolitique national et mondial ainsi que l'évolution de son rôle dans la gouvernance mondiale, cette étude s'est attachée à caractériser le discours climatique chinois.

Afin de comprendre les tenants et les aboutissants du discours chinois depuis l'Accord de Paris, il a tout d'abord été nécessaire de se pencher sur le contexte historique et géopolitique du rôle de la Chine dans la gouvernance climatique mondiale. En passant en vingt ans du statut de paria de la lutte contre les émissions de GES à celui de puissance émettrice responsable et facilitatrice des négociations, la Chine est devenue un acteur influent au sein de la gouvernance climatique mondiale. Tout en représentant le summum du multilatéralisme onusien, l'Accord de Paris sanctifie le rôle moteur du couple Chine-États-Unis pour parvenir à la limitation du changement climatique et de ses effets. La subtilité de la diplomatie chinoise repose ainsi dans le fait qu'elle réussit à se placer comme modèle climatique, tout en défendant ses propres intérêts et une certaine vision du monde. Le discours climatique chinois se matérialise ainsi comme un élément de son *softpower* et un vecteur de son influence, au sein de la gouvernance climatique comme plus largement à l'échelle mondiale dans bien plus de domaines. La Chine a réussi à imposer peu à peu le thème de l'adaptation au même plan que celui de la réduction des GES en défendant un solutionnisme technologique et scientifique du changement climatique. La toile de fond de sa diplomatie se teint de ses ambitions de puissance et de son attachement à sa croissance. Cela se matérialise par l'exportation de son modèle de développement dans le Sud global, ce qui participe à assurer sa sécurité énergétique et renforcer ses liens diplomatiques.

Par ailleurs, l'examen du champ de l'analyse de discours a permis de déterminer le cadre théorique et méthodologique de cette étude du discours climatique chinois. En s'inspirant de l'approche de l'analyse critique de discours, et principalement des travaux de van Dijk, Fairclough et Wodak, ce mémoire s'est inscrit dans la perspective de révéler les idées portées par le discours chinois, et ce que cela révèle de son contexte de production et de son influence sur la gouvernance climatique mondiale. Tout en gardant à l'esprit que la production du savoir est elle-même biaisée et s'inscrit dans un paradigme occidental, la

diplomatie climatique chinoise est considérée dans cette recherche selon une approche discursive qui lie langage, pouvoir et institutions. Les études sur le discours climatique chinois se sont ainsi déjà penchées sur la manière dont celui-ci s'insère dans son *Discourse of power*. Il est un instrument de pouvoir de l'État chinois qui participe nationalement au caractère coercitif de ce dernier et internationalement à son influence. Ainsi, le discours climatique chinois s'inscrit dans sa quête de puissance internationale et d'hégémonie culturelle en participant à transmettre ses valeurs politiques et culturelles.

Afin de déterminer les caractéristiques du discours climatique chinois au sein des forums climatiques, différents discours ont été sélectionnés sur les sites officiels de l'UNFCCC, des ministères des Affaires étrangères et de l'Ecologie et de l'environnement, jusqu'à composer un corpus de discours prononcés depuis 2015. Selon l'approche de l'ADC, le cadre de l'analyse des discours chinois visait à identifier les thèmes récurrents, les stratégies rhétoriques, les arguments avancés, les cibles d'influence et l'idéologie formulée. Les caractéristiques normatives, stratégiques et identitaires du discours climatique chinois ont alors pu être envisagées qualitativement au long de cette étude. Ainsi, trois aspects principaux ont été repérés. Premièrement, le discours climatique chinois s'attache depuis 2015 à défendre systématiquement le multilatéralisme. Tout en soutenant le respect des normes établies par la gouvernance climatique, il promeut la coopération gagnant-gagnant entre les pays développés et les pays en développement. L'argumentaire chinois repose principalement sur le principe de responsabilité commune mais différenciée. Sans adopter officiellement le rôle de leader des pays en développement, la Chine défend leurs intérêts en tant que porte-parole. Deuxièmement, le discours climatique chinois est caractérisé par la défense du droit au développement, qui se décline dans la promotion d'un modèle de développement alternatif non-occidental soutenu par les investissements chinois, comme le montrent l'aide à l'adaptation et les Nouvelles Routes de la Soie. La Chine justifie son action dans les PED, qui sert avant tout sa propre croissance économique, le renforcement de son influence et sa sécurité énergétique, par sa rhétorique de la civilisation écologique. Troisièmement, le discours climatique chinois appuie une approche technocentrée du changement climatique, en mettant justement en avant le droit au développement et l'importance de l'adaptation. Cette caractéristique est notamment visible dans le fait que la Chine met un point d'honneur dans ses discours à prôner le transfert de technologie, le partage d'expérience et la finance climat. Par la même occasion, cela lui permet de mettre en avant les technologies propres et les énergies renouvelables pour pallier le changement climatique, sans remettre en cause son modèle de croissance, et de vanter ses résultats dans ces domaines. Or, en regardant de plus près l'application des promesses climatiques

chinoises à l'échelle nationale, il est possible de relever à la fois les tensions dans l'application de sa politique environnementale et le fait que cette dernière sert localement de moyens de contrôle. Finalement, l'analyse critique du discours climatique chinois permet de mieux saisir comment il s'agit d'un levier d'influence mondiale, qui pèse sur la gouvernance climatique et d'un levier de domination nationale.

Par ailleurs, il apparaît pourtant comme nécessaire de prendre du recul sur cette analyse qualitative qui comporte des biais à la fois structurels de la recherche, ainsi que des biais méthodologiques et d'analyse. Il est bien sûr nécessaire de croiser les résultats de cette étude avec d'autres travaux qui adopteraient des méthodologies d'analyse quantitative ou même linguistique. Cela permettrait ainsi de pallier un corpus de discours quelque peu limité par sa méthodologie de constitution et de compléter l'analyse du discours chinois en étudiant directement les discours prononcés en langue chinoise. De même, il serait souhaitable que de telles études d'analyse du discours climatique chinois soient menées directement par des chercheurs chinois, bien plus à même de comprendre toute l'étendue implicite culturelle et idéologique des mots et idées présentés. Néanmoins, il faut relever l'enjeu que représenterait le fait de mener une analyse critique du discours chinois dans un contexte autoritaire. Le champ des études de discours reste en construction et les perspectives de recherches sur le rôle de la Chine au sein du multilatéralisme environnemental sont nombreuses. Entre quête de puissance et contrôle national, l'étude de la diplomatie climatique chinoise gagnerait à être envisagée de manière transdisciplinaire et multiscalaire. Ainsi, il serait intéressant de se pencher par exemple sur le rôle des acteurs non-institutionnels au sein des COP, des bureaucrates chinois dans l'application des politiques nationales ou même des entreprises qui portent les Nouvelles Routes de la Soie.

## SOURCES

- Convention-Cadre des Nations unies sur les changements climatiques, Rio, 1992
- FECC (Foreign Economic Cooperation Center), *Tripartite Agreement for China-FAO-Sri Lanka South-South Cooperation Project signed in Rome*. Foreign Economic Cooperation Center, Ministry of Agriculture and Rural Area of the People's Republic of China, Beijing, 2018 [http://www.fecc.agri.cn/nnhz/201812/t20181226\\_328717.html](http://www.fecc.agri.cn/nnhz/201812/t20181226_328717.html)
- GCA (Global Commission on Adaptation), GCA China, 2021
- IEA (International Energy Agency), *Global energy review 2021*, International Energy Agency, Paris, 2021 <https://www.iea.org/reports/global-energy-review-2021> I
- ISD-ENB (International Institute for Sustainable Development and Earth Negotiation Bulletin), *Summary of the Katowice Climate Change Conference: 2–15 December 2018*, Earth Negotiations Bulletin 12, 2018, 747p. I
- ISD-ENB, *Summary of the Chile/Madrid Climate Change Conference: 2–15 December 2019*. Earth Negotiations Bulletin 12, 2019(775).
- Information office of the State Council of the People's Republic of China, *China's Energy Conditions and Policy*, Beijing, 2007, <http://en.ndrc.gov.cn/policyrelease/P020071227502260511798.pdf>.
- IPCC (1990a), First Assessment Report, Genève, IPCC.
- IPCC, *AR6 Synthesis Report: Climate Change 2023 — IPCC*, mars 2023, [Consulté le 22 mai 2023], disponible à l'adresse : <https://www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-cycle/>
- « Kunming Declaration Declaration from the High-Level Segment of the UN Biodiversity Conference 2020 (Part 1) under the theme: "Ecological Civilization: Building a Shared Future for All Life on Earth" », dans *Ministry of ecology and environment the people's republic of china*, , [Consulté le 17 mai 2023]
- MEE (Ministry of Ecology and Environment of China), *China's Policies and Actions on Climate Change (2015)*, Ministry of Ecology and Environment of China, Beijing, 2015 <http://www.ncsc.org.cn/yjcg/cbw/201511/W020180920484677686176.pdf>
- MEE, *China's Policies and Actions on Climate Change (2016)*. Ministry of Ecology and Environment of China, Beijing, 2016 <http://www.ncsc.org.cn/yjcg/cbw/201611/W020180920484681815728.pdf>
- MEE, *China's Policies and Actions on Climate Change (2017)*, Ministry of Ecology and Environment of China, Beijing, 2017 <http://www.ncsc.org.cn/yjcg/cbw/201802/P020180920511053508049.pdf>

- MEE, *China's Policies and Actions on Climate Change* (2018), Ministry of Ecology and Environment of China, Beijing, 2018 <https://www.mee.gov.cn/ywgz/ydqhbh/qhbhlf/201811/P020181129539211385741.pdf>
- MEE, *China-Africa Environmental Cooperation Center Opening Ceremony in Beijing*, Ministry of Ecology and Environment of China, Beijing, 2020 [https://www.mee.gov.cn/xxgk2018/xxgk/xxgk15/202011/t20201124\\_809612.html](https://www.mee.gov.cn/xxgk2018/xxgk/xxgk15/202011/t20201124_809612.html)
- MEE, *Joint-Communiqué of the 29th BASIC Ministerial Meeting on Climate Change*, Ministry of Ecology and Environment of China, Beijing, 2020 <https://tinyurl.com/qi2021-cn19>
- MEE, *China's Policies and Actions on Climate Change*, Ministry of Ecology and Environment of China, Beijing, 2021
- MFA (Ministry of Foreign Affairs of China), *Transcript of Minister of Foreign Affairs Wang Yi Remarks at the UN Climate Action Summit*, Ministry of Foreign Affairs of China, Beijing, 2019. <https://tinyurl.com/qi2021-cn13>
- MFA, *Xi Jinping's Intervention at the Seventy-Sixth United Nations General Assembly*, Ministry of Foreign Affairs of China, Beijing, 2021
- NCSC (National Center for Climate Change Strategy and International Cooperation), *On Global Governance for Climate Change: Building an International Regime for Human Development Pathway Innovation*, National Center for Climate Change Strategy and International Cooperation, Beijing, 2015
- NDRC (National Development and Reform Commission of the People's Republic of China) *National Adaptation Strategy 2013–2020*, National Development and Reform Commission of the People's Republic of China, Beijing, 2013
- NDRC, *Guiding Opinion on Promoting Green 'One Belt, One Road' Construction, No. ENV-INT* (2017), No. 58. National Development and Reform Commission of the People's Republic of China, Beijing, 2017 [http://www.mee.gov.cn/gkml/hbb/bwj/201705/t20170505\\_413602.html](http://www.mee.gov.cn/gkml/hbb/bwj/201705/t20170505_413602.html)
- NDRC, *Seeking to build a global ecological civilization together*, National Development and Reform Commission of the People's Republic of China, Beijing, 2020 [https://www.ndrc.gov.cn/fggz/hjzy/stwmjs/202012/t20201231\\_1261609.html](https://www.ndrc.gov.cn/fggz/hjzy/stwmjs/202012/t20201231_1261609.html)
- Statement by China on behalf of BASIC at the opening plenary of COP25, Madrid, Spain, 2nd December 2019
- Ministère des affaires étrangères de la République populaire de Chine, message du ministre, [Consulté le 17 mai 2023]
- OECD (2011), « Inventory of Estimated Budgetary Support and Tax Expenditures for Fossil Fuels in OECD Countries », Paris, OECD Publishing.

- Qin Qiang, *Providing New Opportunities to the World Through Chinese Modernization*, 16 mai 2023, [Consulté le 17 mai 2023]
- Xi Jinping, President of the People's Republic of China, *Work Together to Build a Win-Win, Equitable and balanced Governance Mechanism on Climate Change*, Opening Ceremony of The Paris Conference on Climate Change, 30 November 2015
- Xi Jinping, Président de la République populaire de Chine, *Bâtir ensemble une communauté de toutes les vies sur la terre*, Sommet des leaders de la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, 12 octobre 2021
- Xi Jinping, President of The People's Republic of China, *Unite for Action To Protect the Planet, Our Shared Home*, World Leaders Summit at COP26, Glasgow, Scotland, 1st November 2021
- Xi Jinping, Président de la République populaire de Chine, *Agir pour les zones humides, préserver l'avenir et promouvoir les actions mondiales*, cérémonie d'ouverture de la 14e Session de la Conférence des Parties contractantes à la Convention de Ramsar sur les zones humides, 5 novembre 2022
- Xi Jinping, Président de la République Populaire de Chine, Ouverture du segment de haut niveau de la deuxième partie de la Quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la Diversité Biologique, 16 décembre 2022,
- Xi Jinping, *Building on Past Achievements and Launching a New Journey for Global Climate Actions*, dans *Ministry of Foreign Affairs of the People's Republic of China*, Climate Ambition Summit, 13 décembre 2020, [Consulté le 17 mai 2023]
- Xie Zhenhua, Special Representative on Climate Change Affairs of China, *Implementing the Paris Agreement, Consolidating Mutual Trust, Making Greater Contribution to Global Green and Low-carbon Development*, Marrakech Conference on Climate Change, 16th November 2016
- Xie Zhenhua, envoyé climatique de la Chine, Intervention à la COP27, Charm el-Cheikh, November 2022

## BIBLIOGRAPHIE

### • Monographie:

Bourdieu Pierre, *Language et pouvoir symbolique*, Paris, Le Seuil, 1991

Creswell, J. W, & Poth, C. N, *Qualitative Inquiry and Research Design: Choosing Among Five Approaches*, SAGE Publications, 2017

Dahl Robert A., *Who Governs: Democracy and Power in an American City*, Yale University Press, 1961, p. 105.

Dossani Rafiq Bouey Jennifer et Zhu Keren, *Demystifying the Belt and Road Initiative: A Clarification of its Key Features, Objectives and Impacts*, 1 janvier 2020, DOI : 10.7249/WR1338

Fairclough Norman, *Critical Discourse Analysis: The Critical Study of Language*, 2e éd., London, Routledge, 1 octobre 2013, ISBN 978-1-315-83436-8, DOI : 10.4324/9781315834368

Foucault Michel, *L'Archéologie du savoir*, Gallimard, Paris 1969

Foucault Michel, *Power/Knowledge: Selected Interviews and Other Writing 1972-1977*, Vintage, 1980, p. 119.

Gramsci Antonio, *Selections from the Prison Notebooks*, Lawrence and Wishart, 1971, p. xiv.

Habermas Jürgen, *Between Facts and Norms, Contributions to a Discourse Theory of Law and Democracy*. Cambridge: MIT Press., 1996

Jorgensen Marianne et Phillips L., *Discourse Analysis as Theory and Method*, SAGE Publications Ltd, 2002, [Consulté le 21 mai 2023], ISBN 978-1-84920-887-1, DOI : 10.4135/9781849208871

Kaul Inge, *Les biens publics mondiaux: la coopération internationale au XXIe siècle / sous la direction de Inge Kaul, Isabelle Grunberg, Marc A. Stern*, Paris, Economica, 2002, ISBN 978-2-7178-4497-9

Li Yifei et Shapiro Judith, *China Goes Green: Coercive Environmentalism for a Troubled Planet*, John Wiley & Sons, 1 septembre 2020, ISBN 978-1-5095-4313-7, Google-Books-ID: C536DwAAQBAJ

Lin Justin Yifu et Wang Yan, *Going Beyond Aid: Development Cooperation for Structural Transformation*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017, [Consulté le 23 mai 2023], ISBN 978-1-107-15329-5, DOI : 10.1017/9781316597354

Marchetti Sergio Fabbrini Raffaele (dir.), *Still a Western World? Continuity and Change in Global Order*, London, Routledge, 4 octobre 2018, ISBN 978-1-315-44484-0, DOI : 10.4324/9781315444840

Miller Manjari Chatterjee, *Wronged by Empire: Post-Imperial Ideology and Foreign Policy in India and China*, Stanford, Stanford University Press, 2013, ISBN 978-0-8047-8652-2

- Perelman Chaïm Olbrechts-Tyteca L. Wilkinson John et Weaver Purcell, *The New Rhetoric: A Treatise on Argumentation*, University of Notre Dame Press, 1969, [Consulté le 19 mai 2023], ISBN 978-0-268-00446-0, DOI : 10.2307/j.ctvpj74xx
- Searle John R., *Consciousness and language*, New York, Cambridge University Press, 2002, ISBN 978-0-521-59237-6, B1649.S263 C66 2002
- Toulmin Stephen E., *The Uses of Argument*, 2e éd., Cambridge, Cambridge University Press, 2003, [Consulté le 19 mai 2023], ISBN 978-0-521-82748-5, DOI : 10.1017/CBO9780511840005
- Van Dijk Teun, *Discourse as Structure and Process: Discourse Studies: A Multidisciplinary Introduction*, London, 1997, 1 vol., [Consulté le 21 mai 2023], DOI : 10.4135/9781446221884
- Wallace-Wells David, *The uninhabitable earth: life after warming*, First edition, New York, Tim Duggan Books, 2019, ISBN 978-0-525-57670-9, GF75 .W36 2019
- Wang-Kaeding Heidi, *China's Environmental Foreign Relations*, London, Routledge, 2 mars 2021, ISBN 978-1-00-314992-7, DOI : 10.4324/9781003149927
- Weber Max, *The Economy and the Arena of Normative and De facto Powers*, Economy and Society, 1914, pp. 311-340.
- Wendt Alexander, *Social Theory of International Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, « Cambridge Studies in International Relations », 1999, [Consulté le 23 mai 2023], ISBN 978-0-521-46557-1, DOI : 10.1017/CBO9780511612183
- Wodak R, Fairclough N. *Critical Discourse Analysis. In van Dijk TA, Discourse as Social Interaction*. London: Sage. 1997. p. 258-284

• **Chapitres:**

- ADLER EMANUEL, « Handbook of International Relations », dans *Handbook of International Relations*, , London, SAGE Publications Ltd, 2002, p. 95-118, [Consulté le 23 mai 2023], DOI : [10.4135/9781848608290](https://doi.org/10.4135/9781848608290)
- Aykut Stefan C. et Dahan Amy, « 3. La gouvernance du changement climatique. Anatomie d'un schisme de réalité », dans *Le gouvernement des technosciences*, , Paris, La Découverte, « Recherches », 2014, p. 97-132, [Consulté le 27 avril 2023], ISBN 978-2-7071-7504-5, DOI : [10.3917/dec.pest.2014.01.0097](https://doi.org/10.3917/dec.pest.2014.01.0097)
- Aykut Stefan C. et Dahan Amy, « Chapitre 2 / Le régime climatique onusien. Expertise, gouvernance, arènes », dans *Gouverner le climat ?*, Paris, Presses de Sciences Po, « Références », 2015, p. 63-128, [Consulté le 23 mai 2023], ISBN 978-2-7246-1680-4,

disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/gouverner-le-climat--9782724616804-p-63.htm>

Aykut Stefan C. et Dahan Amy, « Chapitre 6 / La nouvelle géopolitique du climat. Pays en développement, puissances émergentes », dans *Gouverner le climat ?*, Paris, Presses de Sciences Po, « Références », 2015, p. 267-324, [Consulté le 24 octobre 2022], ISBN 978-2-7246-1680-4, disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/gouverner-le-climat--9782724616804-p-267.htm>

Baillat Alice Emprin Fabien et Ramel Frédéric, « Chapitre 12 - Des mots et des discours. Du quantitatif au qualitatif », dans *Méthodes de recherche en relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, « Relations internationales », 2016, p. 227-246, [Consulté le 16 mai 2023], ISBN 978-2-7246-1895-2, DOI : [10.3917/scpo.devin.2016.01.0227](https://doi.org/10.3917/scpo.devin.2016.01.0227)

Battistella Dario, « Chapitre 4. Le paradigme réaliste », dans *Théories des relations internationales*, 3e édition, Paris, Presses de Sciences Po, « Références », 2009, p. 123-171, [Consulté le 22 mai 2023], ISBN 978-2-7246-1124-3, DOI : [10.3917/scpo.batti.2009.01.0123](https://doi.org/10.3917/scpo.batti.2009.01.0123)

Coman Ramona Crespy Amandine Louault Frédéric Morin Jean-Frédéric Pilet Jean-Benoît et Van Haute Émilie, « Chapitre 7. L'analyse de discours et de contenu », dans *Méthodes de la science politique*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, « Méthodes en sciences humaines », 2022, p. 145-173, [Consulté le 27 avril 2023], ISBN 978-2-8073-3775-6, disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/methodes-de-la-science-politique--9782807337756-p-145.htm>

de Vreese Claes H. et Lecheler Sophie, « Framing Theory », dans *The International Encyclopedia of Political Communication*, John Wiley & Sons, Ltd, 2016, p. 1-10, [Consulté le 19 mai 2023], ISBN 978-1-118-54155-5, DOI : [10.1002/9781118541555.wbiepc121](https://doi.org/10.1002/9781118541555.wbiepc121)

Dieckhoff Milena Martin Benoît et Tenenbaum Charles, « Chapitre 13 - Classer, ordonner, quantifier », dans *Méthodes de recherche en relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, « Relations internationales », 2016, p. 247-266, [Consulté le 16 mai 2023], ISBN 978-2-7246-1895-2, DOI : [10.3917/scpo.devin.2016.01.0247](https://doi.org/10.3917/scpo.devin.2016.01.0247)

Dubash Navroz, *Climate Change through the Lens of Energy Transformation: Essays from the Anthropocene*, 29 avril 2016, p. 315-342, ISBN 978-0-262-03436-4, DOI : [10.7551/mitpress/9780262034364.003.0013](https://doi.org/10.7551/mitpress/9780262034364.003.0013)

Gemenne François, « 1. Géographie des émissions », dans *Géopolitique du climat*, 3e éd., Paris, Armand Colin, « Objectif Monde », 2021, p. 15-41, [Consulté le 26 avril 2023], ISBN 978-2-200-63242-7, disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/geopolitique-du-climat--9782200632427-p-15.htm>

- Gemenne François, « 4. Enjeux de sécurité », dans *Géopolitique du climat*, . 3e éd., Paris, Armand Colin, « Objectif Monde », 2021, p. 81-91, [Consulté le 26 avril 2023], ISBN 978-2-200-63242-7, disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/geopolitique-du-climat--9782200632427-p-81.htm>
- Gemenne François, « 5. Coopération et négociations », dans *Géopolitique du climat*, . 3e éd., Paris, Armand Colin, « Objectif Monde », 2021, p. 93-138, [Consulté le 26 avril 2023], ISBN 978-2-200-63242-7, disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/geopolitique-du-climat--9782200632427-p-93.htm>
- Gemenne François, « 6. Solutions », dans *Géopolitique du climat*, . 3e éd., Paris, Armand Colin, « Objectif Monde », 2021, p. 139-177, [Consulté le 26 avril 2023], ISBN 978-2-200-63242-7, disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/geopolitique-du-climat--9782200632427-p-139.htm>
- Gemenne François, « Introduction. Le climat comme enjeu de politique internationale », dans *Géopolitique du climat*, . 3e éd., Paris, Armand Colin, « Objectif Monde », 2021, p. 9-13, [Consulté le 26 avril 2023], ISBN 978-2-200-63242-7, disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/geopolitique-du-climat--9782200632427-p-9.htm>
- Godard Olivier, « Conclusion », dans *La Justice climatique mondiale*, , Paris, La Découverte, « Repères », 2015, p. 111-114, [Consulté le 24 octobre 2022], ISBN 978-2-7071-8548-8, disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/la-justice-climatique-mondiale--9782707185488-p-111.htm>
- Godard Olivier, « I. Le problème climatique : quelques données », dans *La Justice climatique mondiale*, , Paris, La Découverte, « Repères », 2015, p. 9-16, [Consulté le 24 octobre 2022], ISBN 978-2-7071-8548-8, disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/la-justice-climatique-mondiale--9782707185488-p-9.htm>
- Godard Olivier, « II. Concevoir une justice planétaire », dans *La Justice climatique mondiale*, , Paris, La Découverte, « Repères », 2015, p. 17-34, [Consulté le 24 octobre 2022], ISBN 978-2-7071-8548-8, disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/la-justice-climatique-mondiale--9782707185488-p-17.htm>
- Godard Olivier, « III. Concevoir la justice climatique mondiale », dans *La Justice climatique mondiale*, , Paris, La Découverte, « Repères », 2015, p. 35-54, [Consulté le 24 octobre 2022], ISBN 978-2-7071-8548-8, disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/la-justice-climatique-mondiale--9782707185488-p-35.htm>
- Godard Olivier, « Introduction », dans *La Justice climatique mondiale*, , Paris, La Découverte, « Repères », 2015, p. 3-8, [Consulté le 24 octobre 2022], ISBN 978-2-7071-8548-8,

disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/la-justice-climatique-mondiale--9782707185488-p-3.htm>

Godard Olivier, « IV. Le partage équitable d'un budget-carbone », dans *La Justice climatique mondiale*, , Paris, La Découverte, « Repères », 2015, p. 55-82, [Consulté le 24 octobre 2022], ISBN 978-2-7071-8548-8, disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/la-justice-climatique-mondiale--9782707185488-p-55.htm>

Godard Olivier, « V. De la responsabilité historique », dans *La Justice climatique mondiale*, , Paris, La Découverte, « Repères », 2015, p. 83-110, [Consulté le 24 octobre 2022], ISBN 978-2-7071-8548-8, disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/la-justice-climatique-mondiale--9782707185488-p-83.htm>

Hu Jiao, « Chapitre 6. La question du changement climatique en Chine. Courants apparents et courants sous-jacents », dans *Controverses climatiques, sciences et politique*, , Paris, Presses de Sciences Po, « Académique », 2012, p. 141-155, [Consulté le 15 février 2023], ISBN 978-2-7246-1239-4, DOI : [10.3917/scpo.belan.2012.02.0141](https://doi.org/10.3917/scpo.belan.2012.02.0141)

Lindemann Thomas, « Chapitre 2 - La construction de l'objet et la comparaison dans l'étude des relations internationales », dans *Méthodes de recherche en relations internationales*, , Paris, Presses de Sciences Po, « Relations internationales », 2016, p. 39-56, [Consulté le 16 mai 2023], ISBN 978-2-7246-1895-2, DOI : [10.3917/scpo.devin.2016.01.0039](https://doi.org/10.3917/scpo.devin.2016.01.0039)

Maingueneau Dominique, « Chapitre 1. Quelques éléments d'histoire », dans *Discours et analyse du discours*, . 2e éd., Paris, Armand Colin, « Collection U », 2021, p. 3-10, [Consulté le 17 mai 2023], ISBN 978-2-200-63171-0, disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/discours-et-analyse-du-discours--9782200631710-p-3.htm>

Maingueneau Dominique, « Chapitre 2. La notion de discours », dans *Discours et analyse du discours*, . 2e éd., Paris, Armand Colin, « Collection U », 2021, p. 11-23, [Consulté le 17 mai 2023], ISBN 978-2-200-63171-0, disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/discours-et-analyse-du-discours--9782200631710-p-11.htm>

Maingueneau Dominique, « Chapitre 3. Discours, texte, corpus », dans *Discours et analyse du discours*, . 2e éd., Paris, Armand Colin, « Collection U », 2021, p. 25-32, [Consulté le 17 mai 2023], ISBN 978-2-200-63171-0, disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/discours-et-analyse-du-discours--9782200631710-p-25.htm>

Maingueneau Dominique, « Chapitre 4. Les disciplines du discours », dans *Discours et analyse du discours*, . 2e éd., Paris, Armand Colin, « Collection U », 2021, p. 33-42, [Consulté le 17 mai 2023], ISBN 978-2-200-63171-0, disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/discours-et-analyse-du-discours--9782200631710-p-33.htm>

- Maingueneau Dominique, « Chapitre 5. Une analyse critique ? », dans *Discours et analyse du discours*, . 2e éd., Paris, Armand Colin, « Collection U », 2021, p. 43-52, [Consulté le 17 mai 2023], ISBN 978-2-200-63171-0, disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/discours-et-analyse-du-discours--9782200631710-p-43.htm>
- Meyran Régis, « John Langshaw Austin. Quand dire, c'est faire », dans *Les Grands Penseurs du langage*, , Auxerre, Éditions Sciences Humaines, « Petite bibliothèque », 2019, p. 51-54, [Consulté le 23 mai 2023], ISBN 978-2-36106-529-4, DOI : [10.3917/sh.journ.2019.01.0051](https://doi.org/10.3917/sh.journ.2019.01.0051)
- Noiriel Gérard, *I. La rencontre de l'histoire et de la sociologie*, Paris, La Découverte, « Repères », 2008, p. 8-35, [Consulté le 22 mai 2023], ISBN 978-2-7071-4723-3, disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/introduction-a-la-socio-histoire--9782707147233-p-8.htm>
- Pearson Margaret M., « China and global climate change governance », dans *Handbook on the International Political Economy of China*, , Edward Elgar Publishing, 29 mars 2019, p. 411-423, [Consulté le 22 mai 2023], ISBN 978-1-78643-506-4, disponible à l'adresse : <https://www.elgaronline.com/display/edcoll/9781786435057/9781786435057.00032.xml>
- Peter Dauvergne, *Global Governance and the Anthropocene: Explaining the Escalating Global Crisis*, 27 octobre 2021, p. 26-39, DOI : [10.4324/9781003139836-3](https://doi.org/10.4324/9781003139836-3)
- Ross Robert and Zhu Feng (Eds.), *China's Ascent: Power, Security, and the Future of International Relations*, Cornell University Press, 2008, pp. 10-16; Aaron L. Friedberg, *A Contest for Supremacy: China, America, and the Struggle for Mastery in Asia*, WW Norton & Company, 2011, pp. 26-37.
- Schreurs Miranda A., « China: Greening China's state-led growth regime », dans *National Pathways to Low Carbon Emission Economies*, , Routledge, 2018, ISBN 978-0-429-45811-8
- Storey Ian and Yee Herbert, *The China Threat: Perceptions, Myths, and Realities*, Routledge, 2002, pp. 10-15; Ted G. Carpenter, *America's Coming War with China*, Palgrave Macmillan, 2006, pp. 56-78.
- Xu Lin et Chen Ying, « Global Climate Governance and China's Strategic Choice », dans *Chinese Perspectives on Global Governance and China*, , Brill, 7 septembre 2021, p. 69-93, [Consulté le 22 mai 2023], ISBN 978-90-04-43943-6, DOI : [10.1163/9789004439436\\_006](https://doi.org/10.1163/9789004439436_006)

- **Articles:**

- Acharya Amitav, « Can Asia lead? Power ambitions and global governance in the twenty-first century », *International Affairs (Royal Institute of International Affairs 1944-)*, , vol. 87, n° 4, 2011, p. 851-869, [Consulté le 23 mai 2023], disponible à l'adresse : <https://www.jstor.org/stable/20869762>

- Aglietta Michel, « 14ème plan quinquennal dans la nouvelle phase de la réforme chinoise », *GREEN*, , vol. 1, n° 1, 2021, p. 31-36, [Consulté le 16 mai 2023], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-green-2021-1-page-31.htm>
- Ahlers Anna L., « China Goes Green: Coercive Environmentalism for a Troubled Planet Yifei Li and Judith Shapiro Cambridge, UK: Polity Press, 2020 vii + 245 pp. \$23.95 ISBN 978-1-509-54311-3 », *The China Quarterly*, , vol. 252, Décembre 2022, p. 1312-1313, [Consulté le 21 mai 2023], DOI : [10.1017/S0305741022001412](https://doi.org/10.1017/S0305741022001412)
- Allan Jen Iris, « Dangerous Incrementalism of the Paris Agreement », *Global Environmental Politics*, , vol. 19, n° 1, Février 2019, p. 4-11, [Consulté le 23 mai 2023], DOI : [10.1162/glep\\_a\\_00488](https://doi.org/10.1162/glep_a_00488)
- Allan Jen et Peter Dauvergne, « The Global South in Environmental Negotiations: the politics of coalitions in REDD », *Third World Quarterly*, , vol. 34, Septembre 2013, DOI : [10.1080/01436597.2013.831536](https://doi.org/10.1080/01436597.2013.831536)
- Althusser Louis, *Ideology and Ideological State Apparatuses, Lenin and Philosophy and Other Essays*, No. 2, 1971, pp. 127-188.
- Angermuller Johannes, « Renouons avec les enjeux critiques de l'Analyse du Discours. Vers les Études du discours », *Langage et société*, , vol. 160-161, n° 2-3, 2017, p. 145-161, [Consulté le 22 mai 2023], DOI : [10.3917/l.s.160.0145](https://doi.org/10.3917/l.s.160.0145)
- Armando Eric, « Comprendre les Routes de la soie de l'énergie », *GREEN*, , vol. 1, n° 1, 2021, p. 90-97, [Consulté le 16 mai 2023], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-green-2021-1-page-90.htm>
- Aykut Stefan C. et Dahan Amy, « Boomerang géopolitique : peut-on encore relever le défi climatique global ? », *GREEN*, , vol. 2, n° 1, 2022, p. 34-42, [Consulté le 20 février 2023], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-green-2022-1-page-34.htm>
- Aykut Stefan C. Morena Edouard et Foyer Jean, « 'Incantatory' governance: global climate politics' performative turn and its wider significance for global politics », *International Politics*, , vol. 58, n° 4, Août 2021, p. 519-540, [Consulté le 27 avril 2023], DOI : [10.1057/s41311-020-00250-8](https://doi.org/10.1057/s41311-020-00250-8)
- Balibar Étienne, « La guerre d'indépendance des Ukrainiens et les frontières du monde », *GREEN*, , vol. 2, n° 1, 2022, p. 89-91, [Consulté le 16 mai 2023], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-green-2022-1-page-89.htm>
- Bachrach Peter and Baratz Morton, *Two Faces of Power*, *American Political Science Review*, No. 4, 1962, pp. 947-952.

- Beeson Mark, « La Chine, le changement climatique et l'autoritarisme environnemental », *La Pensée écologique*, , vol. 4, n° 2, 2019, p. 14-25, [Consulté le 27 avril 2023], DOI : [10.3917/lpe.004.0014](https://doi.org/10.3917/lpe.004.0014)
- Bogojević Sanja et Zou Mimi, « Making Infrastructure 'Visible' in Environmental Law: The Belt and Road Initiative and Climate Change Friction », *Transnational Environmental Law*, , vol. 10, n° 1, Mars 2021, p. 35-56, [Consulté le 22 mai 2023], DOI : [10.1017/S2047102520000278](https://doi.org/10.1017/S2047102520000278)
- Bourdieu Pierre, « Séminaires sur le concept de champ, 1972-1975. Introduction de Patrick Champagne », *Actes de la recherche en sciences sociales*, , vol. 200, n° 5, 2013, p. 4-37, [Consulté le 22 mai 2023], DOI : [10.3917/arss.200.0004](https://doi.org/10.3917/arss.200.0004)
- Canfin Pascal Alex Bastien et Baillat Alice, « Les lendemains de l'Accord de Paris : l'avenir de la planète se joue-t-il hors des COP ? », *Revue internationale et stratégique*, , vol. 109, n° 1, Mars 2018, p. 73-83, [Consulté le 12 décembre 2022], disponible à l'adresse : <https://www-cairn-info.scd-rproxy.u-strasbg.fr/revue-internationale-et-strategique-2018-1-page-73.htm>, Bibliographie\_available: o Cairndomain: www.cairn.info Cite Par\_available: o publisher: IRIS éditions
- Carlson D'Arcy Robinson Stacy-ann Blair Catherine et McDonough Marjorie, « China's climate ambition: Revisiting its First Nationally Determined Contribution and centering a just transition to clean energy », *Energy Policy*, , vol. 155, Août 2021, p. 112350, [Consulté le 23 mai 2023], DOI : [10.1016/j.enpol.2021.112350](https://doi.org/10.1016/j.enpol.2021.112350)
- Charbonnier Pierre, « Le tournant réaliste de l'écologie politique », *GREEN*, , vol. 1, n° 1, 2021, p. 37-40, [Consulté le 16 mai 2023], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-green-2021-1-page-37.htm>
- Charbonnier Pierre, « La naissance de l'écologie de guerre », *GREEN*, , vol. 2, n° 1, 2022, p. 76-83, [Consulté le 16 mai 2023], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-green-2022-1-page-76.htm>
- Chong Dennis et Druckman James N., « A theory of framing and opinion formation in competitive elite environments », *Journal of Communication*, , vol. 57, 2007, p. 99-118, DOI : [10.1111/j.1460-2466.2006.00331.x](https://doi.org/10.1111/j.1460-2466.2006.00331.x)
- Clément Andrée, « L'écologie politique aux caractéristiques chinoises », *GREEN*, , vol. 1, n° 1, 2021, p. 121-127, [Consulté le 16 mai 2023], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-green-2021-1-page-121.htm>
- Collard Fabienne, « Les COP sur les changements climatiques », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, , vol. 2486-2487, n° 1-2, 2021, p. 5-68, [Consulté le 24 octobre 2022], DOI : [10.3917/cris.2486.0005](https://doi.org/10.3917/cris.2486.0005)

- Dahan Amy, « La gouvernance du climat : entre climatisation du monde et schisme de réalité », *L'Homme & la Société*, , vol. 199, n° 1, 2016, p. 79-90, [Consulté le 27 avril 2023], DOI : [10.3917/lhs.199.0079](https://doi.org/10.3917/lhs.199.0079)
- Dahan Amy, « L'évolution de la position chinoise dans les COP et sur la scène géopolitique climatique mondiale », *GREEN*, , vol. 1, n° 1, 2021, p. 13-18, [Consulté le 27 avril 2023], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-green-2021-1-page-13.htm>
- Della Morte Gabriele, « Les frontières de la compétence de la cour pénale internationale : observations critiques », *Revue internationale de droit pénal*, , vol. 73, n° 1-2, 2002, p. 23-57, [Consulté le 25 avril 2023], DOI : [10.3917/ridp.073.0023](https://doi.org/10.3917/ridp.073.0023)
- Di Meglio Jean-François, « Sécurité énergétique en Chine et diplomatie climatique vertueuse : le grand paradoxe », *GREEN*, , vol. 1, n° 1, 2021, p. 67-70, [Consulté le 16 mai 2023], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-green-2021-1-page-67.htm>
- Dijk Teun A Van, 22 Critical Discourse Analysis, 2015
- Dong Liang, « The Trump administration's decision to withdraw the United States from the Paris Climate Agreement », *Chinese Journal of Population Resources and Environment*, , vol. 15, n° 3, Juillet 2017, p. 183-183, [Consulté le 24 octobre 2022], DOI : [10.1080/10042857.2017.1343903](https://doi.org/10.1080/10042857.2017.1343903)
- Engels Anita, « Understanding how China is championing climate change mitigation », *Palgrave Communications*, , vol. 4, Décembre 2018, DOI : [10.1057/s41599-018-0150-4](https://doi.org/10.1057/s41599-018-0150-4)
- Fabius Laurent, « De l'utilité des COP pour répondre à l'urgence climatique », *GREEN*, , vol. 1, n° 1, 2021, p. 11-12, [Consulté le 16 mai 2023], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-green-2021-1-page-11.htm>
- Fairclough Norman, « The Discourse of New Labour: Critical Discourse Analysis », *Discourse as Data*, , Janvier 2001, p. 229-266
- Fligstein Neil, « Social Skill and the Theory of Fields », *Sociological Theory*, , vol. 19, Février 2001, DOI : [10.1111/0735-2751.00132](https://doi.org/10.1111/0735-2751.00132)
- García-Herrero Alicia et Xu Jianwei, « Countries' Perceptions of Belt and Road Initiative: A Big Data Analysis », *SSRN Electronic Journal*, , Janvier 2018, DOI : [10.2139/ssrn.3334301](https://doi.org/10.2139/ssrn.3334301)
- Gemenne François, « Du paria au leader, du leader au paria : les trajectoires croisées de la Chine et des États-Unis dans les négociations climatiques », *Revue internationale et stratégique*, , vol. 109, n° 1, 2018, p. 85-92, [Consulté le 12 décembre 2022], DOI : [10.3917/ris.109.0085](https://doi.org/10.3917/ris.109.0085)

- Gilley Bruce, « Authoritarian environmentalism and China's response to climate change », *Environmental Politics*, , vol. 21, n° 2, Mars 2012, p. 287-307, [Consulté le 27 avril 2023], DOI : [10.1080/09644016.2012.651904](https://doi.org/10.1080/09644016.2012.651904)
- Glachant Matthieu et Touboul Simon, « La contribution chinoise à l'innovation technologique bas-carbone », *GREEN*, , vol. 1, n° 1, 2021, p. 147-150, [Consulté le 16 mai 2023], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-green-2021-1-page-147.htm>
- Godard Olivier, « Une dette climatique ? De la responsabilité historique du Nord envers le Sud », *Le Débat*, , vol. 189, n° 2, 2016, p. 23-38, [Consulté le 27 avril 2023], DOI : [10.3917/deba.189.0023](https://doi.org/10.3917/deba.189.0023)
- Godbole Avinash, « Paris Accord and China's Climate Change Strategy: Drivers and Outcomes », *India Quarterly*, , vol. 72, n° 4, 2016, p. 361-374, [Consulté le 27 avril 2023], disponible à l'adresse : <https://www.jstor.org/stable/48505518>
- Golub Philip, « Soft Power, Soft Concepts and Imperial Concepts », *Monde chinois*, , vol. 60, n° 4, 2019, p. 7-20, [Consulté le 17 mai 2023], DOI : [10.3917/mochi.060.0007](https://doi.org/10.3917/mochi.060.0007)
- Hansen Mette Halskov Li Hongtao et Svarverud Rune, « Ecological civilization: Interpreting the Chinese past, projecting the global future », *Global Environmental Change*, , vol. 53, Novembre 2018, p. 195-203, [Consulté le 20 mai 2023], DOI : [10.1016/j.gloenvcha.2018.09.014](https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2018.09.014)
- Hecking Claus Klawitter Nils et Schultz Stefan, « (S+) Klimaschutz: China forciert die globale Energiewende », *Der Spiegel*, , 23 septembre 2021, [Consulté le 23 mai 2023], disponible à l'adresse : <https://www.spiegel.de/wirtschaft/soziales/china-forciert-die-globale-energiewende-keine-kohlemeiler-mehr-im-ausland-a-d92197d2-9f29-4fc6-a765-243d1b2346bd>
- Holzscheiter Anna, « Between Communicative Interaction and Structures of Signification: Discourse Theory and Analysis in International Relations », *International Studies Perspectives*, , vol. 15, n° 2, Mai 2014, p. 142-162, [Consulté le 16 mai 2023], DOI : [10.1111/insp.12005](https://doi.org/10.1111/insp.12005)
- James Rachel Otto Friederike Parker Hannah Boyd Emily Cornforth Rosalind Mitchell Daniel et Allen Myles, « Characterizing loss and damage from climate change », *Nature Climate Change*, , vol. 4, n° 11, Novembre 2014, p. 938-939, [Consulté le 12 décembre 2022], DOI : [10.1038/nclimate2411](https://doi.org/10.1038/nclimate2411)
- Jotzo Frank Depledge Joanna et Winkler Harald, « US and international climate policy under President Trump », *Climate Policy*, , vol. 18, n° 7, Août 2018, p. 813-817, [Consulté le 25 octobre 2022], DOI : [10.1080/14693062.2018.1490051](https://doi.org/10.1080/14693062.2018.1490051)

- Keller Reiner, « L'analyse de discours comme sociologie de la connaissance. Présentation d'un programme de recherche », *Langage et société*, , vol. 120, n° 2, 2007, p. 55-76, [Consulté le 20 mai 2023], DOI : [10.3917/ls.120.0055](https://doi.org/10.3917/ls.120.0055)
- Kostka Genia et Zhang Chunman, « Tightening the grip: environmental governance under Xi Jinping », *Environmental Politics*, , vol. 27, n° 5, Septembre 2018, p. 769-781, [Consulté le 27 avril 2023], DOI : [10.1080/09644016.2018.1491116](https://doi.org/10.1080/09644016.2018.1491116)
- Latreille Amélie Boudinet Léa et Pèlerin Clémence, « Objectifs climatiques de la Chine », *GREEN*, , vol. 1, n° 1, 2021, p. 10-10, [Consulté le 16 mai 2023], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-green-2021-1-page-10.htm>
- Lin Yu-Chih, « Climate Change under the Context of Neoliberalism: A Critical Discourse Analysis of Political Leaders' Speeches on the Paris Agreement », *IOP Conference Series: Earth and Environmental Science*, , vol. 576, n° 1, Novembre 2020, p. 012001, [Consulté le 17 mai 2023], DOI : [10.1088/1755-1315/576/1/012001](https://doi.org/10.1088/1755-1315/576/1/012001)
- Maréchal Jean-Paul, « La realpolitik climatique chinoise », *GREEN*, , vol. 1, n° 1, 2021, p. 23-30, [Consulté le 16 mai 2023], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-green-2021-1-page-23.htm>
- McBeath Jerry et Wang Bo, « China's Environmental Diplomacy », *American Journal of Chinese Studies*, , vol. 15, n° 1, 2008, p. 1-16, [Consulté le 23 mai 2023], disponible à l'adresse : <https://www.jstor.org/stable/44288862>
- Milliken Jennifer, « The Study of Discourse in International Relations:: A Critique of Research and Methods », *European Journal of International Relations*, , vol. 5, n° 2, Juin 1999, p. 225-254, [Consulté le 23 mai 2023], DOI : [10.1177/1354066199005002003](https://doi.org/10.1177/1354066199005002003)
- Monjon Stéphanie Boudinet Léa et Pèlerin Clémence, « Comprendre la « civilisation écologique » selon la Chine », *GREEN*, , vol. 1, n° 1, 2021, p. 4-5, [Consulté le 16 mai 2023], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-green-2021-1-page-4.htm>
- Nayab Gohar e, *Critical Discourse Analysis: Norman Fairclough*, [Consulté le 22 mai 2023], disponible à l'adresse : [https://www.academia.edu/7847143/Critical\\_Discourse\\_Analysis\\_Norman\\_Fairclough](https://www.academia.edu/7847143/Critical_Discourse_Analysis_Norman_Fairclough)
- Nisbet Matthew C. et Mooney Chris, « Science and society. Framing Science », *Science (New York, N.Y.)*, , vol. 316, n° 5821, Avril 2007, p. 56, DOI : [10.1126/science.1142030](https://doi.org/10.1126/science.1142030)
- Nye Joseph S., « Soft Power », *Foreign Policy*, , n° 80, 1990, p. 153-171, [Consulté le 23 mai 2023], DOI : [10.2307/1148580](https://doi.org/10.2307/1148580)

- Pei Minxin, « The coming crisis of China's one-party regime », dans *The Strategist*, , 24 septembre 2019, [Consulté le 22 mai 2023], disponible à l'adresse : <https://www.aspistrategist.org.au/the-coming-crisis-of-chinas-one-party-regime/>
- Philo Greg, « Can Discourse Analysis Successfully Explain the Content of Media and Journalistic Practice? », *Journalism Studies*, , vol. 8, n° 2, Avril 2007, p. 175-196, [Consulté le 23 mai 2023], DOI : [10.1080/14616700601148804](https://doi.org/10.1080/14616700601148804)
- Pu Xiaoyu, « China's International Leadership: Regional Activism vs. Global Reluctance », *Chinese Political Science Review*, , vol. 1, n° 3, Septembre 2017, p. 48-61, [Consulté le 23 mai 2023], DOI : [10.1007/s41111-017-0079-6](https://doi.org/10.1007/s41111-017-0079-6)
- Qi Jianfeng Jeffrey et Dauvergne Peter, « China's rising influence on climate governance: Forging a path for the global South », *Global Environmental Change*, , vol. 73, Mars 2022, p. 102484, [Consulté le 4 mai 2023], DOI : [10.1016/j.gloenvcha.2022.102484](https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2022.102484)
- Qin Yaqing, « Continuity through Change: Background Knowledge and China's International Strategy », *The Chinese Journal of International Politics*, , vol. 7, n° 3, Septembre 2014, p. 285-314, [Consulté le 22 mai 2023], DOI : [10.1093/cjip/pou034](https://doi.org/10.1093/cjip/pou034)
- Rapkin David P. et Strand Jonathan R., « Is East Asia under-represented in the International Monetary Fund? », *International Relations of the Asia-Pacific*, , vol. 3, n° 1, 2003, p. 1-28, [Consulté le 23 mai 2023], disponible à l'adresse : <https://www.jstor.org/stable/26156587>
- Ratner Carl, « Subjectivity and Objectivity in Qualitative Methodology », *Forum Qualitative Sozialforschung / Forum: Qualitative Social Research*, , vol. 3, n° 3, Septembre 2002, [Consulté le 22 mai 2023], DOI : [10.17169/fqs-3.3.829](https://doi.org/10.17169/fqs-3.3.829)
- Romano Giulia Clara, « La Chine face au changement climatique : quelle(s) politique(s) ? », *Écologie & politique*, , vol. 47, n° 2, 2013, p. 77-87, [Consulté le 5 mai 2023], DOI : [10.3917/ecopo.047.0077](https://doi.org/10.3917/ecopo.047.0077)
- Rouleau Thomas, « Une approche économique du thème « pertes et dommages » », *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, , vol. 77, n° 1, 2015, p. 77-81, [Consulté le 10 février 2023], DOI : [10.3917/re1.077.0077](https://doi.org/10.3917/re1.077.0077)
- Ruan Lotus Yang, « The Chinese Communist Party and Legitimacy », *The Diplomat*, , septembre 2015, [Consulté le 22 mai 2023], disponible à l'adresse : <https://thediplomat.com/2015/09/the-chinese-communist-party-and-legitimacy/>
- Shapiro Judith, « Mao's war against nature », (*No Title*), , 2001
- Shepard Wade, « How China Is Losing Support For Its Belt And Road Initiative », dans *Forbes*, , [Consulté le 23 mai 2023], disponible à l'adresse : <https://www.forbes.com/sites/>

[wadeshepard/2020/02/28/how-beijing-is-losing-support-for-its-belt-and-road-initiative/](https://wadeshepard/2020/02/28/how-beijing-is-losing-support-for-its-belt-and-road-initiative/)

- Teng Fei et Wang Pu, « The evolution of climate governance in China: drivers, features, and effectiveness », *Environmental Politics*, , vol. 30, n° sup1, Octobre 2021, p. 141-161, [Consulté le 27 avril 2023], DOI : [10.1080/09644016.2021.1985221](https://doi.org/10.1080/09644016.2021.1985221)
- Trombetta Maria Julia, « Securitization of climate change in China: Implications for global climate governance », *China Quarterly of International Strategic Studies*, , vol. 5, n° 1, Mars 2019, p. 97-116, [Consulté le 23 mai 2023], DOI : [10.1142/S2377740019500076](https://doi.org/10.1142/S2377740019500076)
- Tsayem Demaze Moïse, « Paradoxes conceptuels du développement durable et nouvelles initiatives de coopération Nord-Sud : le Mécanisme pour un Développement Propre (MDP) », *Cybergeo: European Journal of Geography*, , Mars 2009, [Consulté le 23 mai 2023], DOI : [10.4000/cybergeo.22065](https://doi.org/10.4000/cybergeo.22065)
- Tubiana Laurence, « La construction de la paix dans un monde en guerre écologique », *GREEN*, , vol. 2, n° 1, 2022, p. 19-26, [Consulté le 16 mai 2023], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-green-2022-1-page-19.htm>
- Urban Frauke, « China's rise: Challenging the North-South technology transfer paradigm for climate change mitigation and low carbon energy », *Energy Policy*, , vol. 113, Février 2018, p. 320-330, [Consulté le 22 mai 2023], DOI : [10.1016/j.enpol.2017.11.007](https://doi.org/10.1016/j.enpol.2017.11.007)
- Urpelainen Johannes et Van de Graaf Thijs, « United States Non-Cooperation and the Paris Agreement », *Climate Policy*, , vol. 18, Décembre 2017, p. 839-851, DOI : [10.1080/14693062.2017.1406843](https://doi.org/10.1080/14693062.2017.1406843)
- Vadell Javier Ramos Leonardo et Neves Pedro, « The international implications of the Chinese model of development in the Global South: Asian Consensus as a network power », *Revista Brasileira de Política Internacional*, , vol. 57, Janvier 2014, p. 91-107, DOI : [10.1590/0034-7329201400206](https://doi.org/10.1590/0034-7329201400206)
- van Dijk Teun A., « Principles of critical discourse analysis », *Discourse & Society*, , vol. 4, n° 2, 1993, p. 249-283, [Consulté le 22 mai 2023], disponible à l'adresse : <https://www.jstor.org/stable/42888777>
- Victor David G. et Kennel Charles F., « Climate policy: Ditch the 2 °C warming goal », *Nature*, , vol. 514, n° 7520, Octobre 2014, p. 30-31, [Consulté le 23 mai 2023], DOI : [10.1038/514030a](https://doi.org/10.1038/514030a)
- Voy-Gillis Anaïs, « La politique industrielle chinoise est-elle compatible avec ses ambitions environnementales ? », *GREEN*, , vol. 1, n° 1, 2021, p. 151-158, [Consulté le 16 mai 2023], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-green-2021-1-page-151.htm>

- Walker Hayley, Mutual Recognition in Global Negotiations: The Case of the 2015 Paris Climate Summit, 18 juin 2018, [Consulté le 24 octobre 2022], DOI : [10.2139/ssrn.3198061](https://doi.org/10.2139/ssrn.3198061)
- Walker Hayley et Biedenkopf Katja, « Why Do Only Some Chairs Act as Successful Mediators? Trust in Chairs of Global Climate Negotiations », *International Studies Quarterly*, , vol. 64, n° 2, Juin 2020, p. 440-452, [Consulté le 24 octobre 2022], DOI : [10.1093/isq/sqaa018](https://doi.org/10.1093/isq/sqaa018)
- Weiner Antje et Wiener Antje, « Enacting Meaning-in-Use: Qualitative Research on Norms and International Relations », *Review of International Studies*, , vol. 35, n° 1, 2009, p. 175-193, [Consulté le 23 mai 2023], disponible à l'adresse : <https://www.jstor.org/stable/20542769>
- Wodak Ruth et Meyer Michael, « Critical Discourse Analysis: History, Agenda, Theory, and Methodology 1 », *Methods of Critical Discourse Analysis*, , Janvier 2009
- Wu Baiyu Peng Benhong Wei Wei et Ehsan Elahi, « A comparative analysis on the international discourse power evaluation of global climate governance », *Environment, Development and Sustainability*, , vol. 23, n° 8, Août 2021, p. 12505-12526, [Consulté le 17 mai 2023], DOI : [10.1007/s10668-020-01180-4](https://doi.org/10.1007/s10668-020-01180-4)
- Yan Chu et Xiangling Chen, « A Review of Discourse Power Research Based on the Content Analysis Method—Takes CSSCI Journal Articles from 2008 to 2019 as Samples », *Scholars International Journal of Linguistics and Literature*, , vol. 03, n° 04, Avril 2020, p. 131-138, [Consulté le 27 avril 2023], DOI : [10.36348/sijll.2020.v03i04.006](https://doi.org/10.36348/sijll.2020.v03i04.006)
- Yu Li, « Global Governance and China's International Discourse Power », *Journal of WTO and China*, , vol. 12, 2022, p. 80, disponible à l'adresse : <https://heinonline.org/HOL/Page?handle=hein:journals/jwtoch12&id=208&div=&collection=>
- Zalinger Brenda Feng Qingyi et Dijkstra Henk, « On determining the Point of no Return in Climate Change », *Earth System Dynamics Discussions*, , Septembre 2016, p. 1-17, DOI : [10.5194/esd-2016-40](https://doi.org/10.5194/esd-2016-40)
- **Billets:**
- Adams Patricia, « *China's climate U-Turn* », The Global Warming Policy Foundation, 2018
- Malik Matheo, « Les deux géopolitiques de l'énergie, une conversation avec Helen Thompson », dans *Le Grand Continent*, , 31 mars 2022, [Consulté le 22 mai 2023], disponible à l'adresse : <https://legrandcontinent.eu/fr/2022/03/31/les-deux-geopolitiques-de-lenergie-une-conversation-avec-helen-thompson/>
- UNFCCC, *La COP 27 parvient à un accord décisif sur un nouveau fonds « pertes et préjudices » pour les pays vulnérables*, 21 novembre 2022

Voïta Thibaud, « Changement climatique : la Chine règne-t-elle désormais sur les COP ? », dans *Asialyst*, , 1 décembre 2017, [Consulté le 23 mai 2023], disponible à l'adresse : <https://asialyst.com/fr/2017/12/01/changement-climatique-chine-regne-cop/>